

PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES

2023 - 2033



PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES

2023 - 2033

Ce document ne répond pas au Standard sur l'accessibilité des sites Web.
Un service d'assistance pour consulter le contenu de ce document sera
cependant offert à toute personne qui en fait la demande en communiquant
au 418 643-1529 ou, par courriel, à l'adresse communication@sct.gouv.qc.ca

La forme masculine utilisée dans le texte désigne aussi bien les femmes que les hommes.
Elle n'est utilisée que pour alléger le texte.

Plan québécois des infrastructures 2023 - 2033

Dépôt légal – Mars 2023
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-94172-9 (imprimé)
ISBN : 978-2-550-94173-6 (en ligne)

ISSN 2563-870X (imprimé)
ISSN 2563-8718 (en ligne)



MESSAGE DU MINISTRE RESPONSABLE DES INFRASTRUCTURES

Cette année, le gouvernement du Québec marque le pas avec la création d'un poste de ministre responsable des infrastructures pour mettre en place sa vision : doter le Québec d'infrastructures de qualité, qui répondent aux besoins actuels et futurs des Québécois et des Québécoises.

Le Plan québécois des infrastructures (PQI) 2023-2033 a été augmenté par rapport à l'an dernier afin de poursuivre la concrétisation de nos engagements et de soutenir la croissance de notre économie. Il s'établit maintenant à 150 G\$, une hausse de 7,5 G\$ comparativement au plan de l'an dernier et de 49,6 G\$ en regard du plan 2018-2028.

L'éducation et l'enseignement supérieur demeurent des secteurs d'activité prioritaires. En ce sens, des investissements majeurs permettront d'ajouter des classes dans les écoles de nombreuses régions du Québec et de réaliser des travaux de réfection des installations déjà en place. Aussi, l'agrandissement

et la rénovation des cégeps et des universités garantiront l'accès à des environnements éducatifs de qualité, en plus de contribuer à la réalisation de l'Opération main-d'œuvre visant à s'attaquer à la pénurie de main-d'œuvre dans certains domaines prioritaires.

Notre gouvernement consacre également des investissements supplémentaires à l'accès à des logements sociaux et abordables. En plus des investissements prévus pour soutenir la construction de nouveaux logements dans le cadre du Programme d'habitation abordable Québec, des aides financières seront accordées pour finaliser le montage financier de projets mis sur pied dans le cadre des programmes AccèsLogis. Des fonds additionnels seront aussi alloués pour poursuivre l'appui aux initiatives visant à améliorer les conditions d'habitation au Nunavik et pour déployer un projet pilote visant à répondre aux besoins du personnel de la santé dans les régions éloignées.

Le domaine de la santé bénéficiera lui aussi d'un soutien important. En plus de l'agrandissement et du réaménagement d'hôpitaux afin de rendre nos installations plus modernes et efficaces, notre gouvernement poursuit la réalisation de projets en infrastructures pour améliorer la qualité de vie des aînés.

En outre, le gouvernement du Québec continuera d'appuyer le maintien en bon état du réseau routier, le développement de transports collectifs et leur électrification ainsi que la réhabilitation et la réfection d'infrastructures ferroviaires et maritimes. La mobilité durable fait partie des solutions aux enjeux environnementaux de l'heure.

Pour favoriser la performance optimale de l'État, le gouvernement cherche constamment à améliorer ses façons de faire. Nous avons comme objectif de livrer des projets de qualité au meilleur coût et plus rapidement. Il en va de l'équité intergénérationnelle de léguer à ceux qui nous suivront un parc d'infrastructures en bon état. Notre gouvernement propose donc un PQI ambitieux et des projets d'infrastructures qui seront source de fierté et qui refléteront tant les ambitions que l'identité québécoise.

Le ministre responsable des Infrastructures,

Jonatan Julien

Le Plan québécois des infrastructures 2023-2033

Termes apparaissant au document

Acronymes

Introduction

Faits saillants

Section A

Plan québécois des infrastructures 2023-2033

Section B

Investissements prévus au Plan par secteur

Section C

Bilan de l'état des infrastructures publiques

Termes apparaissant au document

AJOUT

Acquisition ou construction d'une nouvelle infrastructure.

AMÉLIORATION

Accroissement du potentiel de service d'une infrastructure existante.

BONIFICATION DU PARC

Augmentation de l'offre de service gouvernementale par l'ajout d'une nouvelle infrastructure ou par l'amélioration d'une infrastructure existante.

DÉFICIT DE MAINTIEN D'ACTIFS

Valeur des travaux requis pour rétablir l'état physique d'une infrastructure à un niveau au moins satisfaisant (indice d'état gouvernemental de A, B ou C) afin d'assurer la santé et la sécurité des personnes, de poursuivre son utilisation pour laquelle elle est destinée, de réduire la probabilité de défaillance ou de contrer sa vétusté physique.

DISPOSITION

Aliénation d'un immeuble, d'un ouvrage de génie civil ou d'un équipement par la vente, la cession ou la mise au rebut.

ENTRETIEN

Travaux de faible envergure normalement réalisés dans le cadre de l'exploitation quotidienne d'une infrastructure. Les travaux d'entretien sont exclus du maintien d'actifs.

ENVELOPPE SECTORIELLE

Enveloppe, sous la responsabilité d'un ministère ou d'un organisme du gouvernement, permettant d'engager la contribution financière du gouvernement requise pour mettre en œuvre des projets priorités et ayant obtenu les autorisations ministérielles et gouvernementales requises.

ENVELOPPE CENTRALE

Enveloppe permettant d'assurer la contribution financière du gouvernement éventuellement requise pour mettre en œuvre, parmi les projets à l'étude, ceux que le gouvernement retiendra et priorisera. Le transfert de sommes aux secteurs exige une décision du Conseil des ministres.

IMMEUBLE EXCÉDENTAIRE

Immeuble appartenant à un organisme public pour lequel aucune utilisation, aux fins de la prestation de l'offre de service gouvernementale, n'est prévue.

INFRASTRUCTURE

Immeuble, équipement ou ouvrage de génie civil contribuant à l'offre de service gouvernementale.

INVESTISSEMENT PRÉVU

Contribution financière prévue du gouvernement du Québec pour un investissement public en infrastructure inscrit au Plan québécois des infrastructures.

INVESTISSEMENT PROBABLE

Contribution financière probable du gouvernement du Québec à un projet pour l'exercice financier gouvernemental qui se termine.

INVESTISSEMENT RÉALISÉ

Contribution financière réelle du gouvernement du Québec à un projet pour un exercice financier gouvernemental clos.

MAINTIEN D'ACTIFS

Valeur des travaux requis pour maintenir l'état physique d'une infrastructure dans un état au moins satisfaisant (indice d'état gouvernemental de A, B ou C) afin d'assurer la santé et la sécurité des personnes, de poursuivre son utilisation pour laquelle elle est destinée, de réduire la probabilité de défaillance ou de contrer sa vétusté physique.

MAINTIEN DU PARC

Investissements destinés à des travaux de maintien d'actifs, de prise en charge du déficit de maintien d'actifs, ainsi que de remplacement d'équipements et la reconstruction d'immeubles ou d'ouvrages de génie civil.

PRISE EN CHARGE DU DÉFICIT DE MAINTIEN D'ACTIFS

Investissements (projets et enveloppes de maintien du parc) spécifiquement destinés à résorber le déficit de maintien d'actifs répertorié sur les infrastructures présentées au Plan annuel de gestion des investissements d'un organisme public.

PROJET MAJEUR

Projet d'infrastructure publique assujéti à la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique, car son coût estimé est égal ou supérieur à 50,0 M\$, ou à 100,0 M\$ dans le cas d'un projet d'infrastructure routière ou d'un projet d'infrastructure de transport collectif. De plus, le Conseil du trésor peut décider de considérer comme majeur tout projet d'infrastructure, s'il le juge à propos.

RÉAMÉNAGEMENT

Dans le secteur immobilier, ce terme réfère généralement à des travaux de rénovation fonctionnelle. De façon générale, il peut s'agir de donner un nouvel usage à une infrastructure, à un site, ou de s'assurer de sa fonctionnalité en fonction des nouvelles normes ou des nouveaux usages convenus. Ce type de travaux concernent souvent des infrastructures telles que les hôpitaux et les écoles.

RÉFECTION

Nature de travaux qui réfère à des travaux de mise aux normes structurales visant à redonner à l'infrastructure sa capacité à livrer le service pour lequel elle a été initialement construite. Dans les faits, l'infrastructure se verra améliorée par rapport à son état actuel, mais sa capacité ne sera pas bonifiée par rapport à sa conception originale.

REMPACEMENT

Acquisition, construction ou reconstruction d'une infrastructure en remplacement d'une infrastructure existante, normalement à la fin de sa vie utile, de manière à assurer la continuité de la prestation des services.

VALEUR DE REMPLACEMENT

Estimation de la somme des investissements requis pour construire ou acquérir une infrastructure de mêmes dimension et utilité, possédant des caractéristiques techniques équivalentes, selon les techniques de construction, les codes et les matériaux ou les spécifications techniques en vigueur au moment de l'estimation.

VIE UTILE (durée de)

Période durant laquelle une infrastructure ou un composant devrait assurer adéquatement les fonctions auxquelles il est destiné.

Acronymes

ARQ	Agence du revenu du Québec
ARTM	Autorité régionale de transport métropolitain
BIM	Building Information Modeling
CCSSSBJ	Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James
CDPQ Infra	Caisse de dépôt et placement du Québec Infra
CERIU	Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines
CHSLD	Centre d'hébergement et de soins de longue durée
CLSC	Centre local de services communautaires
CPE	Centre de la petite enfance
Directive	Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique
DMA	Déficit de maintien d'actifs
DA	Dossier d'affaires
DO	Dossier d'opportunité
EBI	Entente bilatérale intégrée
EPC	Établissements privés conventionnés
EPNC	Établissements privés non conventionnés
GES	Gaz à effet de serre
IEG	Indice d'état gouvernemental
LACPI	<i>Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure</i>
LIP	<i>Loi sur les infrastructures publiques</i>
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MCN	Ministère de la Cybersécurité et du Numérique
MDAA	Maison des aînés et alternative
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MEQ	Ministère de l'Éducation
MES	Ministère de l'Enseignement supérieur
MFA	Ministère de la Famille
MO	Ministères et organismes
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MTMD	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
NM	Navire à moteur
PAC	<i>Plan d'action pour le secteur de la construction</i>

PAGI	Plan annuel de gestion des investissements publics en infrastructures
PQI	Plan québécois des infrastructures
PRACIM	Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales
PRIMEAU	Programme d'infrastructures municipales d'eau
RAMQ	Régie de l'assurance maladie du Québec
REM	Réseau express métropolitain
RRSSSN	Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik
RSSCE	Réseau stratégique en soutien au commerce extérieur
RSSS	Réseau de la santé et des services sociaux
RTC	Réseau de transport de la Capitale
RTL	Réseau de transport de Longueuil
SCT	Secrétariat du Conseil du trésor
SHQ	Société d'habitation du Québec
SQI	Société québécoise des infrastructures
STL	Société de transport de Laval
STLévis	Société de transport de Lévis
STM	Société de transport de Montréal
STO	Société de transport de l'Outaouais
STQ	Société des traversiers du Québec
STS	Société de transport de Sherbrooke
STTR	Société de transport en commun de Trois-Rivières
TB	Tableau de bord des projets d'infrastructure
TECQ	Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec
UAB	Utilisation de l'accotement par les autobus

Introduction

Ces dernières années, le gouvernement a pris plusieurs engagements en matière d'infrastructures publiques, afin que le Québec puisse relever les défis et affronter les enjeux des prochaines décennies. En vue de soutenir la mise en œuvre de nouveaux projets prioritaires ainsi que d'assurer la continuité de ceux déjà amorcés, le gouvernement a rehaussé à 150,0 G\$ le PQI 2023-2033, soit une augmentation de 7,5 G\$ de son niveau par rapport au plan précédent de 142,5 G\$. Avec cette cinquième hausse successive, passant de 100,4 G\$ au PQI 2018-2028 à 150,0 G\$ en mars 2023, le gouvernement se donne les moyens de poursuivre la mise en œuvre de ses engagements, que ce soit :

- en Éducation, avec l'ajout de classes dans plusieurs régions du Québec et la réfection d'installations déjà existantes;
- en Enseignement supérieur, avec l'agrandissement et la réfection des cégeps et des universités, afin notamment de relever les défis de l'Opération main-d'œuvre;
- en Santé et en services sociaux, avec la construction, l'agrandissement et le réaménagement d'hôpitaux et la reconstruction de CHSLD vétustes selon le concept de MDAA;
- dans le Réseau routier et les Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres, avec la remise en état de ces réseaux de même que leur développement, soutenant ainsi la croissance des régions;
- en Transport collectif, avec le développement et l'électrification de ce secteur;
- dans les Logements sociaux et communautaires pour offrir des logements de qualité et qui respectent la capacité financière des ménages;
- avec la transformation numérique de l'État, la réfection et l'ajout d'infrastructures sportives ainsi que l'ajout de places pour les services de garde éducatifs à l'enfance.

Par ailleurs, comparativement au PQI 2022-2032, le gouvernement maintient à un niveau semblable ses investissements en infrastructures pour le premier quinquennat. Ainsi, c'est 82,5 G\$ ou 55 % des investissements qui seront réalisés dans les cinq prochaines années, contribuant ainsi à la croissance du potentiel économique à long terme du Québec et de ses régions.

- La section A du Plan présente notamment l'allocation des sommes disponibles pour la réalisation de nouveaux projets et l'effet des investissements prévus au PQI sur la pérennité des infrastructures.
- La section B est constituée principalement des tableaux généraux et sectoriels des investissements au Plan, de la liste des projets de 20,0 M\$ et plus, également publiée sur le Web¹, et de stratégies d'investissements. Elle inclut également une reddition de comptes sur les investissements réalisés en 2021-2022, les investissements probables en 2022-2023 et des informations sur les PQI antérieurs.
- La section C présente un sommaire des PAGI 2023-2024 préparés par les MO visés. Ces plans, qui sont publiés sur le Web², permettent de suivre l'évolution de l'état des infrastructures publiques et de leur DMA.

¹ SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, *Publications*, [en ligne] : <https://www.tresor.gouv.qc.ca/infrastructures-publiques/tableau-de-bord/>

² SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, *Publications*, [en ligne] : <https://www.tresor.gouv.qc.ca/infrastructures-publiques/publications/>

Faits saillants

❑ Investissements de 150,0 G\$ sur la période 2023-2033, en soutien à l'économie

- Un rehaussement de 7,5 G\$ par rapport au PQI 2022-2032, soit une augmentation de 49,6 G\$ depuis le PQI 2018-2028, afin d'assurer la réalisation des priorités gouvernementales et de continuer à accroître le potentiel économique du Québec à long terme;
- Le maintien du parc d'infrastructures demeure une priorité, se voyant allouer près de 81,0 G\$ des investissements prévus afin d'assurer la pérennité des infrastructures publiques.

❑ Une allocation des nouvelles disponibilités axée sur les priorités gouvernementales, dont :

- 2,3 G\$ pour l'agrandissement et le réaménagement d'hôpitaux ainsi que la reconstruction de CHSLD vétustes en MDAA;
- 2,4 G\$ destinés à la réalisation de projets d'ajout de classes et de réfection d'écoles, dont une bonification de 500 M\$ de la stratégie d'augmentation progressive des investissements en maintien du parc;
- 466 M\$ pour l'enseignement supérieur, notamment pour la mise en place de mesures liées à la diplomation ciblées dans le cadre de l'Opération main-d'œuvre;
- 1,8 G\$ consacrés au maintien en bon état du réseau routier ainsi qu'à son développement;
- 1,9 G\$ alloués à l'amélioration de la mobilité et à l'électrification du transport collectif, investissements auxquels s'ajoutent des versements anticipés de 500 M\$ d'aides financières effectués en 2022-2023 à l'égard de certains projets d'investissements de l'ARTM et de deux sociétés de transports, afin d'en favoriser leur réalisation;
- 1,1 G\$ pour les infrastructures des autres modes de transport, dont la réhabilitation et la réfection d'infrastructures ferroviaires et maritimes du gouvernement;
- 723 M\$ pour les ressources informationnelles afin d'accélérer la transformation numérique de l'État;
- 649 M\$ pour les services de garde éducatifs à l'enfance, pour améliorer le réseau afin notamment de poursuivre la réalisation des projets de création de places en CPE;
- 652 M\$ sont consacrés au logement social, pour soutenir la construction et la réfection de logements sociaux et abordables, en plus de 251,5 M\$ en aides financières versées en 2022-2023 pour, notamment, finaliser le montage financier de projets de logements;
- 422 M\$ pour le tourisme et les activités récréatives;
- 410 M\$ pour les infrastructures sportives.

Section A

Le Plan québécois des infrastructures 2023-2033

1. Des investissements en hausse pour réaliser des projets prioritaires	3
1.1 Des disponibilités de 14,6 G\$ à distribuer	3
1.2 Une allocation en fonction des priorités gouvernementales	4
1.3 Des investissements de 150,0 G\$ dans les différents secteurs d'activité du gouvernement	15
1.4 Une enveloppe centrale pour assurer la réalisation de projets majeurs	16
2. Un plan d'investissements en infrastructures en adéquation avec le contexte économique actuel	17
2.1 Maintien du niveau des investissements au premier quinquennat	17
2.2 La <i>Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure</i>	18
2.3 Le Plan d'action pour le secteur de la construction : pour soutenir et développer la capacité de l'industrie	18
3. Une planification équilibrée entre le développement et le maintien du parc d'infrastructures	21
3.1 Les investissements consacrés au maintien du parc demeurent une priorité	21
3.2 Un déficit de maintien d'actifs pris en charge à 70 % sur 10 ans	23
3.3 Une stratégie d'investissement pour améliorer l'état des infrastructures publiques	25
Annexe 1 – Élaboration du PQI 2023-2033	26
Annexe 2 – Investissements par types d'organismes	29
Annexe 3 – Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique	30

1. Des investissements en hausse pour réaliser des projets prioritaires

1.1 Des disponibilités de 14,6 G\$ à distribuer

Soucieux d'assurer la réalisation de ses engagements, le niveau des investissements prévus au PQI 2023-2033 a été relevé de 7,5 G\$, pour s'établir à 150,0 G\$.

- Il reflète les priorités que le gouvernement s'est données, plus particulièrement celles en santé, en éducation, en enseignement supérieur, en transport collectif et en logements sociaux.

En plus de ce rehaussement de 7,5 G\$ du PQI 2023-2033, de nouvelles disponibilités de 7,1 G\$ ont été dégagées, principalement en raison de l'avancement et de l'achèvement de projets au cours de l'année 2022-2023, de l'ajout de l'année 2032-2033 ainsi que de versements anticipés d'aide financière à des projets d'infrastructures en 2022-2023. Ainsi, ce sont 14,6 G\$ qui seront consacrés à de nouveaux investissements sur la période 2023-2033.

Disponibilités au PQI 2023-2033

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	PQI 2023-2033
Nouvelles disponibilités ^{1,2}	7 131,4
Rehaussement du niveau du PQI	7 500,0
Total	14 631,4

1 L'annexe 1 présente la méthodologie utilisée pour le calcul des nouvelles disponibilités.

2 Ces nouvelles disponibilités incluent 500,0 M\$ générés par le versement par anticipation en 2022-2023 d'une contribution du gouvernement du Québec, sous la forme d'aides financières, à des projets d'infrastructures de l'ARTM et de deux sociétés de transport en commun (pour plus de détail, voir la page A.9).

Répartition des disponibilités par secteur

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	PQI 2023-2033		
	Enveloppe sectorielle	Enveloppe centrale ¹	Total
Santé et services sociaux	1 825,0	472,0	2 297,0
Éducation	1 912,1	516,7	2 428,8
Enseignement supérieur	466,3	—	466,3
Réseau routier	831,3	979,0	1 810,3
Transport collectif	1 493,2	382,0	1 875,2
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	1 134,0	—	1 134,0
Ressources informationnelles	722,7	—	722,7
Développement du sport	409,9	—	409,9
Tourisme et activités récréatives	200,0	222,4	422,4
Logements sociaux et communautaires	492,3	159,8	652,1
Services de garde éducatifs à l'enfance	649,1	—	649,1
Autres secteurs	1 391,3	372,3	1 763,6
Total	11 527,2	3 104,2	14 631,4

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Se référer à la rubrique 1.4.

1.2 Une allocation en fonction des priorités gouvernementales

□ 2,3 G\$ pour l'agrandissement et le réaménagement d'hôpitaux ainsi que la reconstruction de CHSLD vétustes en MDAA

Dans l'objectif d'offrir aux Québécois un accès à des installations modernes permettant des soins de santé et de services sociaux de qualité ainsi que d'assurer à nos aînés et aux autres adultes ayant besoin de soins de longue durée un environnement approprié, des investissements de 1 825,0 M\$ sont alloués au secteur Santé et services sociaux et 472,0 M\$ à l'enveloppe centrale, pour un total de 2 297 M\$, dont :

- 1 524,8 M\$ principalement pour des projets majeurs d'agrandissement, de réaménagement ou de construction d'hôpitaux, dont les blocs opératoires de l'hôpital de Chicoutimi et de l'hôpital Charles-Le Moyne à Longueuil ainsi que de l'unité de chirurgie d'un jour de ce dernier, les blocs endoscopique et opératoire à l'Hôtel-Dieu de Lévis ainsi que la phase I de l'implantation des services de santé mentale, soit l'urgence psychiatrique, à l'hôpital Saint-François d'Assise à Québec;
- 396,7 M\$, entre autres, pour la reconstruction et la réfection de CHSLD inspirés du concept de MDAA, dont les CHSLD Parphilia-Ferland et Saint-Eusèbe dans la région de Lanaudière ainsi que le centre de soins prolongés Grace Dart et le CHSLD Benjamin-Victor-Rousselot à Montréal;
- 150,0 M\$ pour la conversion des EPNC en EPC;
- 100,0 M\$ pour des projets réalisés dans le cadre d'ententes avec le CCSSBJ et la RRSSN.

Allocation des disponibilités au PQI 2023-2033

Secteur Santé et services sociaux

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	PQI 2023-2033			Total
	Nombre estimé de projets	Enveloppe sectorielle	Enveloppe centrale	
Construction, agrandissement et réaménagement d'hôpitaux	14	1 148,8	376,0	1 524,8
Reconstruction et réfection de CHSLD	7	300,7	96,0	396,7
Conversion d'EPNC en EPC	ND	150,0	—	150,0
Ententes – CCSSBJ et RRSSN	ND	100,0	—	100,0
Autres projets et enveloppes	ND	125,5	—	125,5
Total	Plus de 21	1 825,0	472,0	2 297,0

Note : Ces investissements s'ajoutent aux sommes qui étaient prévues pour les projets inscrits au PQI 2022-2032 et non terminés.

□ 2,4 G\$ destinés à la réalisation de projets d'ajout de classes et de réfection d'écoles

Des investissements importants sont alloués à l'éducation afin de poursuivre la construction d'installations nécessaires à la réussite éducative et la réfection de celles existantes. À cet égard, des investissements de 1 912,1 M\$ et de 516,7 M\$ sont alloués respectivement au secteur Éducation et à l'enveloppe centrale, pour un total de 2 428,8 M\$, soit :

- 724,7 M\$ pour des projets non majeurs d'ajout d'espace pour la formation des jeunes et pour la formation professionnelle;
- 919,9 M\$ pour des projets majeurs d'ajout d'espace, dont 516,7 M\$ réservés à l'enveloppe centrale, entre autres pour la construction d'une école secondaire à Québec de la Commission scolaire Central Québec et la construction d'une école secondaire à Prévost du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord;
- 784,2 M\$ pour des travaux de réfection d'immeubles du réseau et le remplacement d'équipements.

Allocation des disponibilités au PQI 2023-2033

Secteur Éducation

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	PQI 2023-2033			Total
	Nombre estimé de projets	Enveloppe sectorielle	Enveloppe centrale	
Allocation pour des projets non majeurs d'ajout d'espace	45	724,7	—	724,7
Allocation pour des projets majeurs d'ajout d'espace	9	403,2	516,7	919,9
Allocation pour des projets non majeurs en maintien du parc	Plus de 1 000	784,2	—	784,2
Total	Plus de 1 054	1 912,1	516,7	2 428,8

Note : Ces investissements s'ajoutent aux sommes qui étaient prévues pour les projets inscrits au PQI 2022-2032 et non terminés.

DES INVESTISSEMENTS SIGNIFICATIFS POUR LE RÉSEAU DE L'ÉDUCATION

Les investissements consacrés au secteur Éducation ont plus que doublé au cours des dernières années, passant de 8 972,7 M\$ au PQI 2018-2028 à 22 249,2 M\$ au PQI 2023-2033.

Par ailleurs, les investissements planifiés au PQI 2023-2033 sont alloués majoritairement au maintien des infrastructures, dans une proportion de 65,1 % ou 14 492,0 M\$. Comparativement au PQI 2022-2032 (13 163,0 M\$), le PQI 2023-2033 présente des investissements en maintien du parc rehaussés de 1 329 M\$. Rappelons que depuis le PQI 2021-2031, le gouvernement a mis en place une stratégie d'augmentation progressive des investissements qui vise à relever le niveau des investissements en maintien du parc, notamment celui du MEQ. De plus, le gouvernement s'est engagé à bonifier cette stratégie en allouant 2,0 G\$ au cours des prochaines années, dont 500,0 M\$ au PQI 2023-2033.

Les investissements consentis depuis quatre ans, auxquels s'ajoutent ceux prévus au PQI 2023-2033, ont permis ou permettront la construction et la réfection de bâtiments du réseau scolaire afin d'ajouter des milliers de places pour les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire et de se doter de belles écoles partout au Québec. Ainsi, ce sont plus de 3 000 nouvelles classes au primaire et près de 44 000 places-élèves au secondaire qui se sont ajoutées ou s'ajouteront dans le réseau scolaire au cours des prochaines années.

□ 466 M\$ pour l'enseignement supérieur

Des investissements additionnels de 466,3 M\$ au secteur Enseignement supérieur sont prévus au PQI 2023-2033, soit 267,1 M\$ pour le réseau collégial et 199,2 M\$ pour le réseau universitaire, soit :

- 320,6 M\$ pour l'actualisation de programmes d'études collégiales (38,0 M\$) et pour des projets d'infrastructure des réseaux collégial (120,4 M\$) et universitaire (162,2 M\$) destinés à favoriser la mise en place de certaines mesures liées à la diplomation ciblées dans le cadre de l'Opération main-d'œuvre, laquelle vise à s'attaquer à la pénurie de main-d'œuvre dans certains domaines prioritaires;
- 145,7 M\$ pour d'autres projets non majeurs dans les réseaux collégial (108,7 M\$) et universitaire (37,0 M\$), notamment pour des infrastructures liées au logement étudiant.

Allocation des disponibilités au PQI 2023-2033

Secteur Enseignement supérieur

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	PQI 2023-2033			Total
	Nombre estimé de projets	Enveloppe sectorielle	Enveloppe centrale	
<i>Réseau collégial</i>				
Allocation pour l'actualisation de programmes d'études collégiales et pour des projets liés à l'Opération main-d'œuvre	9	158,4	—	158,4
Allocation pour d'autres projets non majeurs	16	108,7	—	108,7
Sous-total – réseau collégial	25	267,1		267,1
<i>Réseau universitaire</i>				
Allocation pour des projets liés à l'Opération main-d'œuvre	12	162,2	—	162,2
Allocation pour d'autres projets non majeurs	9	37,0	—	37,0
Sous-total – réseau universitaire	21	199,2		199,2
Total	46	466,3	—	466,3

Note : Ces investissements s'ajoutent aux sommes qui étaient prévues pour les projets inscrits au PQI 2022-2032 et non terminés.

□ 1,8 G\$ consacrés au maintien en bon état du réseau routier ainsi qu'à son développement

Au PQI 2023-2033, des investissements de 831,3 M\$ sont alloués au secteur Réseau routier et 979,0 M\$ à l'enveloppe centrale, pour un total de 1 810,3 M\$. Ces investissements sont notamment consacrés à des projets de maintien du parc, dont :

- Le réaménagement de la route 116 et de la route 132 entre l'autoroute 20 et le pont de Québec à Lévis;
- Des travaux préparatoires pour la reconstruction du pont Bailleul et l'ajout d'une voie réservée à gauche entre l'autoroute 40 et la route 344 à L'Assomption;
- La reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes entre Vaudreuil-Dorion et Senneville;
- La réfection de la chaussée de l'autoroute 15 à Laval et à Boisbriand et l'aménagement de voies réservées.

Allocation des disponibilités au PQI 2023-2033**Secteur Réseau routier**

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	PQI 2023-2033			Total
	Nombre estimé de projets	Enveloppe sectorielle	Enveloppe centrale	
Allocation pour des projets majeurs et non majeurs	6	831,3	979,0	1 810,3

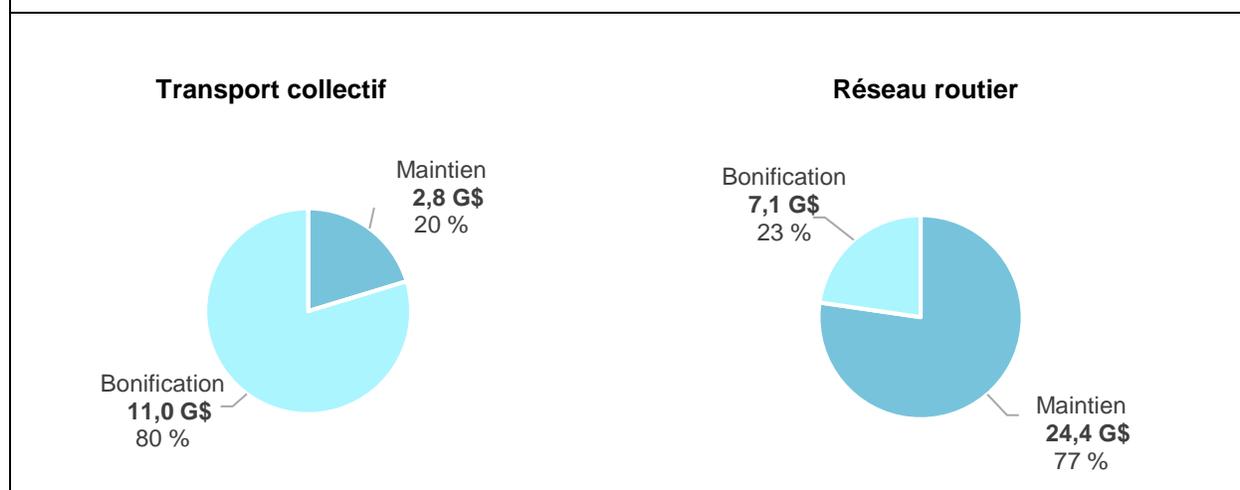
Note : Ces investissements s'ajoutent aux sommes qui étaient prévues pour les projets inscrits au PQI 2022-2032 et non terminés.

Considérant cette allocation de 1,8 G\$ au secteur Réseau routier, des investissements de 31,5 G\$ sont maintenant prévus au PQI 2023-2033, dont une part importante est consacrée en maintien du parc, soit 77 % (24,4 G\$). Par ailleurs, les investissements au secteur Réseau routier incluent 1 309,0 M\$³ pour des projets d'aménagement de voies réservées et de mesures préférentielles pour autobus, lesquels contribuent à l'amélioration du transport collectif.

- Les infrastructures routières sous la responsabilité du MTMD comptent plus de 31 000 kilomètres de route ainsi que quelque 9 900 structures, entre autres des ponts et des viaducs. Leur disponibilité est indispensable aux déplacements des citoyens, que ce soit en véhicule personnel ou en transport collectif, ainsi qu'au transport des marchandises.
- Les investissements requis au maintien en bon état de ces actifs stratégiques, essentiels au développement économique du Québec, sont élevés, considérant le coût élevé de reconstruction des chaussées et des structures, qui assurent la circulation des personnes et des biens sur une très grande superficie du territoire québécois, ainsi que l'atteinte de fin de la vie utile d'une portion importante du parc routier, construite au cours des années 1960 et 1970.

Le gouvernement doit donc poursuivre ses investissements dans les infrastructures routières afin d'assurer la sécurité des usagers, d'améliorer leur état ainsi que de favoriser le passage des différents modes de transport collectif.

**RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS EN TRANSPORT COLLECTIF ET EN RÉSEAU ROUTIER
SELON LE TYPE D'INVESTISSEMENTS AU PQI 2023-2033**



³ Ces investissements de 1 309,0 M\$ concernent neuf projets consacrés exclusivement à l'aménagement de voies réservées et de mesures préférentielles pour autobus, présentés distinctement dans la liste des projets du secteur Réseau routier aux pages B.54 à B.56. Les autres projets du secteur Réseau routier qui pourraient inclure une portion en aménagement de voies réservées sont exclus de ce montant.

□ 1,9 G\$ alloués à l'amélioration de la mobilité et à l'électrification du transport collectif

Des investissements de 1 493,2 M\$ sont alloués au secteur Transport collectif et 382,0 M\$ à l'enveloppe centrale afin de favoriser la mobilité des citoyens, d'accroître la fluidité de la circulation et d'électrifier le transport collectif, pour un total de 1 875,2 M\$:

- 193,3 M\$ pour la poursuite de projets non majeurs de transport collectif;
- 1 681,9 M\$ pour des projets majeurs de transport collectif, dont 382,0 M\$ réservés à l'enveloppe centrale, notamment pour le projet d'acquisition et de réaménagement du Centre Newton du RTC et celui de construction du Centre d'exploitation de Saint-Hubert du RTL, ainsi que pour la mise à l'étude de deux projets majeurs, soit le projet structurant de transport collectif électrique dans l'est et le nord-est de Montréal et le projet structurant de transport collectif dans l'axe du boulevard Saint-Martin, à Laval.

Allocation des disponibilités au PQI 2023-2033

Secteur Transport collectif

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	PQI 2023-2033			Total
	Nombre estimé de projets	Enveloppe sectorielle	Enveloppe centrale	
Allocation pour des projets non majeurs	ND	193,3	—	193,3
Allocation pour des projets majeurs	7	1 299,9	382,0	1 681,9
Total	Plus de 7	1 493,2	382,0	1 875,2

Note : Ces investissements s'ajoutent aux sommes qui étaient prévues pour les projets inscrits au PQI 2022-2032 et non terminés.

Par ailleurs, en raison des chantiers importants en transport collectif au Québec, le gouvernement a versé par anticipation en 2022-2023 des aides financières totalisant 500,0 M\$, prévues aux autres années du PQI 2022-2032, liées à la réalisation de travaux d'infrastructure de l'ARTM et de deux sociétés de transport en commun.

500 M\$ D'AIDES FINANCIÈRES VERSÉES EN 2022-2023¹

Les actions mises en œuvre au cours des dernières années pour renforcer la gestion et le suivi budgétaire ont permis, en 2022-2023, de suivre tout au long de l'exercice financier l'évolution et l'exécution des dépenses des MO. Sous l'angle d'une gestion saine et efficiente des fonds publics, le gouvernement a mis en œuvre un processus permettant d'anticiper le financement de certains projets d'investissements afin d'en favoriser leur réalisation. Les travaux et les actions menés en 2022-2023 ont permis d'anticiper le financement d'investissements totalisant 500,0 M\$ à des projets d'infrastructure pour des travaux déjà prévus au PQI 2022-2032.

Les aides financières accordées ciblent des projets en transport collectif de l'ARTM et de deux sociétés de transport en commun, soit le RTC et la STL. Ainsi, le gouvernement versera 500,0 M\$, d'ici le 31 mars 2023, à même les sommes disponibles au fonds général du fonds consolidé du revenu (271,5 M\$) et au Fonds d'électrification et de changements climatiques (228,5 M\$).

- 237,4 M\$ au RTC pour des travaux préparatoires du projet de réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec.
- 145,6 M\$ à l'ARTM pour la réalisation de différents projets favorisant une intégration de ses opérations avec celles du REM, notamment, les projets d'équipements de billetterie et de réseautique du REM.
- 117,0 M\$ à la STL pour la phase IV du projet d'agrandissement du garage sur l'avenue Francis-Hughes à Laval, afin d'augmenter sa capacité et de permettre l'accueil des autobus électriques.

Ces aides financières, totalisant 500,0 M\$, versées par le gouvernement en 2022-2023, relativement à des travaux déjà prévus au PQI 2022-2032, permettent de rendre disponible un montant équivalent au PQI 2023-2033 pour d'autres projets sous la responsabilité du MTMD.

¹ Toute aide financière versée par le gouvernement de façon anticipée pour des projets d'infrastructures comporte des modalités imposées aux bénéficiaires, lesquelles balisent l'utilisation de celles-ci ou les actions devant être posées pour conserver le transfert. Ces modalités permettent également au gouvernement de s'assurer que les objectifs de la subvention sont atteints afin de préserver une saine gestion des fonds publics.

En considérant la réalisation de tous les projets en transport collectif mis à l'étude qui seront à pourvoir à des PQI ultérieurs en temps opportun et celui du REM dans la région de Montréal réalisé par CDPQ Infra, hors PQI, il est prévu que les investissements en transport collectif atteignent environ 41,2 G\$, soit :

- 500,0 M\$ d'aides financières versées par anticipation en 2022-2023. Bien que la contribution du gouvernement aux projets concernés soit effectuée et exclue du PQI 2023-2033, les travaux, sous la responsabilité de l'ARTM et de deux sociétés de transports en commun, demeurent à être réalisés;
- 15,4 G\$ prévus au PQI 2023-2033, dont 13,8 G\$ au secteur Transport collectif et 1,6 G\$ réservés à l'enveloppe centrale;
- 25,3 G\$ estimés pour :
 - des projets de sociétés de transport en commun, inscrits actuellement « à l'étude » ou « en planification », dont le provisionnement complet sera à prévoir dans des PQI ultérieurs; plus particulièrement des projets structurants de transport collectif électrique;
 - Des contributions de partenaires comme le gouvernement fédéral et les sociétés de transport en commun pourraient se confirmer ultérieurement et auront une incidence sur la contribution du Québec à prévoir.
 - le projet hors PQI, en cours de réalisation, sous la responsabilité de CDPQ Infra, soit le REM dans la région de Montréal.

Le gouvernement projette que les investissements consacrés en transport collectif atteindront 41,2 G\$ et ceux du réseau routier, 54,5 G\$.

- En tenant compte des investissements de 7,2 G\$ pour l'aménagement de voies réservées et de mesures préférentielles pour autobus, prévus au secteur Réseau routier au PQI 2023-2033 ou à être provisionnés à ce secteur dans les PQI ultérieurs, les investissements du secteur Transport collectif se situeraient à un niveau comparable à celui du Réseau routier, en atteignant 48,4 G\$ comparativement à 47,3 G\$ pour ce dernier secteur.

Investissements prévus au PQI 2023-2033 et ceux projetés
Secteurs Transport collectif et Réseau routier
(en milliards de dollars)

	Versements anticipés en 2022-2023	PQI 2023-2033	PQI ultérieurs et hors PQI ²	Total	
<i>Transport collectif</i>					
Secteur Transport collectif	0,5	13,8	25,3	39,6	
Enveloppe centrale	—	1,6	—	1,6	
Total – Transport collectif	0,5	15,4	25,3	41,2	} 48,4
<i>Réseau routier</i>					
Aménagement de voies réservées et de mesures préférentielles pour autobus	—	1,3	5,9	7,2	} 47,3
Secteur Réseau routier ¹	—	30,2	10,2	40,4	
Enveloppe centrale	—	6,9	—	6,9	
Total – Réseau routier	—	38,4	16,1	54,5	

1 Ces investissements pour le secteur Réseau routier excluent les sommes attribuées pour les projets d'aménagement de voies réservées et de mesures préférentielles pour autobus.

2 Pour le projet hors PQI, sous la responsabilité de CDPQ Infra, les investissements incluent ceux déjà réalisés avant la période 2023-2033 et ceux à venir au cours de cette période.

PROJETS STRUCTURANTS DE TRANSPORT COLLECTIF

Au PQI 2023-2033, les modifications suivantes ont été apportées :

- Les projets structurants de transport collectif électrique pour prolonger le REM vers le centre de Laval et relier l'Est et l'Ouest de Laval ont été retirés, à la suite de la confirmation de CDPQ Infra de son désistement à les réaliser. Par ailleurs, un nouveau projet, le projet structurant de transport collectif dans l'axe du boulevard Saint-Martin – Laval – Bonification, est mis à l'étude pour répondre à des besoins sur le territoire de la ville de Laval;
- Les projets structurants de transport collectif électrique pour relier l'Est et le Nord-Est de Montréal au centre-ville (REM de l'Est), qui devaient être réalisés par CDPQ Infra, ont été abandonnés par ce dernier. En contrepartie, un nouveau projet, le projet structurant de transport collectif dans l'est et le nord-est de Montréal – Bonification, est mis à l'étude pour répondre aux besoins en transport collectif dans le secteur Est de la ville de Montréal.

PQI 2023-2033	Hors PQI
1. Réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec – Construction (Responsable : Ville de Québec)	8. REM dans la région de Montréal (Responsable : CDPQ Infra ¹)
2. Projet structurant de transport collectif électrique entre l'ouest de Gatineau et le centre-ville d'Ottawa – Bonification (Responsable : STO)	
3. Projets structurants de transport collectif électrique dans les axes du boulevard Taschereau et du prolongement de la ligne jaune du réseau de métro – Bonification (Responsable potentiel : CDPQ Infra ²)	
4. Projet structurant de transport collectif électrique pour relier le Sud-Ouest de Montréal au centre-ville – Bonification (Responsable : ARTM)	
5. Projet structurant de transport collectif électrique dans l'est et le nord-est de Montréal – Bonification (Responsable : MTMD)	
6. Projet structurant de transport collectif dans l'axe du boulevard Saint-Martin – Laval – Bonification (Responsable : ARTM)	
7. Projet structurant de transport collectif de type service rapide par bus dans l'axe des boulevards Notre-Dame et de la Concorde – Laval – Bonification ³ (Responsable : ARTM)	

1 Ce projet, pris en charge par CDPQ Infra, est hors PQI, car le gouvernement y contribue sous la forme d'une prise de participation en équité avec rendement. Au PQI ce sont les investissements en infrastructures qui y sont présentés et non les placements.

2 CDPQ Infra étudie ce projet.

3 Ce projet était déjà à l'étude au PQI 2022-2032, mais il n'avait pas été inclus dans la présente liste, qui recensait seulement les projets structurants de transport collectif électrique.

□ 1,1 G\$ pour les infrastructures des autres modes de transport

Une portion importante des investissements de 1 134,0 M\$ des autres modes de transport sera consacrée à différents projets visant la réhabilitation et la réfection d'infrastructures ferroviaires et maritimes du gouvernement ainsi que d'infrastructures routières locales de responsabilité municipale. Avec l'électrification de son parc de véhicules, les travaux de réhabilitation sur le chemin de fer de la Gaspésie et le chemin de fer Central Québec, propriétés du gouvernement, et l'implantation de centres de transbordement contribueront à la réduction des émissions des gaz à effet de serre du Québec, notamment par la réduction du nombre de véhicules lourds sur les routes des régions desservies par ces infrastructures.

□ 723 M\$ pour les ressources informationnelles

La transformation numérique des organismes publics requiert des investissements pour la soutenir, notamment dans les domaines de l'informatisation des services publics, de la lutte contre les cybermenaces et les cyberattaques ainsi que dans le décloisonnement des bases de données gouvernementales.

C'est pourquoi 722,7 M\$ sont alloués pour appuyer les technologies numériques, dont le Plan de modernisation technologique du RSSS, divers projets de l'ARQ, un nouveau module du système de gestion gouvernemental SAGIR et divers projets des réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur.

□ 649 M\$ pour les services de garde éducatifs à l'enfance

Pour développer et fournir des services de garde éducatifs à l'enfance de qualité, le MFA a présenté le *Grand chantier pour les familles – Plan d'action pour compléter le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance* à l'automne 2021. Ce plan prévoit la création de 37 000 nouvelles places subventionnées d'ici le 31 mars 2025. En date du 31 janvier 2023, 28 887 places sont en voie d'être créées et 8 378 ont été créées depuis le lancement du Grand chantier.

Ainsi, dans son objectif d'améliorer le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance, le gouvernement investit 649,1 M\$, pour poursuivre la réalisation des projets de création de places en CPE ainsi que la relocalisation permanente de CPE dans l'obligation de quitter leurs locaux qu'ils louent actuellement, principalement en raison de la reprise de ces locaux par les organismes locataires.

De plus, en février 2023, le MFA a mis en place le Bureau d'accélération de projets, en association avec les partenaires du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance. Le Bureau a pour mandat principal d'accélérer le développement des projets de création de places dans les services de garde éducatifs.

□ 652 M\$ pour les logements sociaux et communautaires

Des investissements de 652,1 M\$ sont consacrés au soutien de la construction et de la réfection de logements sociaux et abordables, dont 159,8 M\$ à l'enveloppe centrale, afin de finaliser le financement d'unités de logement déjà annoncées des programmes AccèsLogis, ainsi que la construction en région de 1 000 nouveaux logements découlant du Programme d'habitation abordable Québec. À ces 1 000 unités, 500 unités s'ajouteront en collaboration avec le secteur privé.

Ces investissements incluent également 105,0 M\$ pour assurer la contribution du gouvernement du Québec à la réfection du parc d'habitations à loyer modique dans le cadre de l'Initiative 2 de l'Entente Canada-Québec sur le logement.

De plus, 28,0 M\$ sont prévus pour poursuivre l'appui aux initiatives visant à améliorer les conditions de logement au Nunavik et 5,0 M\$ pour un projet pilote de logements modulaires afin de répondre au besoin du personnel du milieu de la santé en région éloignée.

**251,5 M\$ D'AIDES FINANCIÈRES VERSÉES EN 2022-2023
POUR LE LOGEMENT SOCIAL ET ABORDABLE**

Reconnaissant l'importance pour un ménage d'habiter un logement de qualité, et ce, dans le respect de sa capacité financière, le gouvernement redouble ses efforts quant à la bonification de l'offre de logements sociaux et abordables.

Ainsi, en plus des investissements de 652,1 M\$ au PQI 2023-2033, le gouvernement du Québec versera en 2022-2023, d'ici le 31 mars 2023, des aides financières totalisant 251,5 M\$¹ à des municipalités, afin de soutenir activement les organismes à but non lucratif dans la construction de logements sociaux et abordables. Elles permettront, entre autres, de finaliser le montage financier de certains projets, afin d'accélérer ainsi la réalisation de 3 300 logements dans le cadre des programmes AccèsLogis et d'appuyer la mise en chantier rapide de 450 logements financés par l'Initiative pour la création rapide de logements. Ainsi, plus de 5 250 logements seront réalisés.

¹ Ces aides financières concernent une bonification des programmes. Par conséquent, ces investissements n'étaient pas prévus au PQI 2022-2032 et n'ont pas généré de nouvelles disponibilités au PQI 2023-2033.

☐ 410 M\$ pour le développement du sport

Le gouvernement alloue 409,9 M\$ pour répondre aux besoins d'infrastructures sportives et récréatives, afin d'assurer à la population un meilleur accès à des installations de qualité et sécuritaires. Ce montant est consacré au Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique, soit 109,9 M\$ pour finaliser le financement de projets déjà annoncés et 300,0 M\$ pour financer le développement de nouveaux projets.

Ces investissements permettront la réalisation de différents projets de construction, d'aménagement, de rénovation, de mise aux normes, d'agrandissement ou de réaménagement d'installations récréatives et sportives ainsi que de sentiers et de sites de pratiques d'activités en plein air.

☐ 422 M\$ pour le tourisme et les activités récréatives

Des investissements de 422,4 M\$, dont 222,4 M\$ à l'enveloppe centrale, appuieront différents projets liés au tourisme et aux activités récréatives, notamment ceux du Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique, de la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique, de la Société des établissements de plein air du Québec, de la Commission de la capitale nationale du Québec, de la Société du Centre des congrès de Québec et de la Société du Palais des congrès de Montréal.

☐ 1,8 G\$ attribués aux autres secteurs

Des investissements de 1 763,6 M\$ sont consacrés aux autres secteurs, dont 231,5 M\$ pour le secteur Culture, 266,0 M\$ pour le secteur Administration gouvernementale, 277,7 M\$ pour le secteur Agriculture, forêts, faune et autres, 268,9 M\$ pour le secteur Développement du territoire nordique, 161,6 M\$ au secteur Environnement et 158,1 M\$ pour le secteur Recherche. L'annexe 1 de la section A présente plus de détails sur la ventilation des disponibilités pour les autres secteurs.

DES INVESTISSEMENTS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET L'ENVIRONNEMENT

Pour réduire les émissions de GES au Québec et s'adapter aux changements climatiques, le gouvernement entend consacrer des investissements en infrastructures de 56,6 G\$ axés sur le développement durable et l'environnement. Ceux-ci sont prévus au PQI 2023-2033 ainsi que ceux subséquents ou réalisés par CDPQ Infra hors PQI.

Des contributions fédérales de 6,9 G\$, allouées au Québec dans le cadre de la phase 2 du plan fédéral en infrastructures *Investir dans le Canada*, appuieront financièrement les investissements effectués par le gouvernement.

Ainsi, en considérant l'ensemble de ces investissements, c'est 63,5 G\$ qui seront consacrés à l'électrification, à la réduction des émissions de GES et à l'adaptation aux changements climatiques au cours des prochaines années.

Investissements en infrastructures favorisant l'électrification, la réduction des émissions de GES et l'adaptation aux changements climatiques (en milliards de dollars)

	Versements anticipés en 2022-2023	PQI 2023-2033	PQI ultérieurs et hors PQI ¹	Total
Gouvernement du Québec				
Transport collectif	0,5	15,4 ²	25,3	41,2
Réseau routier – Aménagement de voies réservées et de mesures préférentielles pour autobus	—	1,3	5,9	7,2
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres ³	—	0,1	—	0,1
Environnement	—	1,0	—	1,0
Municipalités ⁴	—	7,1	—	7,1
Sous-total	0,5	24,9	31,2	56,6
Gouvernement fédéral⁵				
Transport en commun (EBI)	—	—	4,4	4,4
Infrastructure verte (EBI)	—	—	2,2	2,2
Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes	—	—	0,3	0,3
Sous-total	—	—	6,9	6,9
Total	0,5	24,9	38,1	63,5

- 1 Pour le projet hors PQI sous la responsabilité de CDPQ Infra, les investissements incluent ceux déjà réalisés avant la période 2023-2033 et ceux à venir au cours de cette période.
- 2 Le montant de 15,4 G\$ en transport collectif inclut 1,6 G\$ réservés à l'enveloppe centrale.
- 3 Cette somme concerne des programmes de réduction des émissions de GES dans les transports maritime, aérien et ferroviaire et autres ainsi que des mesures de la Politique de mobilité durable, plus particulièrement celles concernant le transport actif.
- 4 Ce montant concerne principalement des programmes d'aide pour des travaux de construction, de réfection et d'agrandissement d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées ainsi que de remplacement de conduites et pour des travaux visant la résilience et l'adaptation face aux inondations.
- 5 Ces investissements du gouvernement fédéral incluent ceux déjà réalisés avant la période 2023-2033 et ceux à venir au cours de cette période.

1.3 Des investissements de 150,0 G\$ dans les différents secteurs d'activité du gouvernement

Le PQI 2023-2033 prévoit des investissements de 150,0 G\$ du gouvernement du Québec dans différents secteurs d'activité, comme le démontre le tableau qui suit.

Sommaire des investissements prévus au PQI 2023-2033, par secteur (contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	PQI 2023-2033 avant répartition des disponibilités	Répartition des disponibilités	PQI 2023-2033 final	%
Santé et services sociaux				
Santé et services sociaux	22 328,2	1 825,0	24 153,2	16,1
Éducation et culture				
Éducation	20 337,1	1 912,1	22 249,2	14,8
Enseignement supérieur	7 266,5	466,3	7 732,8	5,2
Culture	1 904,2	231,5	2 135,7	1,4
Développement du sport	613,9	409,9	1 023,8	0,7
Économie et environnement				
Réseau routier	30 713,3	831,3	31 544,6	21,0
Transport collectif	12 288,2	1 493,2	13 781,4	9,2
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	3 317,3	1 134,0	4 451,3	3,0
Municipalités	7 076,7	47,5	7 124,2	4,7
Tourisme et activités récréatives	1 125,0	200,0	1 325,0	0,9
Logements sociaux et communautaires	2 409,9	492,3	2 902,2	1,9
Développement du territoire nordique	884,4	268,9	1 153,3	0,8
Recherche	827,1	158,1	985,2	0,7
Environnement	842,1	141,6	983,7	0,7
Agriculture, forêts, faune et autres	616,9	277,7	894,6	0,6
Soutien aux personnes et aux familles				
Services de garde éducatifs à l'enfance	252,5	649,1	901,6	0,6
Gouverne et justice				
Administration gouvernementale	4 561,7	266,0	4 827,7	3,2
Ressources informationnelles	6 992,5	722,7	7 715,2	5,1
Sous-total – Enveloppes sectorielles	124 357,3	11 527,2	135 884,5	90,6
Enveloppe centrale ¹	11 011,3	3 104,2	14 115,5	9,4
Total	135 368,6	14 631,4	150 000,0	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

¹ Se référer à la rubrique 1.4.

Des tableaux généraux et détaillés sur les investissements prévus au PQI 2023-2033 sont présentés à la section B du document.

1.4 Une enveloppe centrale pour assurer la réalisation de projets majeurs

Pour assurer la contribution financière du gouvernement à des projets majeurs priorités, notamment pour une approbation de leur DO ou DA d'ici le 31 mars 2024, une enveloppe centrale est prévue au PQI 2023-2033, conformément à l'article 7 de la LIP. Le transfert de montants de l'enveloppe centrale de 14,1 G\$ aux secteurs concernés requiert une décision du Conseil des ministres.

Montants réservés à l'enveloppe centrale du PQI 2023-2033, par secteur (contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Réseau routier	6 931,8
Santé et services sociaux	2 861,5
Autres secteurs	4 322,2
Total	14 115,5

Le gouvernement doit prévoir la mise en œuvre de façon graduelle des projets majeurs à l'étude et en planification au cours des prochains PQI, ce qui requiert une contribution du gouvernement estimée à environ 44,0 G\$^{4,5} qui n'est pas encore provisionnée pour les réaliser. La mise à jour annuelle des PQI ultérieurs rendra disponibles de nouvelles sommes qui permettront de garantir la réalisation des projets qui sont retenus.

- Pour les projets à l'étude et en planification qui nécessitent une contribution du gouvernement du Québec de 1,0 G\$ et plus, un provisionnement progressif à l'enveloppe centrale est effectué en fonction de la date prévue d'approbation de leur DA, ce qui permet de planifier les investissements d'ici leur réalisation.

Les projets qui font l'objet d'un provisionnement à l'enveloppe centrale ne sont pas rendus publics afin de respecter le pouvoir de décision du Conseil des ministres quant à leur mise en œuvre et de réduire le risque de collusion dans le cadre de leur réalisation.

⁴ Au PQI 2022-2032, les contributions du gouvernement restant à provisionner étaient estimées à environ 39,0 G\$.

⁵ Cette estimation exclut les sommes nécessaires au provisionnement d'un projet dont CDPQ Infra pourrait prendre la responsabilité, soit le « Projets structurants de transport collectif électrique dans les axes du boulevard Taschereau et du prolongement de la ligne jaune du réseau de métro ».

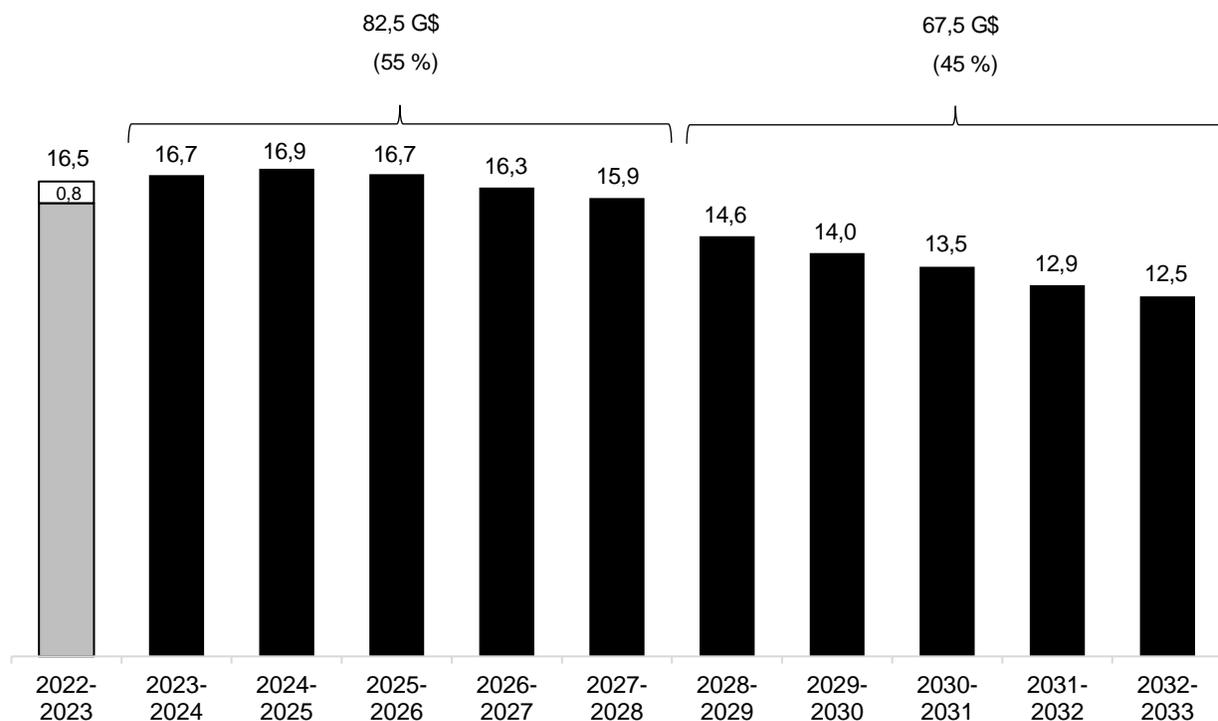
2. Un plan d'investissements en infrastructures en adéquation avec le contexte économique actuel

2.1 Maintien du niveau des investissements au premier quinquennat

Comparativement au PQI 2022-2032, le gouvernement maintient à un niveau semblable les investissements en infrastructures prévus dans le premier quinquennat du PQI, et ce, pour assurer la poursuite des projets initiés partout au Québec dans le cadre des PQI précédents, particulièrement ceux visés par la LACPI. Ainsi, il entend consacrer 82,5 G\$ ou 55 % des investissements prévus sur dix ans.

Investissements annuels

(contribution du gouvernement du Québec, en milliards de dollars et en pourcentage)



1 Les investissements probables de 2022-2023 incluent des versements anticipés d'aides financières de 0,8 G\$, dont 0,5 G\$ versés pour le transport collectif et 0,3 G\$ versés pour les logements sociaux.

2.2 La Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure

La LACPI, adoptée en décembre 2020, vise à alléger certaines procédures, sans toutefois réduire les normes existantes, afin de démarrer plus rapidement 180 projets d'infrastructures jugés prioritaires. Ces mesures d'accélération sont bien définies, circonscrites et temporaires et concernent l'expropriation, le domaine de l'État, l'environnement ainsi que l'aménagement et l'urbanisme.

Il y a actuellement 179 projets d'infrastructures qui sont suivis dans le cadre de la LACPI, à la suite du retrait de 3 projets au MEQ, MES et MTMD ainsi que de la subdivision de 2 projets au MEQ et MTMD, soit :

- 51 projets sous la responsabilité du MTMD ou des sociétés de transport en commun (projets structurants de transport collectif électrique, voies réservées, reconstruction de routes, d'autoroutes ou de ponts, voies maritimes et ferroviaires);
- 81 projets sous la responsabilité du MSSS (maisons des aînés, CHSLD et hôpitaux);
- 35 projets sous la responsabilité du MEQ (écoles primaires ou secondaires et centres de formation aux adultes ou professionnelle);
- 4 projets sous la responsabilité du MES (cégeps et universités);
- 8 projets sous la responsabilité de la SQI (palais de justice et immeubles du gouvernement).

La LACPI prévoit la publication d'une reddition de comptes semestrielle pour chacun des projets bénéficiant de mesures d'accélération, au plus tard le 31 mai et le 30 novembre de chaque année, et un suivi de leur état d'avancement. Cette reddition de comptes, publiée sur le site Internet du SCT, doit être réalisée jusqu'à ce que les projets d'infrastructure soient terminés.

- Depuis l'adoption de la LACPI en décembre 2020, 54 projets, qui sont actuellement en réalisation au MSSS, au MEQ et au MTMD, ont utilisé des mesures d'accélération prévues à cette dernière.

Le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs publie également une reddition de comptes portant sur l'application des mesures d'accélération en matière d'environnement, dont la dernière mise à jour a été réalisée le 30 septembre 2021.

Un bilan de l'application de la LACPI sera déposé à l'Assemblée nationale en 2026.

2.3 Le Plan d'action pour le secteur de la construction : pour soutenir et développer la capacité de l'industrie

Le gouvernement a publié, le 21 mars 2021, le PAC, pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2023, afin d'augmenter la capacité de l'industrie de la construction à réaliser les projets prévus au PQI. En septembre 2022, 40 mesures sur les 42 prévues avaient été mises en œuvre et ont permis d'atteindre les résultats suivants :

- Du premier axe, portant notamment sur l'adoption de nouvelles façons de faire, les résultats des principales mesures mises en œuvre sont notamment, des changements au Système électronique d'appel d'offres du gouvernement qui permettent depuis janvier 2021 le dépôt d'une soumission par voie électronique pour tous les modes d'adjudication, sauf pour un appel d'offres avec une évaluation de la qualité et un prix comportant des lots.

- Dans le cas du deuxième axe visant à rendre la mise en œuvre du PQI plus efficace de façon permanente, les résultats des principales mesures mises en œuvre sont notamment :
 - Le déploiement de plusieurs initiatives afin de favoriser l’achat local et l’acquisition responsable dont :
 - Le démarrage d’un chantier sur le développement d’une politique d’achat responsable introduisant les principes de développement durable, d’achat local et de circularité;
 - L’élaboration d’un projet pilote débuté à l’automne 2022 sur l’approvisionnement en béton avec une faible émission de carbone.
 - Par ailleurs, outre les mesures du PAC, rappelons l’adoption le 25 mai 2022 de la *Loi visant principalement à promouvoir l’achat québécois et responsable par les organismes publics, à renforcer le régime d’intégrité des entreprises et à accroître les pouvoirs de l’Autorité des marchés publics*.
- Relativement au troisième axe concernant la réduction de la rareté de la main-d’œuvre, les résultats des principales mesures mises en œuvre sont notamment :
 - L’orientation et le soutien de plus de 3 670 chômeurs vers des formations menant à des métiers de la construction et l’octroi de subventions salariales totalisant 3,96 M\$ pour l’embauche de plus de 700 personnes sans emploi;
 - L’opportunité offerte à 3 875 candidats de s’inscrire à leur examen de qualification pour devenir compagnon alors qu’ils n’avaient que 85 % de leur apprentissage complété;
 - Un accès facilité aux métiers de la construction en délivrant plus de 3 700 certificats de compétences, en permettant notamment aux étudiants en formation professionnelle d’accéder aux chantiers de construction pendant leurs études et en permettant une deuxième exemption aux enfants d’employeurs;
 - L’accompagnement de plus de 600 candidats potentiels désirant faire reconnaître leur expérience de travail hors construction et de plus de 350 immigrants désirant se faire reconnaître des expériences acquises à l’étranger;
 - La révision de 10 programmes d’études professionnelles et le démarrage de 19 petites cohortes afin de mieux répondre aux besoins de main-d’œuvre qualifiée.
- Quant au quatrième axe relatif à l’augmentation de la productivité de l’industrie, les résultats des principales mesures mises en œuvre sont notamment :
 - L’application de la Feuille de route gouvernementale, annoncée le 20 août 2021, établissant la cadence d’implantation jusqu’en mars 2026 de la modélisation des données des infrastructures, aussi appelée BIM, pour les donneurs d’ouvrage publics suivants : la SQI, le MTMD, la SHQ, Hydro-Québec, la Ville de Montréal et la Ville de Québec;
 - 103 projets des donneurs d’ouvrage publics utilisaient le BIM à divers niveaux d’avancement lors de la conception et de la construction, et à terme, lors de l’exploitation des infrastructures.
 - Le versement de près de 6 M\$ pour rehausser les infrastructures technologiques de la SQI, du MTMD, de la SHQ, de la Ville de Québec et de la Ville de Montréal afin d’accélérer l’intégration et l’utilisation du BIM;

- Le versement d'une aide financière de 13,7 M\$ au Groupe BIM du Québec afin de démarrer 171 diagnostics numériques et d'accompagner 54 entreprises dans l'implantation de solutions numériques et dans la formation des employés pour, au terme de l'entente, soutenir le virage numérique de près de 350 entreprises du secteur de la construction;
- Le versement d'aides financières de 1,9 M\$ afin d'identifier et de concevoir des infrastructures publiques faisant appel à la préfabrication, dont une maison des aînés présentement en conception et trois centres de détention en processus d'appel de proposition pour les étapes de conception et de construction;
- L'admissibilité des entreprises de la construction au programme ESSOR d'Investissement Québec qui offre des prêts pour l'acquisition de nouvelles technologies et d'équipements innovants.

Quant au cinquième axe relatif au soutien de la croissance des entreprises du secteur de la construction, ces dernières peuvent soumettre des demandes au MEIE pour obtenir des prêts et des garanties de prêts pour soutenir leurs projets majeurs d'expansion.

Conjuguées aux autres actions du gouvernement, dont l'adoption de la LACPI, ces mesures ont contribué à l'obtention de résultats concrets en 2022⁶ :

- L'emploi dans le secteur de la construction au Québec a atteint un nouveau sommet historique, même si un ralentissement s'est enclenché dans un contexte de hausse des taux d'intérêt;
- Le secteur de la construction employait 295 700 personnes en moyenne comparativement à 284 700 en 2021, soit une croissance de 3,9 % et un sommet historique par rapport à 263 800 en 2020 et à 264 700 en 2019;
- Après 11 mois, le produit intérieur brut réel du secteur de la construction s'élevait en moyenne à 102,5 % du niveau de 2019 d'avant la pandémie;
- Les mises en chantier sont demeurées élevées, soit 57 100, se situant à un sommet historique depuis 2004, en excluant l'année record en 2021 (67 800 chantiers).

Ces résultats, basés sur les redditions de comptes des différents ministères et organismes, indiquent que le PAC, qui se termine au 31 mars 2023, a répondu à ses objectifs en maximisant la réalisation de projets prioritaires, tout en améliorant la richesse collective du Québec.

⁶ Selon les données disponibles au 1^{er} mars 2023

POURSUITE DE MESURES AVEC L'OPÉRATION MAIN-D'ŒUVRE ET LA FEUILLE DE ROUTE GOUVERNEMENTALE POUR LA MODÉLISATION DES DONNÉES DES INFRASTRUCTURES

Avec l'Opération main-d'œuvre lancée en novembre 2021, le gouvernement poursuivra jusqu'en 2026 certaines des mesures déjà prévues au PAC, en plus d'ajouter une bonification temporaire du soutien du revenu de 475 \$ par semaine accordé aux personnes sans emploi qui suivent une formation menant à l'exercice d'un métier ou d'une profession.

De même, le déploiement de la Feuille de route gouvernementale pour le BIM, sous la responsabilité de la SQI et du MTMD, se poursuivra jusqu'en 2026 en collaboration avec l'industrie de la construction avec les objectifs d'accroître la productivité et de contribuer à réduire la pénurie de main-d'œuvre. À terme, la Feuille de route permettra, notamment par l'augmentation du nombre de donneurs d'ouvrages publics participants, d'accroître l'optimisation et l'efficacité de la réalisation des projets, grâce à des échanges d'information et de données en temps réel.

L'ensemble de ces mesures permettra d'attirer, de former et de requalifier plus de travailleurs dans le secteur de la construction.

3. Une planification équilibrée entre le développement et le maintien du parc d'infrastructures

3.1 Les investissements consacrés au maintien du parc demeurent une priorité

Dans l'objectif d'assurer la pérennité du parc d'infrastructures existant tout en développant les installations nécessaires aux besoins des générations actuelles et futures, une répartition adéquate des investissements entre le maintien et la bonification du parc s'avère essentielle. Le processus d'allocation des sommes au PQI prend en compte les constats énoncés dans les PAGI des organismes publics à l'égard des infrastructures sous leur responsabilité. Ces PAGI permettent de suivre l'état du parc d'infrastructures et d'identifier les investissements publics en maintien du parc à prioriser.

Les investissements prévus au PQI sont effectués par deux types d'organismes :

- les organismes publics qui sont propriétaires d'infrastructures consacrées à des services publics sous la responsabilité directe du gouvernement, comme les ministères, les centres de services scolaires et les établissements du RSSS;
- les organismes subventionnés, comme les municipalités et les sociétés de transport en commun, qui reçoivent une contribution financière du gouvernement pour les infrastructures dont ils sont propriétaires et grâce auxquelles ils assurent les services publics sous leur responsabilité. Il est à noter que seule la contribution financière du gouvernement à ces organismes est incluse au PQI.

Au PQI 2023-2033, 80 % des investissements prévus concernent des organismes publics (120,2 G\$) alors que le solde de 20 % est relatif à des organismes subventionnés (29,8 G\$).

- Les investissements visant le maintien du parc sont favorisés dans une proportion globale de 60 %.

Investissements au PQI 2023-2033

Par type d'investissements et par type d'organisme¹

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	Organismes publics	%	Organismes subventionnés	%	Total	%
Maintien du parc	68 537,0	64	12 392,1	44	80 929,1	60
Bonification du parc	39 327,1	36	15 628,3	56	54 955,4	40
Sous-total	107 864,2	100	28 020,3	100	135 884,5	100
Enveloppe centrale ²	12 303,8		1 811,7		14 115,5	
Total	120 168,0	80	29 832,0	20	150 000,0	100

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Le détail des investissements au PQI 2023-2033 par mission et par secteur est présenté à l'annexe 2 de la section A.

2 Se référer à la rubrique 1.4.

Le gouvernement priorise les projets des organismes publics qui visent à répondre aux besoins liés à la vétusté physique du parc d'actifs qui est vieillissant, particulièrement pour la réfection et la reconstruction des infrastructures à la fin de leur vie utile.

- 68,5 G\$, soit 64 % des investissements totaux de 107,9 G\$, sont alloués au maintien du parc d'infrastructures. Ils permettent également de renouveler des équipements désuets et d'assurer le remplacement et l'évolution fonctionnelle d'infrastructures telles que des écoles, des centres hospitaliers, des CHSLD ainsi que des infrastructures routières.
- 39,3 G\$ (36 %) sont consacrés aux besoins de développement prioritaires du parc, notamment pour la construction d'hôpitaux ainsi que l'édification de MDAA et de nouvelles écoles.

Mentionnons que le DMA des infrastructures des organismes publics est évalué à 34,9 G\$ en mars 2023. Celui-ci correspond à la valeur estimée des investissements nécessaires pour rétablir en bon état (IEG de A, B ou C) les infrastructures en mauvais état (IEG de D ou E).

Quant aux organismes subventionnés, une attention particulière est accordée aux demandes prioritaires d'investissements pour le développement de nouvelles infrastructures permettant de meilleurs services aux citoyens.

- 15,6 G\$, soit 56 % des investissements totaux de 28,0 G\$ sont prévus en bonification du parc d'infrastructures, principalement pour les sociétés de transport en commun, les services de garde éducatifs à l'enfance et les logements sociaux et communautaires. Un accent particulier est mis dans le transport collectif afin de favoriser la mobilité des citoyens, l'augmentation de la fluidité de la circulation et l'électrification de ce mode de transport.
- 12,4 G\$ (44 %) sont prévus pour répondre aux besoins de maintien du parc des organismes subventionnés, qui est dans un meilleur état (82 % des infrastructures ayant un IEG de A, B ou C) que celui des organismes publics (56 % des infrastructures ayant un IEG de A, B ou C).

Comme les infrastructures de ces organismes n'appartiennent pas au gouvernement, ces derniers ont la responsabilité de voir à leur maintien en bon état. Ainsi, le coût des travaux nécessaires afin de rétablir en bon état celles en mauvais état n'est pas inclus dans le calcul du DMA.

INFRASTRUCTURES DES ORGANISMES PUBLICS ET SUBVENTIONNÉS		
Les organismes publics	Bon état (ABC) 56 %	PQI 2023-2033 120 168 M\$
	DMA 34 897 M\$	
<p>Le parc d'infrastructures des organismes publics regroupe principalement les ministères, les organismes gouvernementaux, les centres de services scolaires⁷, les cégeps, les universités⁸ ainsi que les établissements du RSSS. Ce parc, d'une valeur de remplacement de plus de 300,0 G\$, comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • plus de 12 800 immeubles, dont des écoles et des centres hospitaliers; • plus de 31 100 kilomètres de routes ainsi que 9 900 ponts et viaducs. <p>En tenant compte de l'effet escompté de la stratégie d'augmentation progressive des investissements en maintien du parc, la proportion des infrastructures dans un bon état pourrait augmenter de 56 % à 71 % d'ici mars 2033.</p>		
Les organismes subventionnés	Bon état (ABC) 82 %	PQI 2023-2033 29 832 M\$
<p>Le parc d'infrastructures des organismes subventionnés regroupe principalement les municipalités et les sociétés de transport en commun. Ce parc, d'une valeur de remplacement de plus de 250,0 G\$, comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • plus de 99 000 kilomètres de conduites d'eau potable, pluviale et d'eaux usées; • une multitude d'infrastructures pour le transport collectif, dont plus de 500 kilomètres de réseaux pour les voies réservées, le réseau ferroviaire de trains de banlieue et le métro de Montréal. 		

3.2 Un déficit de maintien d'actifs pris en charge à 70 % sur 10 ans

Le DMA associé aux infrastructures en mauvais et en très mauvais état (IEG de D ou E) qui appartiennent aux organismes publics est évalué à 34,9 G\$ en mars 2023.

Ce déficit s'explique par le fait qu'un grand nombre d'infrastructures publiques du Québec, dont une portion importante a été construite dans les années 1960 et 1970, ont atteint, ou atteindront dans les prochaines années leur fin de vie utile qui varie généralement entre 25 et 75 ans selon leur nature. Cette situation s'applique particulièrement aux infrastructures routières et aux immeubles du réseau de l'éducation, dont l'âge avancé fait en sorte que des investissements majeurs sont requis pour les remettre en bon état (IEG de A, B ou C).

⁷ Incluant les 61 centres de services scolaires et les 11 commissions scolaires.

⁸ Bien que seules l'Université du Québec et ses constituantes fassent partie du périmètre comptable du gouvernement, l'ensemble des universités québécoises sont considérées comme des organismes publics au sens de la LIP. Par conséquent, leur parc d'infrastructures est inclus dans cette catégorie d'organisme.

Évolution du DMA des organismes publics

Par secteur

(en millions de dollars et en pourcentage)

	PAGI 2022-2023	Dégradation naturelle	Nouveaux constats	Résorption	Variation	PAGI 2023-2024	%
Réseau routier	19 416,9	899,9	1 158,0	(1 260,6)	797,3	20 214,2	58
Éducation	5 867,3	846,5	1 817,9	(871,2)	1 793,2	7 660,5	22
Autres secteurs	5 285,8	640,8	1 770,2	(674,2)	1 736,8	7 022,6	20
Total	30 570,0	2 387,2	4 746,1	(2 806,0)	4 327,3	34 897,3	100

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

Au cours de la dernière année, le DMA a augmenté de 4,3 G\$. Cette variation s'explique par :

- une augmentation de 2,4 G\$ liée à la dégradation naturelle des infrastructures inspectées, incluant l'inflation du coût des travaux cumulés et non réalisés en cours d'année;
- une augmentation de 4,7 G\$ attribuable principalement à de nouveaux constats et à une révision à la hausse du coût de certains projets de réfection et de reconstruction d'infrastructures en mauvais et en très mauvais état (IEG de D ou E);
- une diminution de 2,8 G\$ en raison des travaux réalisés en 2022-2023 dans tous les secteurs ayant permis de résorber du DMA.

Prise en charge du DMA

Par secteur

(en millions de dollars et en pourcentage)

	DMA total	DMA pris en charge	%
Réseau routier	20 214,2	11 866,4	59
Éducation	7 660,5	6 559,5	86
Autres secteurs	7 022,6	6 031,6	86
Total	34 897,3	24 457,4	70

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

Des investissements de 24,5 G\$ au PQI 2023-2033 permettront de prendre en charge 70 % du DMA de 34,9 G\$ en réalisant, au cours de la prochaine décennie, la réfection, la reconstruction et le remplacement des infrastructures les plus vétustes. Ainsi, le gouvernement planifie utiliser une part importante des investissements prévus au PQI 2023-2033 pour réaliser des travaux ciblant le DMA associé aux infrastructures en mauvais et en très mauvais état (IEG de D ou E) appartenant aux organismes publics.

3.3 Une stratégie d'investissement pour améliorer l'état des infrastructures publiques

Afin de maintenir et d'améliorer la proportion d'infrastructures des organismes publics en bon état, le gouvernement poursuit la mise en œuvre de sa stratégie d'augmentation progressive des investissements en maintien du parc.

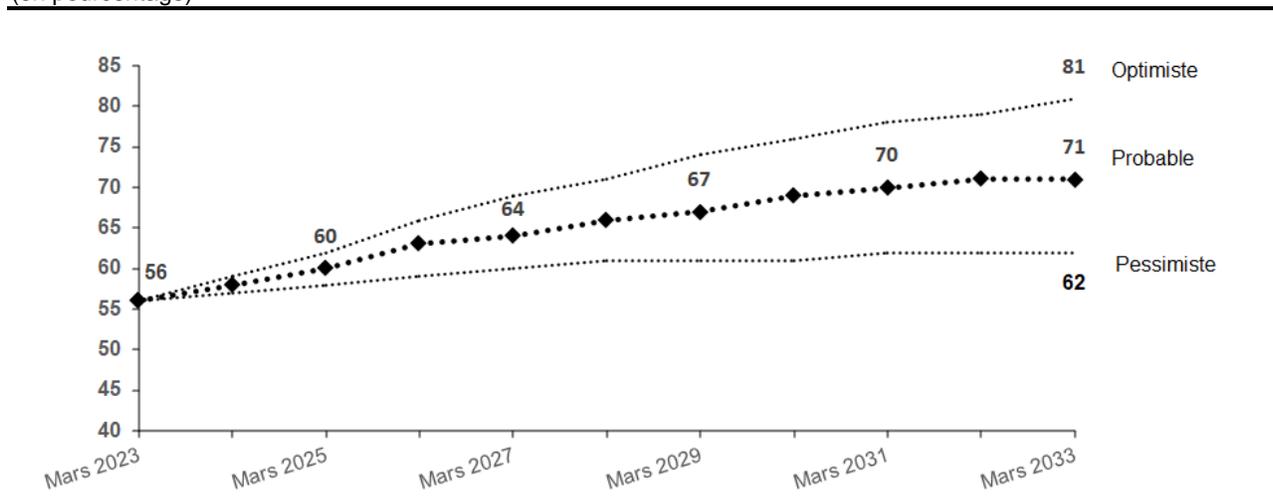
- Cette stratégie, qui consiste à relever les enveloppes de maintien du parc sur une période de dix ans, permettra de compenser le manque à gagner entre les investissements prévus au PQI et les besoins répertoriés aux PAGI, de maintenir le même niveau décennal des investissements en maintien du parc qu'au PQI précédent et de les indexer.

Pour orienter les choix d'investissements, un modèle prévisionnel sur un horizon décennal a été développé. Cet exercice de modélisation vise à établir la progression des effets attendus de la stratégie d'investissements en maintien du parc et à déterminer les ajustements requis, notamment par l'identification des projets de reconstruction ou de remplacement nécessaires en fonction du cycle de vie de chaque infrastructure.

Ainsi, en anticipant l'effet de la stratégie d'augmentation progressive des investissements en maintien du parc sur les 10 prochains PQI, soit d'ici le PQI 2033-2043, les résultats du modèle prévisionnel indiquent qu'elle permettrait de hausser la proportion anticipée des infrastructures en bon état des organismes publics de 56 % en mars 2023 à 71 % en mars 2033.

- La proportion des infrastructures en bon état pourrait atteindre 81 % si, par exemple, les projets de maintien du parc se réalisaient plus rapidement que prévu;
- La proportion des infrastructures en bon état pourrait être de 62 % si, par exemple, le taux de dégradation des infrastructures ou l'inflation était plus élevé que prévu.

Effet anticipé de la stratégie d'augmentation progressive des investissements en maintien du parc sur la proportion des infrastructures en bon état (IEG de A, B ou C) des organismes publics
(en pourcentage)



Puisqu'il s'agit d'une modélisation, les résultats probants obtenus par le modèle continueront d'être précisés au cours des prochains PQI et pourront donc varier dans le temps. Ainsi, l'effet réel des investissements sur l'état du parc d'infrastructures pourrait différer de ceux projetés en fonction de la mise à jour de l'évaluation de l'état des infrastructures aux PAGI, d'une dégradation des infrastructures différente de celle anticipée due notamment aux changements climatiques, des choix d'investissement qui seront faits par les MO de même que par leur capacité à réaliser les travaux planifiés et par celle de l'industrie de la construction d'y répondre.

Annexe 1 – Élaboration du PQI 2023-2033

L'élaboration annuelle du PQI s'effectue en tenant compte de l'état d'avancement des projets en cours, des besoins exprimés par les MO et des priorités gouvernementales retenues. Ainsi, à partir du plan de l'année précédente, les facteurs suivants sont considérés.

Évolution au cours de 2022-2023 (première année du PQI précédent)

Le point de départ du PQI 2023-2033 ne correspond pas au PQI 2022-2032 publié. En effet, afin de refléter les opérations survenues en 2022-2023, les éléments suivants doivent être pris en compte pour mettre à jour le PQI 2022-2032, soit :

- Les décisions du Conseil des ministres en 2022-2023. Pour tous les projets majeurs dont les dossiers ont été approuvés par le Conseil des ministres pendant l'année en cours, un transfert des sommes allouées à ces projets est fait à partir de l'enveloppe centrale vers les enveloppes sectorielles des MO responsables de ces projets;
- Les révisions de coût ou de contribution de partenaire de certains projets, qui ont engendré des modifications de la contribution prévue du gouvernement, particulièrement dans le cas de projets majeurs;
- Le versement par anticipation de la contribution du gouvernement du Québec, sous la forme d'une aide financière, à des projets d'infrastructures d'organismes subventionnés;
- Les sommes libérées par l'avancement et l'achèvement de projets, lesquelles deviennent disponibles pour d'autres investissements;
- Le retrait de la première année du PQI 2022-2032, soit 2022-2023.

Le résultat de ces opérations permet d'établir le solde disponible des enveloppes sectorielles et de l'enveloppe centrale au début de l'élaboration du PQI 2023-2033.

Élaboration du PQI 2023-2033

Dans un premier temps, une nouvelle année (2032-2033) est ajoutée au PQI pour une somme équivalente à celle allouée à l'année retirée (2022-2023) du PQI précédent, soit 15,1 G\$, afin que le niveau décennal des investissements demeure constant.

Pour l'année ajoutée, une portion des investissements est allouée en priorité à la stratégie d'augmentation progressive des investissements en maintien du parc pour en assurer sa pérennité (8,8 G\$). Après cette allocation, le solde non distribué de l'année 2032-2033 est alors disponible pour la réalisation de nouvelles initiatives (6,6 G\$, en tenant compte du solde de la provision pour imprévus au PQI 2022-2032 de 0,3 G\$), à laquelle s'ajoutent les sommes libérées par des opérations survenues en 2022-2023 (0,5 G\$ dégagés par un versement par anticipation de la contribution du gouvernement sous la forme d'une aide financière).

Dans un deuxième temps, le gouvernement détermine annuellement le niveau des investissements au PQI en fonction des besoins recensés et des priorités gouvernementales, tout en tenant compte de l'incidence de ces investissements sur les finances publiques (7,5 G\$).

Finalement, le gouvernement répartit ces disponibilités de 14,6 G\$ (solde disponible de 6,6 G\$, sommes dégagées de 0,5 G\$ par un versement par anticipation et un rehaussement de 7,5 G\$) entre, d'une part, les enveloppes sectorielles afin de mettre en œuvre des projets sous la responsabilité des MO et, d'autre part, l'enveloppe centrale afin de réserver des sommes éventuellement requises pour la réalisation à venir de projets majeurs.

Annexe 1 (suite) – Élaboration du PQI 2023-2033

Élaboration du PQI 2023-2033

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	PQI 2022-2032 Budget de dépenses (mars 2022)	Retrait de l'année 2022-2023	Transferts de l'enveloppe centrale	Versements anticipés ¹	Solde au début de l'élaboration du PQI 2023-2033	Ajout de l'année 2032- 2033	Décisions gouvernementales		PQI 2023-2033 final
							Rehaus- sement	Répartition des disponibilités	
Enveloppes sectorielles	129 127,1	(15 077,0)	1 991,0	(500,0)	115 541,1	8 816,2 ²	—	11 527,2	135 884,5
Enveloppe centrale	13 372,9	(10,0)	(1 991,0)		11 371,9	(360,6)	—	3 104,2	14 115,5
Sous-total	142 500,0	(15 087,0)	—	(500,0)	126 913,0	8 455,6	—	14 631,4	150 000,0
Disponibilités	—	—	—	500,0	500,0	6 631,4 ³	7 500,0	(14 631,4)	—
Total	142 500,0	(15 087,0)	—	—	127 413,0	15 087,0	7 500,0	—	150 000,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

- 1 Le versement par anticipation de la contribution du gouvernement du Québec, sous la forme d'une aide financière, à des projets d'infrastructures de l'ARTM et de deux sociétés de transport en commun.
- 2 Cette somme représente la portion des investissements allouée en priorité aux enveloppes récurrentes d'investissements en maintien du parc pour en assurer la pérennité.
- 3 Cette somme inclut le virement de 360,6 M\$ de l'enveloppe centrale, correspondant au solde de la provision pour imprévus au PQI 2022-2032.

Annexe 1 (suite) – Élaboration du PQI 2023-2033

Ventilation des disponibilités

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	PQI 2022-2032			PQI 2023-2033			PQI 2023-2033					
	Budget de dépenses (mars 2022)	Retrait de l'année 2022-2023	Transferts de l'enveloppe centrale	Versements anticipés	Solde de début	Évolution des enveloppes		Ventilation des disponibilités				
						Ajout de l'année 2032-2033	Rehaussement	Répartition des disponibilités	Enveloppes finales	Sommes attribuées aux enveloppes sectorielles	Distribution des sommes attribuées à l'enveloppe centrale ¹	Total des disponibilités par mission
Santé et services sociaux	22 754,2	(2 598,3)	1 118,3	-	21 274,2	1 054,0	-	1 825,0	472,0	1 825,0	472,0	2 297,0
Santé et services sociaux												
Éducation et culture	21 116,1	(2 605,4)	42,8	-	18 553,5	1 783,6	-	1 912,1	22 249,2	1 912,1	516,7	2 428,8
Éducation	7 141,5	(853,0)	283,1	-	6 571,5	694,9	-	466,3	7 732,8	466,3	-	466,3
Enseignement supérieur	2 117,4	(331,4)	-	-	1 786,1	118,1	-	231,5	2 135,7	231,5	-	231,5
Culture	675,8	(89,0)	-	-	586,7	27,2	-	409,9	1 023,8	409,9	-	409,9
Développement du sport	31 050,8	(3 878,8)	326,0	-	27 497,9	2 623,9	-	3 019,8	33 141,5	3 019,8	516,7	3 536,5
Économie et environnement												
Réseau routier	30 672,6	(2 781,7)	365,7	-	28 256,6	2 456,6	-	831,3	31 544,6	831,3	979,0	1 810,3
Transport collectif	13 395,6	(1 018,2)	-	(500,0) ²	11 877,4	410,8	-	1 493,2	13 781,4	1 493,2	382,0	1 875,2
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	3 644,0	(726,4)	-	-	2 917,6	399,7	-	1 134,0	4 451,3	1 134,0	-	1 134,0
Municipalités	7 448,3	(985,6)	50,0	-	6 512,7	564,0	-	47,5	7 124,2	47,5	-	47,5
Tourisme et activités récréatives	1 259,8	(331,7)	27,9	-	956,0	169,0	-	200,0	1 325,0	200,0	222,4	422,4
Logements sociaux et communautaires	2 540,5	(312,6)	-	-	2 227,8	182,1	-	492,3	2 902,2	492,3	159,8	652,1
Développement du territoire nordique	808,6	(150,7)	159,3	-	817,2	67,2	-	268,9	1 153,3	268,9	-	268,9
Recherche	1 000,8	(173,7)	-	-	827,1	-	-	158,1	985,2	158,1	-	158,1
Environnement	902,5	(96,8)	(2,1)	-	803,7	38,5	-	141,6	983,7	141,6	20,0	161,6
Agriculture, forêts, faune et autres	837,7	(170,3)	(86,6)	-	580,8	36,1	-	277,7	894,6	277,7	-	277,7
Sous-total	62 510,5	(6 747,8)	514,3	(500,0)	55 777,0	4 323,8	-	5 044,6	65 145,3	5 044,6	1 763,2	6 807,8
Soutien aux personnes et aux familles												
Services de garde éducatifs à l'enfance	474,1	(234,8)	-	-	239,3	13,2	-	649,1	901,6	649,1	-	649,1
Gouverne et justice												
Administration gouvernementale	4 764,8	(552,9)	26,3	-	4 238,2	323,5	-	266,0	4 827,7	266,0	-	266,0
Ressources informationnelles	7 572,8	(1 064,5)	6,3	-	6 514,7	477,8	-	722,7	7 715,2	722,7	-	722,7
Sous-total	12 337,6	(1 617,3)	32,5	-	10 752,8	801,3	-	988,7	12 542,8	988,7	-	988,7
Sous-total - Enveloppes sectorielles	129 127,1	(15 077,0)	1 991,0	(500,0)	115 541,1	8 816,2³	-	11 527,2	135 884,5	11 527,2	2 751,9	14 279,1
Enveloppe centrale	13 372,9	(10,0)	(1 991,0)	-	11 371,9	(360,6)	-	3 104,2	14 115,5	-	352,3⁴	352,3
Disponibilités	-	-	-	500,0	500,0	6 631,4⁵	7 500,0	(14 631,4)	-	-	-	-
Total	142 500,0	(15 087,0)	-	-	127 473,0	15 087,0	-	7 500,0	150 000,0	11 527,2	3 104,2	14 631,4

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

- 1 Cette distribution est présentée à titre illustratif seulement, afin de refléter des transferts potentiels de l'enveloppe centrale en fonction de l'état d'avancement des projets. Le transfert de sommes aux secteurs exigera une décision du Conseil des ministres, et ce, afin de mettre en œuvre, parmi les projets à l'étude, ceux que le gouvernement priorisera.
- 2 Le versement par anticipation de la contribution du gouvernement du Québec, sous la forme d'une aide financière, à des projets d'infrastructures de l'ARTM et de deux sociétés de transport en commun.
- 3 Cette somme représente la portion des investissements allouée en priorité aux enveloppes récurrentes d'investissements en maintien du parc pour en assurer sa pérennité.
- 4 Corresponds au solde des disponibilités non attribuées aux enveloppes sectorielles pour des imprévus.
- 5 Cette somme inclut le virement de 360,6 M\$ de l'enveloppe centrale, correspondant au solde de la provision pour imprévus au PQI 2022-2032.

Annexe 2 – Investissements par types d’organismes

Investissements au PQI 2023-2033

Par mission et secteur, par types d’organismes et d’investissements

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	Organismes publics			Organismes subventionnés			Total
	Maintien	Bonification	Sous-total	Maintien	Bonification	Sous-total	
Santé et services sociaux							
Santé et services sociaux	10 376,6	13 776,6	24 153,2	–	–	–	24 153,2
Éducation et culture							
Éducation	14 492,0	7 757,2	22 249,2	–	–	–	22 249,2
Enseignement supérieur	6 279,4	1 453,3	7 732,8	–	–	–	7 732,8
Culture	388,3	417,5	805,8	1 060,5	269,4	1 329,9	2 135,7
Développement du sport	61,3	312,3	373,6	200,9	449,3	650,2	1 023,8
Sous-total	21 221,1	9 940,4	31 161,4	1 261,4	718,7	1 980,1	33 141,5
Économie et environnement							
Réseau routier	24 383,6	7 161,0	31 544,6	–	–	–	31 544,6
Transport collectif	–	–	–	2 792,3	10 989,1	13 781,4	13 781,4
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	2 359,2	1 183,5	3 542,7	572,5	336,1	908,5	4 451,3
Municipalités	–	–	–	6 530,3	593,8	7 124,2	7 124,2
Tourisme et activités récréatives	999,1	170,9	1 170,1	–	154,9	154,9	1 325,0
Logements sociaux et communautaires	1 245,0	296,0	1 541,0	665,6	695,6	1 361,2	2 902,2
Développement du territoire nordique	553,7	400,6	954,3	–	198,9	198,9	1 153,3
Recherche	–	602,7	602,7	–	382,5	382,5	985,2
Environnement	312,8	0,3	313,1	441,4	229,2	670,6	983,7
Agriculture, forêts, faune et autres	405,0	190,8	595,7	–	298,8	298,8	894,6
Sous-total	30 258,5	10 005,7	40 264,3	11 002,2	13 878,9	24 881,0	65 145,3
Soutien aux personnes et aux familles							
Services de garde éducatifs à l’enfance	–	–	–	108,7	793,0	901,6	901,6
Gouverne et justice							
Administration gouvernementale	2 703,5	1 866,7	4 570,1	19,8	237,7	257,5	4 827,7
Ressources informationnelles	3 977,4	3 737,8	7 715,2	–	–	–	7 715,2
Sous-total	6 680,8	5 604,5	12 285,3	19,8	237,7	257,5	12 542,8
Sous-total – enveloppes sectorielles	68 537,0	39 327,1	107 864,2	12 392,1	15 628,3	28 020,3	135 884,5
Enveloppe centrale	3 606,1	8 697,7	12 303,8	–	1 811,7	1 811,7	14 115,5
Total	72 143,1	48 024,9	120 168,0	12 392,1	17 439,9	29 832,0	150 000,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

Annexe 3 – Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique

Un projet d'infrastructure est soumis à la Directive lorsque son coût estimé est de 50,0 M\$ et plus pour les projets immobiliers ou de 100,0 M\$ et plus pour les projets routiers et, depuis une décision du Conseil du trésor en juillet 2019, pour les projets en transport collectif.

- **Pour qu'un projet soit considéré à l'étude au PQI**, une fiche d'avant-projet doit être conçue afin de décrire et de justifier le besoin auquel le projet doit répondre. Selon la priorité accordée, le Conseil des ministres approuve, le cas échéant, la fiche d'avant-projet et le projet est alors mis « à l'étude ».
- **Durant l'étude**, un DO doit être élaboré afin d'apprécier la pertinence du projet et de veiller à recommander la meilleure option pour répondre au besoin et aux exigences établies. Au terme de cette étude, le Conseil des ministres approuve le DO, le cas échéant, et le projet est autorisé « en planification ».
- **Durant la planification**, un DA doit être élaboré afin de détailler l'option retenue et de développer son plan de gestion. Au terme de la planification, le Conseil des ministres approuve le DA, le cas échéant, et le projet est alors « en réalisation ».
- **Durant la réalisation**, des rapports sommaires indiquant l'état d'avancement doivent être élaborés au 31 mars et au 30 septembre de chaque année et transmis au SCT. Pendant la réalisation, toute modification importante de la portée, de l'échéancier, du financement ou du coût du projet doit être autorisée par le Conseil des ministres.
- **Pour qu'un projet soit considéré en service**, l'infrastructure construite, remplacée ou réhabilitée doit être complètement en service ou partiellement dans le cas d'une mise en service progressive. Il est cependant possible que certains travaux, acquisitions ou règlements des litiges restent à compléter.
- À la **clôture**, tous les travaux sont réalisés à la satisfaction du donneur d'ouvrage, généralement le MTMD ou la SQI, et le service complet est offert depuis au moins un an, ce qui donne lieu à la réception formelle. Un rapport de clôture doit alors être transmis au SCT. Il est cependant possible que certains travaux mineurs, acquisitions ou règlements des litiges restent à compléter.

Section B

Investissements prévus au Plan par secteur

1. Tableaux sommaires	4
1.1 Investissements par mission et par secteur.....	4
1.2 Investissements par mission, secteur et par année.....	6
1.3 Investissements par type d'investissements et par année.....	8
1.4 Investissements par mission, secteur et par type d'investissements	10
1.5 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus et autres investissements au PQI 2023-2033 par mission, secteur et par projet et enveloppe.....	12
1.6 Investissements par mission, secteur et par région administrative	14
2. Les investissements prévus au plan par secteur	16
2.1 Santé et services sociaux	18
2.1.1 Investissements au PQI 2023-2033	18
2.1.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement	18
2.1.3 Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement.....	26
2.2 Éducation	30
2.2.1 Investissements au PQI 2023-2033	30
2.2.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement	30
2.2.3 Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement.....	40
2.3 Enseignement supérieur	43
2.3.1 Investissements au PQI 2023-2033	43
2.3.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement	43
2.3.3 Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement.....	46
2.4 Réseau routier	51
2.4.1 Investissements au PQI 2023-2033	51
2.4.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement	51
2.4.3 Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement.....	58

2.5	Transport collectif	64
2.5.1	Investissements au PQI 2023-2033	64
2.5.2	Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement	64
2.5.3	Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement.....	68
2.6	Municipalités.....	71
2.6.1	Investissements au PQI 2023-2033	71
2.6.2	Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement	71
2.6.3	Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement.....	73
2.7	Administration gouvernementale.....	76
2.7.1	Investissements au PQI 2023-2033	76
2.7.2	Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement	76
2.7.3	Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement de la Société québécoise des infrastructures	79
2.8	Culture.....	83
2.8.1	Investissements au PQI 2023-2033	83
2.8.2	Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement	83
2.9	Développement du sport.....	85
2.9.1	Investissements au PQI 2023-2033	85
2.9.2	Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement	85
2.10	Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres.....	87
2.10.1	Investissements au PQI 2023-2033	87
2.10.2	Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement	87
2.11	Tourisme et activités récréatives	90
2.11.1	Investissements au PQI 2023-2033	90
2.11.2	Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement	90
2.12	Logements sociaux et communautaires.....	92
2.12.1	Investissements au PQI 2023-2033	92
2.12.2	Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement	93

2.13 Développement du territoire nordique	94
2.13.1 Investissements au PQI 2023-2033	94
2.13.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement	94
2.14 Recherche	96
2.14.1 Investissements au PQI 2023-2033	96
2.14.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement	96
2.15 Environnement	98
2.15.1 Investissements au PQI 2023-2033	98
2.15.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement	98
2.16 Agriculture, forêts, faune et autres.....	100
2.16.1 Investissements au PQI 2023-2033	100
2.16.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement	100
2.17 Services de garde éducatifs à l'enfance	101
2.17.1 Investissements au PQI 2023-2033	101
2.17.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement	101
2.18 Ressources informationnelles.....	102
2.18.1 Investissements au PQI 2023-2033	102
2.18.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement	102
3. Investissements probables pour l'année 2022-2023	105
4. Investissements réalisés en 2021-2022	106
Annexe 1 – Historique des investissements réalisés par rapport à ceux prévus pour les années 2017-2018 à 2021-2022.....	108
Annexe 2 – Historique des investissements prévus aux plans québécois des infrastructures.....	110
Annexe 3 – Investissements par mission, secteur, type et par région administrative.....	112

1. Tableaux sommaires

1.1 Investissements par mission et par secteur

Investissements au PQI 2023-2033 par mission et par secteur

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Mission et secteur	PQI 2023-2033			
	Enveloppe sectorielle	Ressources informationnelles	Total	%
Santé et services sociaux				
Santé et services sociaux	24 153,2	1 934,8	26 088,0	17,4
Éducation et culture				
Éducation	22 249,2	956,9	23 206,2	15,5
Enseignement supérieur	7 732,8	787,7	8 520,4	5,7
Culture	2 135,7	77,2 ¹	2 212,9	1,5
Développement du sport	1 023,8	–	1 023,8	0,7
Sous-total	33 141,5	1 821,8	34 963,3	23,3
Économie et environnement				
Réseau routier	31 544,6	–	31 544,6	21,0
Transport collectif	13 781,4	–	13 781,4	9,2
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	4 451,3	–	4 451,3	3,0
Municipalités	7 124,2	–	7 124,2	4,7
Tourisme et activités récréatives	1 325,0	–	1 325,0	0,9
Logements sociaux et communautaires	2 902,2	–	2 902,2	1,9
Développement du territoire nordique	1 153,3	–	1 153,3	0,8
Recherche	985,2	–	985,2	0,7
Environnement	983,7	–	983,7	0,7
Agriculture, forêts, faune et autres	894,6	–	894,6	0,6
Sous-total	65 145,3	–	65 145,3	43,4
Soutien aux personnes et aux familles				
Services de garde éducatifs à l'enfance	901,6	–	901,6	0,6
Gouverne et justice				
Administration gouvernementale	4 827,7	3 958,6	8 786,3	5,9
Sous-total – enveloppes sectorielles	128 169,4	7 715,2	135 884,5	90,6
Enveloppe centrale ²			14 115,5	9,4
Total			150 000,0	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Sociétés d'État de la culture.

2 Se référer à la rubrique 1.4 de la section A.

PQI 2022-2032			
Enveloppe sectorielle	Ressources informationnelles	Total	%
22 754,2	1 734,9	24 489,1	17,2
21 116,1	971,9	22 088,0	15,5
7 141,5	799,8	7 941,3	5,6
2 117,4	92,4	2 209,8	1,6
675,8	–	675,8	0,5
31 050,8	1 864,1	32 914,9	23,1
30 672,6	–	30 672,6	21,5
13 395,6	–	13 395,6	9,4
3 644,0	–	3 644,0	2,6
7 448,3	–	7 448,3	5,2
1 259,8	–	1 259,8	0,9
2 540,5	–	2 540,5	1,8
808,6	–	808,6	0,6
1 000,8	–	1 000,8	0,7
902,5	–	902,5	0,6
837,7	–	837,7	0,6
62 510,5	–	62 510,5	43,9
474,1	–	474,1	0,3
4 764,8	3 973,8	8 738,6	6,1
121 554,3	7 572,8	129 127,1	90,6
		13 372,9	9,4
		142 500,0	100,0

1.2 Investissements par mission, secteur et par année

Investissements au PQI 2023-2033

par mission, secteur et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Mission et secteur	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	Sous-total 2023-2028
Santé et services sociaux						
Santé et services sociaux	3 621,3	3 583,9	3 509,9	3 285,0	2 282,9	16 283,1
Éducation et culture						
Éducation	3 163,2	3 052,9	3 094,5	3 047,2	2 515,7	14 873,4
Enseignement supérieur	913,1	878,0	921,6	914,3	851,6	4 478,5
Culture	224,9	299,2	295,4	268,8	243,3	1 331,6
Développement du sport	180,4	190,2	138,9	125,2	90,0	724,8
Sous-total	4 481,7	4 420,2	4 450,4	4 355,4	3 700,6	21 408,3
Économie et environnement						
Réseau routier	3 305,2	3 450,1	3 319,7	3 434,7	3 575,3	17 085,1
Transport collectif	1 008,3	1 133,3	1 322,6	1 266,5	2 530,6	7 261,4
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	662,0	563,1	612,6	596,8	440,2	2 874,7
Municipalités	606,2	710,6	717,6	742,9	765,1	3 542,5
Tourisme et activités récréatives	335,4	344,9	210,6	97,2	51,5	1 039,7
Logements sociaux et communautaires	454,3	343,1	355,5	421,7	263,4	1 837,9
Développement du territoire nordique	182,3	207,3	207,5	144,4	60,6	802,1
Recherche	145,9	125,1	132,3	148,3	110,0	661,5
Environnement	79,1	138,1	153,1	134,6	122,5	627,3
Agriculture, forêts, faune et autres	176,3	155,0	133,1	114,1	58,8	637,4
Sous-total	6 955,0	7 170,6	7 164,6	7 101,4	7 978,0	36 369,7
Soutien aux personnes et aux familles						
Services de garde éducatifs à l'enfance	170,9	142,6	143,2	138,2	139,5	734,4
Gouverne et justice						
Administration gouvernementale	486,4	570,6	558,8	579,9	633,8	2 829,6
Ressources informationnelles	988,3	1 034,9	900,3	808,8	863,4	4 595,7
Sous-total	1 474,7	1 605,6	1 459,1	1 388,7	1 497,2	7 425,3
Sous-total – enveloppes sectorielles						
Enveloppe centrale ¹	–	–	–	–	307,4	307,4
Total	16 703,7	16 922,9	16 727,1	16 268,8	15 905,6	82 528,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

¹ Se référer à la rubrique 1.4 de la section A.

2028-2029	2029-2030	2030-2031	2031-2032	2032-2033	Sous-total 2028-2033	Total
1 910,5	1 670,6	1 471,6	1 445,6	1 371,7	7 870,1	24 153,2
1 875,8	1 648,9	1 448,9	1 168,2	1 234,0	7 375,8	22 249,2
680,6	611,2	602,7	532,9	826,9	3 254,3	7 732,8
198,8	153,4	161,6	158,2	132,3	804,2	2 135,7
69,8	48,3	48,3	57,1	75,5	299,0	1 023,8
2 824,9	2 461,8	2 261,5	1 916,3	2 268,8	11 733,3	33 141,5
3 649,7	2 968,0	2 881,4	2 484,5	2 475,8	14 459,5	31 544,6
1 494,3	1 551,0	1 271,2	1 241,1	962,3	6 520,0	13 781,4
373,5	303,4	298,7	311,9	289,2	1 576,6	4 451,3
714,6	717,7	717,1	718,0	714,3	3 581,7	7 124,2
48,6	47,8	55,7	51,0	82,1	285,3	1 325,0
195,0	196,6	205,3	209,8	257,6	1 064,3	2 902,2
41,1	43,6	71,2	98,8	96,5	351,2	1 153,3
115,6	82,3	45,4	40,0	40,3	323,7	985,2
80,6	78,8	76,7	83,9	36,4	356,4	983,7
58,4	52,8	56,6	30,7	58,8	257,2	894,6
6 771,6	6 042,0	5 679,3	5 269,7	5 013,2	28 775,6	65 145,3
113,5	13,5	13,5	13,5	13,2	167,3	901,6
524,4	452,1	380,6	350,3	290,6	1 998,1	4 827,7
768,3	617,8	594,9	581,3	557,3	3 119,5	7 715,2
1 292,7	1 069,9	975,5	931,5	847,9	5 117,6	12 542,8
12 913,3	11 257,8	10 401,4	9 576,6	9 514,7	53 663,9	135 884,5
1 669,9	2 736,9	3 123,5	3 304,4	2 973,4	13 808,1	14 115,5
14 583,2	13 994,7	13 524,9	12 881,0	12 488,1	67 472,0	150 000,0

1.3 Investissements par type d'investissements et par année

Investissements au PQI 2023-2033

par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Type d'investissements	PQI 2023-2033					Sous-total 2023-2028
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	
Maintien du parc						
Maintien d'actifs ¹	4 281,3	3 503,0	3 226,0	3 325,3	3 738,1	18 073,6
Prise en charge du DMA	2 723,4	3 005,4	3 490,1	3 493,7	2 961,4	15 674,0
Remplacement	2 029,0	2 318,6	2 271,5	2 123,0	2 042,0	10 784,1
Études	35,6	46,6	16,3	4,3	3,0	105,8
Sous-total	9 069,3	8 873,5	9 004,0	8 946,3	8 744,5	44 637,5
Bonification du parc						
Ajout et amélioration	7 531,2	7 936,4	7 626,8	7 175,6	6 645,8	36 915,9
Études	103,1	112,9	96,3	146,9	207,9	667,2
Sous-total	7 634,4	8 049,4	7 723,1	7 322,5	6 853,8	37 583,1
Enveloppe centrale ²	–	–	–	–	307,4	307,4
Total	16 703,7	16 922,9	16 727,1	16 268,8	15 905,6	82 528,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Ces sommes, de même que celles allouées pour le remplacement, peuvent contribuer à résorber le DMA.

2 Se référer à la rubrique 1.4 de la section A.

PQI 2023-2033							PQI 2022-2032
2028-2029	2029-2030	2030-2031	2031-2032	2032-2033	Sous-total 2028-2033	Total	Total
4 023,9	4 225,8	4 268,3	4 199,8	4 286,6	21 004,4	39 078,0	38 695,0
2 295,2	1 965,4	1 756,6	1 465,3	1 300,9	8 783,4	24 457,4	21 509,3
1 589,4	1 313,2	1 208,3	1 104,9	1 287,9	6 503,7	17 287,9	15 303,7
–	–	–	–	–	–	105,8	115,9
7 908,5	7 504,4	7 233,2	6 770,0	6 875,5	36 291,6	80 929,1	75 624,0
4 936,4	3 753,4	3 168,2	2 806,6	2 639,3	17 303,9	54 219,8	52 896,3
68,3	–	–	–	–	68,3	735,6	606,8
5 004,8	3 753,4	3 168,2	2 806,6	2 639,3	17 372,3	54 955,4	53 503,1
1 669,9	2 736,9	3 123,5	3 304,4	2 973,4	13 808,1	14 115,5	13 372,9
14 583,2	13 994,7	13 524,9	12 881,0	12 488,1	67 472,0	150 000,0	142 500,0

1.4 Investissements par mission, secteur et par type d'investissements

Investissements au PQI 2023-2033

par mission, par secteur et par type

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Mission et secteur	PQI 2023-2033				
	Maintien du parc				
	Maintien d'actifs ¹	Prise en charge du DMA	Remplacement	Études	Sous-total
Santé et services sociaux					
Santé et services sociaux	1 264,0	2 697,0	6 368,0	47,6	10 376,6
Éducation et culture					
Éducation	5 510,9	6 559,5	2 421,6	–	14 492,0
Enseignement supérieur	2 960,4	1 808,3	1 507,9	2,8	6 279,4
Culture	918,9	232,1	297,9	–	1 448,8
Développement du sport	252,2	–	10,0	–	262,2
Sous-total	9 642,4	8 599,8	4 237,4	2,8	22 482,5
Économie et environnement					
Réseau routier	11 062,2	11 866,4	1 454,8	0,2	24 383,6
Transport collectif	1 091,2	–	1 701,1	–	2 792,3
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	2 677,7	70,8	175,4	7,8	2 931,7
Municipalités	5 069,4	–	1 460,9	–	6 530,3
Tourisme et activités récréatives	712,5	286,6	–	–	999,1
Logements sociaux et communautaires	1 279,5	592,2	38,9	–	1 910,6
Développement du territoire nordique	553,7	–	–	–	553,7
Recherche	–	–	–	–	–
Environnement	619,7	81,1	53,5	–	754,2
Agriculture, forêts, faune et autres	398,5	–	6,4	–	405,0
Sous-total	23 464,5	12 897,2	4 891,1	8,0	41 260,7
Soutien aux personnes et aux familles					
Services de garde éducatifs à l'enfance	108,7	–	–	–	108,7
Gouverne et justice					
Administration gouvernementale	1 963,1	263,4	449,4	47,4	2 723,3
Ressources informationnelles	2 635,4	–	1 342,0	–	3 977,4
Sous-total	4 598,5	263,4	1 791,4	47,4	6 700,6
Sous-total – enveloppes sectorielles	39 078,0	24 457,4	17 287,9	105,8	80 929,1
Enveloppe centrale ²	3 606,1	–	–	–	3 606,1
Total	42 684,1	24 457,4	17 287,9	105,8	84 535,2

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Ces sommes, de même que celles allouées pour le remplacement, peuvent contribuer à résorber le DMA.

2 Se référer à la rubrique 1.4 de la section A.

PQI 2023-2033				PQI 2022-2032		
Bonification du parc			Total	Maintenance du parc	Bonification du parc	Total
Ajout et amélioration	Études	Sous-total				
13 763,5	13,0	13 776,6	24 153,2	10 593,3	12 160,9	22 754,2
7 748,1	9,1	7 757,2	22 249,2	13 163,0	7 953,1	21 116,1
1 444,0	9,3	1 453,3	7 732,8	5 894,3	1 247,1	7 141,5
686,9	–	686,9	2 135,7	1 401,8	715,7	2 117,4
761,6	–	761,6	1 023,8	99,1	576,7	675,8
10 640,7	18,4	10 659,1	33 141,5	20 558,2	10 492,6	31 050,8
6 801,6	359,4	7 161,0	31 544,6	23 462,3	7 210,3	30 672,6
10 662,0	327,0	10 989,1	13 781,4	2 570,0	10 825,6	13 395,6
1 518,7	0,9	1 519,6	4 451,3	1 887,8	1 756,2	3 644,0
593,8	–	593,8	7 124,2	6 439,0	1 009,4	7 448,3
321,6	4,3	325,8	1 325,0	806,3	453,5	1 259,8
991,6	–	991,6	2 902,2	1 826,5	714,0	2 540,5
599,5	–	599,5	1 153,3	294,9	513,8	808,6
985,2	–	985,2	985,2	–	1 000,8	1 000,8
229,4	–	229,4	983,7	753,3	149,2	902,5
489,6	–	489,6	894,6	238,3	599,4	837,7
23 193,1	691,5	23 884,6	65 145,3	38 278,4	24 232,1	62 510,5
793,0	–	793,0	901,6	108,0	366,1	474,1
2 091,8	12,6	2 104,4	4 827,7	2 603,4	2 161,4	4 764,8
3 737,8	–	3 737,8	7 715,2	3 482,7	4 090,2	7 572,8
5 829,6	12,6	5 842,2	12 542,8	6 086,1	6 251,5	12 337,6
54 219,8	735,6	54 955,4	135 884,5	75 624,0	53 503,1	129 127,1
10 509,4	–	10 509,4	14 115,5	3 314,8	10 058,1	13 372,9
64 729,2	735,6	65 464,8	150 000,0	78 938,8	63 561,2	142 500,0

1.5 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus et autres investissements au PQI 2023-2033 par mission, secteur et par projet et enveloppe

Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus et autres investissements au PQI 2023-2033 par mission, secteur et par projet et enveloppe (contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Mission et secteur	Investissements pour des projets autorisés de 20 millions de dollars et plus ¹							
	En réalisation		En planification		À l'étude ²		Sous-total	
	Nombre	Contribution	Nombre	Contribution	Nombre	Contribution	Nombre	Contribution
Santé et services sociaux								
Santé et services sociaux	72	7 854,2	34	5 488,2	14	45,3	120	13 387,7
Éducation et culture								
Éducation	60	2 269,8	105	4 278,6	7	9,1	172	6 557,5
Enseignement supérieur	17	1 040,4	10	461,0	9	12,2	36	1 513,6
Culture	7	119,1	10	357,4	–	–	17	476,5
Développement du sport	2	7,7	9	60,5	–	–	11	68,2
Sous-total	86	3 437,0	134	5 157,5	16	21,3	236	8 615,8
Économie et environnement								
Réseau routier	47	7 683,6	44	7 528,5	11	50,1	102	15 262,2
Transport collectif	24	1 793,5	20	8 664,1	7	325,1	51	10 782,7
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	9	213,3	16	587,7	4	8,7	29	809,7
Municipalités	10	123,3	5	113,3	–	–	15	236,6
Tourisme et activités récréatives	9	119,8	7	352,7	1	4,3	17	476,8
Logements sociaux et communautaires	–	–	11	167,2	–	–	11	167,2
Développement du territoire nordique	3	51,8	3	281,3	–	–	6	333,1
Recherche	4	80,6	2	53,3	–	–	6	133,9
Environnement	4	42,6	1	ND	–	–	5	42,6
Agriculture, forêts, faune et autres	–	–	–	–	–	–	–	–
Sous-total	110	10 108,5	109	17 748,1	23	388,2	242	28 244,8
Soutien aux personnes et aux familles								
Services de garde éducatifs à l'enfance	–	–	–	–	–	–	–	–
Gouverne et justice								
Administration gouvernementale	12	537,3	5	452,8	4	90,5	21	1 080,6
Ressources informationnelles	17	705,2	7	459,8	2	267,6	26	1 432,6
Sous-total	29	1 242,5	12	912,6	6	358,1	47	2 513,2
Sous-total – enveloppes sectorielles	297	22 642,2	289	29 306,4	59	812,9	645	52 761,5
Enveloppe centrale ⁵								
Total	297	22 642,2	289	29 306,4	59	812,9	645	52 761,5

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

- 1 Une liste des projets de 20,0 M\$ et plus est présentée pour chacun des secteurs en fonction de leur état d'avancement et des autorisations gouvernementales obtenues.
- 2 La contribution du gouvernement du Québec pour les projets à l'étude représente les investissements prévus au PQI pour l'élaboration des études de ces projets réalisés dans le cadre de la Directive.
- 3 Cette rubrique regroupe la contribution du gouvernement du Québec aux projets autorisés d'une valeur inférieure à 20,0 M\$, aux nouveaux projets en attente d'autorisations ainsi qu'à certains projets autorisés de 20,0 M\$ et plus pour lesquels certaines informations doivent demeurer confidentielles en raison d'appel d'offres en cours ou à venir.
- 4 Les enveloppes d'investissements sont composées de plusieurs projets prévus à court et moyen termes sous le seuil de 5,0 M\$ ou de projets non encore déterminés.
- 5 Se référer à la rubrique 1.4 de la section A.

Autres investissements				
Autres projets ³	Enveloppes pour le maintien du parc ⁴	Enveloppes pour la bonification du parc ⁴	Sous-total	Total
943,5	8 449,0	1 373,1	10 765,5	24 153,2
1 342,6	12 685,9	1 663,2	15 691,7	22 249,2
119,5	5 619,8	479,9	6 219,2	7 732,8
88,5	1 365,7	205,0	1 659,2	2 135,7
163,0	162,4	630,2	955,6	1 023,8
1 713,6	19 833,8	2 978,3	24 525,7	33 141,5
2 533,6	12 471,4	1 277,3	16 282,4	31 544,6
1 697,7	480,1	820,9	2 998,7	13 781,4
1 535,8	1 226,9	878,9	3 641,6	4 451,3
120,6	6 384,2	382,7	6 887,6	7 124,2
120,3	506,4	221,5	848,2	1 325,0
142,9	1 910,6	681,5	2 735,0	2 902,2
297,3	161,4	361,5	820,2	1 153,3
441,4	–	409,9	851,3	985,2
104,7	688,0	148,4	941,1	983,7
91,4	396,7	406,5	894,6	894,6
7 085,8	24 225,8	5 588,9	36 900,5	65 145,3
2,2	108,7	790,8	901,6	901,6
825,9	1 636,5	1 284,7	3 747,1	4 827,7
11,6	3 461,4	2 809,6	6 282,6	7 715,2
837,4	5 098,0	4 094,2	10 029,6	12 542,8
10 582,5	57 715,3	14 825,3	83 123,0	135 884,5
13 443,1	476,5	195,8	14 115,5	14 115,5
24 025,6	58 191,8	15 021,1	97 238,5	150 000,0

1.6 Investissements par mission, secteur et par région administrative

Investissements au PQI 2023-2033

par mission, secteur et par région administrative

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Région ¹	01	02	03	04	05	06	07	08
Mission et secteur								
Santé et services sociaux								
Santé et services sociaux	319,8	1 114,4	3 212,3	596,8	794,3	6 102,0	1 312,7	447,2
Éducation et culture								
Éducation	501,2	604,7	1 763,7	574,9	777,3	5 122,9	801,9	369,7
Enseignement supérieur	165,0	221,0	804,6	200,5	414,7	3 697,2	196,2	96,2
Culture	54,5	63,8	272,0	76,7	69,4	904,7	52,7	51,2
Développement du sport	28,7	29,3	74,2	36,8	78,3	245,5	34,2	20,5
Économie et environnement								
Réseau routier	792,8	987,6	3 300,4	813,2	704,5	9 418,1	751,9	431,6
Transport collectif	1,0	63,5	3 750,4	53,0	136,6	7 907,5	480,4	1,0
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	141,2	92,8	914,2	44,8	96,7	325,4	79,8	22,1
Municipalités	160,0	214,4	596,0	161,3	271,0	1 648,0	285,9	158,4
Tourisme et activités récréatives	38,3	44,6	248,5	26,2	43,6	622,4	32,6	21,5
Logements sociaux et communautaires	93,7	107,7	243,8	76,5	109,3	851,4	106,3	47,2
Développement du territoire nordique	–	0,2	7,6	–	–	6,8	–	–
Recherche	9,6	27,4	131,6	59,3	93,7	336,8	17,7	32,1
Environnement	70,8	77,5	119,7	49,9	49,0	131,5	28,3	48,8
Agriculture, forêts, faune et autres	97,8	135,3	162,7	22,8	18,3	58,9	24,5	19,4
Soutien aux personnes et aux familles								
Services de garde éducatifs à l'enfance	20,8	29,7	79,2	28,8	48,6	213,4	42,3	15,6
Gouverne et justice								
Administration gouvernementale	45,3	100,9	1 485,0	86,9	113,6	1 465,7	93,8	123,1
Ressources informationnelles	156,7	222,6	1 500,1	213,6	288,1	1 736,8	311,1	116,2
Sous-total	2 697,1	4 137,6	18 666,1	3 122,0	4 107,1	40 794,9	4 652,2	2 021,9
En pourcentage	2,0	3,0	13,7	2,3	3,0	30,0	3,4	1,5
Enveloppe centrale ²	–	–	–	–	–	–	–	–
Total	2 697,1	4 137,6	18 666,1	3 122,0	4 107,1	40 794,9	4 652,2	2 021,9

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Les enveloppes sectorielles d'investissements qui ne comportent pas de projet particulier ont été réparties entre les régions, en proportion de la population de chacune de ces régions sur celle de l'ensemble du Québec.

2 Se référer à la rubrique 1.4 de la section A.

Légende :

01 : Bas-Saint-Laurent

02 : Saguenay–Lac-Saint-Jean

03 : Capitale-Nationale

04 : Mauricie

05 : Estrie

06 : Montréal

07 : Outaouais

08 : Abitibi-Témiscamingue

09 : Côte-Nord

10 : Nord-du-Québec

11 : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

12 : Chaudière-Appalaches

13 : Laval

14 : Lanaudière

15 : Laurentides

16 : Montérégie

17 : Centre-du-Québec

09	10	11	12	13	14	15	16	17	Hors Québec	Non ventilé	Total
466,9	1 090,5	290,1	924,7	398,6	1 113,5	859,9	4 652,4	456,9	–	–	24 153,2
272,5	491,3	248,2	910,5	1 110,2	1 137,7	1 982,4	4 966,4	613,8	–	–	22 249,2
40,2	17,4	38,9	176,5	193,3	211,8	257,2	870,3	131,9	–	–	7 732,8
20,9	6,9	56,3	52,9	90,6	68,3	59,9	183,4	51,5	–	–	2 135,7
8,9	19,3	10,9	53,8	52,5	52,6	63,1	176,6	38,7	–	–	1 023,8
1 180,2	123,1	607,1	1 344,6	1 436,5	1 604,0	2 065,6	4 907,7	1 075,7	–	–	31 544,6
0,9	0,5	0,5	162,3	368,0	16,5	43,9	793,9	1,7	–	–	13 781,4
187,9	205,3	732,5	772,1	226,4	148,7	72,2	324,2	65,1	–	–	4 451,3
70,7	228,0	71,7	488,1	390,5	354,8	497,0	1 349,4	178,8	–	–	7 124,2
9,6	4,8	12,6	15,1	15,0	40,7	55,3	71,4	22,6	–	–	1 325,0
42,6	455,8	48,5	120,6	66,1	87,5	105,7	279,1	60,4	–	–	2 902,2
336,5	802,2	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1 153,3
13,8	1,9	36,0	20,3	19,9	33,7	31,7	108,8	11,0	–	–	985,2
19,6	5,8	17,6	76,5	60,8	39,8	62,9	107,2	18,1	–	–	983,7
23,9	66,7	25,5	17,0	15,5	20,3	22,5	150,4	13,2	–	–	894,6
10,0	5,4	10,0	45,8	46,6	55,4	66,7	156,3	27,2	–	–	901,6
59,6	114,0	79,8	137,2	116,8	82,8	135,6	462,0	69,1	56,4	–	4 827,7
77,8	36,3	74,9	340,7	342,9	402,9	485,9	1 208,7	197,1	2,5	–	7 715,2
2 842,6	3 675,0	2 360,8	5 658,7	4 950,0	5 471,1	6 867,8	20 768,0	3 032,8	58,9	–	135 884,5
2,1	2,7	1,7	4,2	3,6	4,0	5,1	15,3	2,2	–	–	100,0
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	14 115,5	14 115,5
2 842,6	3 675,0	2 360,8	5 658,7	4 950,0	5 471,1	6 867,8	20 768,0	3 032,8	58,9	14 115,5	150 000,0

2. Les investissements prévus au plan par secteur

Les investissements prévus dans le PQI 2023-2033 se déclinent en 18 grands secteurs d'activité du gouvernement.

Les secteurs d'activité du gouvernement au PQI 2023-2033
<p>Santé et services sociaux</p> <p>1. Santé et services sociaux : établissements du réseau de la santé et des services sociaux</p>
<p>Éducation et culture</p> <p>2. Éducation : établissements des centres de services scolaires¹</p> <p>3. Enseignement supérieur : établissements des cégeps et des universités</p> <p>4. Culture : musées, bibliothèques, salles de spectacle, complexes culturels</p> <p>5. Développement du sport : complexes et équipements sportifs</p>
<p>Économie et environnement</p> <p>6. Réseau routier : autoroutes, routes, tunnels, ponts, échangeurs, viaducs</p> <p>7. Transport collectif : métro, autobus, trains de banlieue, tramways, quais, gares, garages, centres d'entretien, voies réservées, tunnels, voies ferrées</p> <p>8. Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres : traversiers, quais, gares, aéroports, chemins de fer, voirie locale, haltes routières, parc gouvernemental de véhicules</p> <p>9. Municipalités : usines de traitement de l'eau potable et des eaux usées, conduites d'aqueduc et d'égouts, parcs et infrastructures municipales, programme d'adaptation aux changements climatiques</p> <p>10. Tourisme et activités récréatives : complexes et équipements touristiques, centres de congrès, installations de parcs nationaux</p> <p>11. Logements sociaux et communautaires</p> <p>12. Développement nordique : infrastructures financées par la Société du Plan Nord</p> <p>13. Recherche : laboratoires, équipements et centres de recherche</p> <p>14. Environnement : usines de biométhanisation et de compostage, barrages publics et municipaux, infrastructures associées à l'atténuation des risques liés à l'érosion et à la submersion côtière ainsi qu'à l'adaptation aux changements climatiques</p> <p>15. Agriculture, forêts, faune et autres : installations de formation et de recherche en agriculture, chemins multiressources sur les terres publiques, infrastructures numériques sur le territoire du Québec</p>

¹ En plus des 61 centres de services scolaires, s'ajoutent 11 commissions scolaires.

Soutien aux personnes et aux familles

16. Services de garde éducatifs à l'enfance : établissements de centres de la petite enfance

Gouverne et justice

17. Administration gouvernementale : immeubles de bureaux, palais de justice, centres de détention, postes de la Sûreté du Québec, acquisitions mobilières et immobilières des MO

18. Ressources informationnelles : développements et équipements en ressources informationnelles des MO ainsi que des réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de l'enseignement supérieur

Les pages qui suivent présentent, pour chacun des 18 secteurs, un tableau sommaire des investissements et la liste des projets autorisés et annoncés d'un coût estimé égal ou supérieur à 20,0 M\$ pour lesquels des investissements sont prévus au PQI 2023-2033. Les 17 premières notes de bas de tableau présentées aux listes de projets sont identiques. Par conséquent, certaines notes peuvent ne pas s'appliquer à un secteur. Les notes subséquentes sont par ailleurs spécifiques à chacun des secteurs.

De plus, pour les secteurs associés aux organismes publics, un portrait du parc d'infrastructures et des stratégies d'investissement y sont également présentés.

- Une description des projets ainsi que d'autres informations complémentaires relativement aux projets d'un coût estimé de 20,0 M\$ et plus sont également disponibles au Tableau de bord des projets d'infrastructures². Le numéro de Tableau de bord (#TB) de chacun des projets est présenté dans les listes.
- Pour plus de renseignements concernant les projets en ressources informationnelles, le Tableau de bord des projets en ressources informationnelles du gouvernement du Québec est accessible sur le Web³.

La légende pour les 17 régions administratives du Québec est la suivante :

01 : Bas-Saint-Laurent	07 : Outaouais	13 : Laval
02 : Saguenay–Lac-Saint-Jean	08 : Abitibi-Témiscamingue	14 : Lanaudière
03 : Capitale-Nationale	09 : Côte-Nord	15 : Laurentides
04 : Mauricie	10 : Nord-du-Québec	16 : Montérégie
05 : Estrie	11 : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	17 : Centre-du-Québec
06 : Montréal	12 : Chaudière-Appalaches	

² SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, *Tableau de bord des projets d'infrastructures*, [en ligne : <https://www.tresor.gouv.qc.ca/infrastructures-publiques/tableau-de-bord/>].

³ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Tableau de bord des projets en ressources informationnelles*, [en ligne : <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/>].



2.1 Santé et services sociaux

2.1.1 Investissements au PQI 2023-2033

Investissements au PQI 2023-2033 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2023-2033							PQI 2022-2032			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	Sous-total	2028-2029 à 2032-2033 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	135,8	169,0	141,2	137,0	128,0	711,0	600,6	1 311,6	5,4	2 936,6	12,9
Prise en charge du DMA	397,7	399,5	361,0	340,7	248,7	1 747,6	949,5	2 697,0	11,2	1 422,7	6,3
Remplacement	655,0	529,0	558,4	581,5	679,7	3 003,7	3 364,4	6 368,0	26,4	6 234,0	27,4
Sous-total	1 188,4	1 097,6	1 060,6	1 059,2	1 056,5	5 462,2	4 914,4	10 376,6	43,0	10 593,3	46,6
Bonification du parc	2 432,9	2 486,4	2 449,4	2 225,8	1 226,5	10 820,9	2 955,7	13 776,6	57,0	12 160,9	53,4
Total	3 621,3	3 583,9	3 509,9	3 285,0	2 282,9	16 283,1	7 870,1	24 153,2	100,0	22 754,2	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.1.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

Nom	# TB	Note	Région	Contribution du Québec			Contribution des partenaires	Coût total		
				Avant 2023-2024	PQI 2023-2033					
					2023-2024	2024-2033			Total	
MDAA locales (identifiées par leur localité pour la première fois au PQI 2023-2033)										
1 Maison des aînés et alternative des Cascades – Alma – Construction	551		02	30,0	47,0	4,0	51,0	81,0	–	81,0
2 Maison des aînés et alternative de Sainte-Foy – Québec – Construction	511		03	52,0	12,7	3,4	16,0	68,0	–	68,0
3 Maison des aînés et alternative de Lebourgneuf – Québec – Construction	512		03	22,8	40,2	3,0	43,2	66,0	–	66,0
4 Maison des aînés et alternative de Saint-Hilarion – Construction	513		03	18,8	29,3	2,5	31,8	50,6	–	50,6
5 Maison des aînés et alternative de Pont-Rouge – Construction	514		03	17,1	21,6	2,0	23,6	40,7	–	40,7
6 Maison des aînés et alternative de Trois-Rivières – Construction	539		04	39,5	49,6	4,7	54,3	93,8	–	93,8
7 Maison des aînés et alternative de Granby – Construction	524		05	11,5	35,7	3,5	39,3	50,8	–	50,8
8 Maison des aînés de Coaticook – Construction	525		05	12,0	35,0	2,5	37,5	49,5	–	49,5
9 Maison alternative de Dorval – Construction	547		06	8,3	53,5	3,0	56,5	64,8	–	64,8

En réalisation
(contributions en millions de dollars)

Nom	# TB	Note	Région	Contribution du Québec			Contribution des partenaires	Coût total		
				Avant 2023-2024	PQI 2023-2033				Total	
					2023-2024	2024-2033				Total
10 Maison alternative de Rivière-des-Prairies – Montréal – Construction	548		06	42,8	5,4	–	5,4	48,2	–	48,2
11 Maison des aînés et alternative de Masson-Angers – Gatineau – Construction	549		07	5,2	32,0	30,6	62,6	67,8	–	67,8
12 Maison des aînés et alternative du Parc-de-la-Montagne – Gatineau – Construction	550		07	29,7	22,9	2,5	25,4	55,1	–	55,1
13 Maison des aînés et alternative de Rouyn-Noranda – Construction	507		08	31,8	8,4	2,0	10,4	42,2	–	42,2
14 Maison des aînés et alternative de Val d'Or – Construction	508		08	5,9	31,3	1,0	32,3	38,2	–	38,2
15 Maison des aînés et alternative de Baie-Comeau – Construction	520		09	21,2	33,6	3,0	36,6	57,8	–	57,8
16 Maison des aînés et alternative de Havre-Saint-Pierre – Construction	521		09	20,7	33,6	2,3	35,9	56,6	–	56,6
17 Maison des aînés et alternative de Rivière-au-Renard – Gaspé – Construction	527		11	37,7	2,8	–	2,8	40,5	–	40,5
18 Maison des aînés et alternative des Îles – Les Îles-de-la-Madeleine – Construction	526		11	2,5	16,3	20,3	36,7	39,2	–	39,2
19 Maison des aînés de Saint-Martin-de-Beauce – Saint-Martin – Construction	519		12	37,3	3,9	2,0	5,9	43,2	–	43,2
20 Maison des aînés et alternative de Sainte-Rose – Laval – Construction	538		13	11,1	30,0	36,7	66,7	77,8	–	77,8
21 Maison des aînés de Chomedey – Laval – Construction	537		13	34,0	37,5	2,5	40,0	74,0	–	74,0
22 Maison des aînés de Saint-Canut – Mirabel – Construction	531		15	33,5	16,8	2,7	19,5	53,0	–	53,0
23 Maison des aînés de Saint-Jean-sur-Richelieu – Construction	541		16	67,9	52,2	4,8	57,1	125,0	–	125,0
24 Maison des aînés et alternative de Châteauguay – Construction	542		16	46,7	50,1	5,2	55,3	102,0	–	102,0
25 Maison des aînés et alternative de Salaberry-de-Valleyfield – Construction	543		16	43,8	47,0	5,0	52,0	95,8	–	95,8
26 Maison des aînés et alternative de Carignan – Construction	540		16	33,6	48,7	4,5	53,2	86,8	–	86,8
27 Maison des aînés de Beloeil – Construction	546		16	53,4	14,4	3,6	18,1	71,5	–	71,5
28 Maison des aînés et alternative de Longueuil – Construction	544		16	19,3	38,2	4,0	42,2	61,5	–	61,5
29 Maison des aînés de Saint-Amable – Construction	545		16	35,5	19,0	3,1	22,2	57,7	–	57,7
30 Maison des aînés et alternative de Drummondville – Construction	515		17	21,1	29,3	2,7	32,0	53,1	–	53,1
31 Maison des aînés et alternative de Victoriaville – Construction	516		17	20,8	29,0	2,6	31,6	52,4	–	52,4
Sous-total				867,5	927,0	169,7	1 097,1	1 964,6	–	1 964,6

En réalisation
 (contributions en millions de dollars)

Nom	# TB	Note	Région	Contribution du Québec					Coût total		
				Avant 2023-2024	PQI 2023-2033			Contribution des partenaires			
					2023-2024	2024-2033	Total			Total	
Autres projets											
32	Hôpital régional de Rimouski, pavillon d'enseignement – Construction	452		01	22,9	10,9	7,0	17,9	40,8	–	40,8
33	Hôpital de Dolbeau-Mistassini, bloc opératoire, chirurgie d'un jour et unité de retraitement des dispositifs médicaux – Saguenay–Lac-Saint-Jean – Agrandissement et réaménagement	582		02	4,4	23,3	32,5	55,8	60,1	–	60,1
34	Hôpital de l'Enfant-Jésus, complexe hospitalier – Québec – Construction et réaménagement	77	1	03	1 245,0	215,0	704,7	919,7	2 164,6	74,0	2 238,6
35	Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, unité de retraitement des dispositifs médicaux – Agrandissement et réaménagement	657		03	17,0	4,0	–	4,0	21,1	3,0	24,1
36	Centre hospitalier de l'Université Laval, soins intensifs pédiatriques – Québec – Agrandissement et réaménagement	820		03	10,1	6,0	1,0	7,0	17,1	4,5	21,6
37	Laboratoire serveur, pavillon Sainte-Marie – Trois-Rivières – Réaménagement et agrandissement	658	2	04	3,9	12,0	59,3	71,3	75,2	–	75,2
38	Hôpital Fleurimont, centre mère-enfant et service d'urgence – Sherbrooke – Construction	145		05	173,9	65,0	93,4	158,4	332,3	12,0	344,3
39	Maison des aînés (ancien CHSLD) – Lac-Mégantic – Construction	602		05	9,0	30,0	68,9	98,9	107,9	–	107,9
40	Hôpital général juif (phase IV) – Montréal – Réaménagement et agrandissement	236	2	06	12,1	23,4	218,7	242,1	254,2	15,7	270,0
41	Maison des aînés (ancien CHSLD Jeanne-Le Ber) – Montréal – Construction	578	2	06	13,3	37,4	218,9	256,3	269,7	–	269,7
42	Hôpital de Verdun, unités de soins et soins ambulatoires – Montréal – Agrandissement et réaménagement	109		06	125,4	99,1	40,3	139,5	264,9	–	264,9
43	Institut de cardiologie de Montréal, urgence, soins ambulatoires et centre de formation – Agrandissement et réaménagement	89		06	225,1	3,2	–	3,2	228,3	29,6	257,9
44	Hôpital de Lachine, complexe hospitalier – Montréal – Agrandissement et réaménagement	151		06	24,3	16,4	179,3	195,7	220,0	3,0	223,0
45	Maison des aînés Pierrefonds-Roxboro-Dollard-des-Ormeaux (ancien CHSLD Denis-Benjamin-Viger) – Construction	571	2	06	11,9	22,1	185,8	207,8	219,7	–	219,7

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

Nom	# TB	Note	Région	Avant 2023- 2024	Contribution du Québec			Total	Contribution des partenaires	Coût total
					PQI 2023-2033					
					2023- 2024	2024- 2033	Total			
46 Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, traumatologie et unité mère-enfant – Agrandissement et réaménagement	90	1	06	131,6	6,1	5,0	11,1	142,7	12,4	155,1
47 Hôpital Santa Cabrini, bloc opératoire – Montréal – Agrandissement et réaménagement	311		06	21,5	36,6	71,3	107,9	129,4	10,0	139,4
48 Maison des aînés et alternative spécialisée (ancien CHSLD Henri-Bradet) – Montréal – Agrandissement et réaménagement	603		06	2,3	13,0	69,7	82,7	85,0	–	85,0
49 Centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation Dominique-Savio – Montréal – Agrandissement et réaménagement	573		06	6,7	17,0	26,3	43,3	50,0	–	50,0
50 Hôpital du Sacré-Cœur, médecine nucléaire et ajout d'un appareil de tomographie – Montréal – Agrandissement et réaménagement	441	2	06	3,6	2,0	34,8	36,8	40,4	3,0	43,4
51 Maison des aînés et alternative (ancien CHSLD) – Maniwaki – Construction	439		07	4,3	25,0	83,2	108,2	112,4	–	112,4
52 Maison des aînés et alternative spécialisée (ancien CHSLD) – Macamic – Construction	431		08	2,1	15,4	47,5	62,9	65,0	–	65,0
53 Maison des aînés et alternative (ancien CHSLD) – Palmarolle – Construction	509		08	2,8	6,5	25,1	31,6	34,3	–	34,3
54 Centre Miyupimaatisiin communautaire – Waskaganish – Construction	454	2	10	14,1	10,0	25,3	35,3	49,3	–	49,3
55 Maison des aînés et alternative – Chisasibi – Construction	831		10	5,7	11,6	30,1	41,7	47,4	–	47,4
56 Maison des aînés et alternative – Waskaganish – Construction	833		10	3,2	11,5	26,9	38,3	41,6	–	41,6
57 Maison des aînés et alternative – Mistissini – Construction	832		10	2,8	10,3	24,9	35,2	38,0	–	38,0
58 Complexe d'hébergement, 80 logements – Chisasibi – Construction	840		10	20,0	14,0	1,6	15,6	35,5	–	35,5
59 Maison des aînés (ancien CHSLD du Rocher-Percé) – Chandler – Agrandissement et réaménagement	445		11	2,0	8,0	50,0	58,0	60,0	–	60,0
60 Hôpital de Thetford Mines, urgence – Réaménagement et agrandissement	583		12	10,9	8,4	14,7	23,1	34,0	0,4	34,4
61 Hôtel-Dieu de Lévis, pavillon d'enseignement – Construction	451		12	12,2	9,0	5,8	14,8	27,0	–	27,0
62 Hôpital Pierre-Le Gardeur, unités de soins – Terrebonne – Construction et agrandissement	67	2	14	87,7	71,5	385,0	456,5	544,2	5,4	549,6
63 Maison des aînés (ancien CHSLD) – Sainte-Élisabeth – Construction	572		14	10,5	26,5	37,2	63,7	74,2	0,7	74,9

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

Nom	# TB	Note	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
				Avant 2023-2024	PQI 2023-2033			Total		
					2023-2024	2024-2033	Total			
64 Centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation (CRJDA) – Sainte-Thérèse – Construction	91		15	72,5	50,0	28,0	78,0	150,5	–	150,5
65 Hôpital régional de Saint-Jérôme, santé mentale – Construction	46	1	15	96,6	13,8	–	13,8	110,4	–	110,4
66 Hôpital de Saint-Eustache, services clinico-administratifs et de médecine nucléaire – Agrandissement et réaménagement	960	4	15	3,8	6,0	22,7	28,7	32,5	1,0	33,5
67 Hôpital Vaudreuil-Soulanges, complexe hospitalier – Vaudreuil-Dorion – Construction	92	2	16	90,4	294,2	2 210,3	2 504,6	2 595,0	–	2 595,0
68 Laboratoire serveur – Saint-Bruno-de-Montarville – Construction	448		16	11,5	8,0	71,7	79,7	91,2	–	91,2
69 Hôpital Honoré-Mercier, urgence – Saint-Hyacinthe – Agrandissement et réaménagement	309		16	59,4	5,0	4,7	9,7	69,1	–	69,1
70 Hôpital Anna-Laberge, complexe modulaire et urgence – Châteauguay – Construction et réaménagement	1005	4	16	–	22,0	14,1	36,1	36,1	–	36,1
71 Hôpital du Haut-Richelieu, centre mère-enfant et laboratoire de biologie médicale – Saint-Jean-sur-Richelieu – Réaménagement	881		16	5,6	10,0	8,2	18,2	23,8	5,0	28,8
72 Hôtel-Dieu d'Arthabaska, urgence et bloc opératoire – Victoriaville – Agrandissement et réaménagement	205	2	17	7,4	37,9	306,1	344,0	351,3	9,5	360,8
Sous-total				2 589,5	1 317,1	5 440,0	6 757,1	9 346,2	189,2	9 535,5
Total				3 457,0	2 244,1	5 609,7	7 854,2	11 310,8	189,2	11 500,1

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

Nom	# TB	Note	Région
1 Hôpital de Chicoutimi, bloc opératoire – Saguenay – Agrandissement	232		02
2 Hôpital et centre de réadaptation de Jonquière, urgence – Agrandissement et réaménagement	606		02
3 Hôpital de La Malbaie, complexe hospitalier – Agrandissement et réaménagement	94		03
4 Hôpital Saint-François d'Assise, santé mentale (phase I) – Québec – Agrandissement et réaménagement	608		03
5 Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, unité de soins – Construction	882		03
6 Maison des aînés (ancien CHSLD Saint-Augustin) – Québec – Reconstruction	308		03
7 Laboratoire serveur – Sherbrooke – Construction	450		05
8 Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci – Montréal – Réaménagement	443		06
9 Centre hospitalier de St. Mary, unités de soins – Montréal – Reconstruction et réaménagement	237		06
10 Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw, campus Beaconsfield – Construction	600		06
11 Hôpital Fleury, urgence – Montréal – Agrandissement et réaménagement	291		06
12 Hôpital Maisonneuve-Rosemont, complexe hospitalier – Montréal – Construction, agrandissement et réaménagement	234		06
13 Hôpital Notre-Dame, services de santé mentale et de dépendance – Montréal – Réaménagement	607		06
14 Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel – Montréal – Construction, agrandissement et réaménagement	315	3	06
15 Maison des aînés (ancien CHSLD Benjamin-Victor-Rousselot) – Montréal – Construction	576		06
16 Maison des aînés (ancien CHSLD Grace Dart) – Montréal – Reconstruction et agrandissement	574		06
17 Maison des aînés (ancien CHSLD LaSalle) – Montréal – Construction	570		06
18 Centre d'hébergement de la Vallée-de-la-Lièvre – Gatineau – Agrandissement	447		07
19 Centre d'hébergement et de soins de longue durée des Collines – La Pêche – Agrandissement et réaménagement	883		07
20 Centre hospitalier affilié universitaire de l'Outaouais, complexe hospitalier – Gatineau – Construction	287	3	07
21 Hôpital d'Amos, urgence et soins intensifs – Agrandissement et réaménagement	605		08
22 Hôpital de Sept-Îles, urgence et bloc opératoire – Agrandissement et réaménagement	310		09
23 Centre de santé régional Eeyou-Eenou – Chisasibi – Construction	265		10
24 Centre Miyupimaatisiun communautaire – Oujé-Bougoumou – Construction	453		10
25 Hôtel-Dieu de Lévis, blocs endoscopique et opératoire et services logistiques – Agrandissement et réaménagement	247		12
26 Maison des aînés (ancien CHSLD) – Montmagny – Construction	847		12
27 Laboratoire serveur – Laval – Construction	444		13
28 Maison des aînés (anciens CHSLD Parphilia-Ferland et Saint-Eusèbe) – Joliette – Construction	580		14
29 Hôpital de Mont-Laurier, unité de soins de courte durée et pharmacie – Laurentides – Agrandissement et réaménagement	446		15
30 Hôpital régional de Saint-Jérôme, plateau technique chirurgical – Construction, agrandissement et réaménagement	250		15
31 Maison des aînés (ancien CHSLD Argenteuil) – Lachute – Construction	442		15
32 Maison des aînés (ancien CHSLD) – Labelle – Construction	533		15
33 Hôpital Charles-Le Moyne, bloc opératoire et chirurgie d'un jour – Longueuil – Agrandissement et réaménagement	239		16
34 Maison des aînés (ancien CHSLD Georges-Phaneuf) – Saint-Jean-sur-Richelieu – Reconstruction	815	3	16
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033			5 488,2 M\$

À l'étude (projets de 50 millions de dollars et plus)

Nom	# TB	Note	Région
1 Hôpital régional de Rimouski, bloc opératoire et santé mentale – Maintien et bonification	88		01
2 Hôtel-Dieu de Québec – Maintien	230		03
3 Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, urgence – Shawinigan – Maintien et bonification	233		04
4 Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, centre de réadaptation Marie Enfant – Montréal – Maintien et bonification	813		06
5 Hôpital de réadaptation Villa Medica – Montréal – Bonification	814		06
6 Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, bloc opératoire et unités de soins (phase III) – Maintien et bonification	251		06
7 Hôpital général de Montréal, unité de soins – Maintien	249		06
8 Hôpital général du Lakeshore, urgence – Pointe-Claire – Maintien et bonification	235		06
9 Institut universitaire en santé mentale Douglas – Montréal – Maintien	330		06
10 Hôpital de la Cité-de-la-Santé, centre de la famille et unités de soins – Laval – Maintien et bonification	238		13
11 Hôpital de Saint-Eustache, urgence et unités de soins – Maintien et bonification	264		15
12 Hôpital Charles-Le Moyne, santé mentale – Longueuil – Maintien et bonification	357		16
13 Hôpital du Suroît, urgence – Salaberry-de-Valleyfield – Maintien et bonification	945		16
14 Hôpital Pierre-Boucher, urgence et unités de soins – Longueuil – Maintien et bonification	240		16
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033 (Coût des études)			45,3 M\$
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033 pour les autres projets et les enveloppes			10 765,5 M\$
Total pour le secteur			24 153,2 M\$

Projets retirés de la liste des projets publiés dans le PQI 2022-2032

Nom	# TB	Note	Région
MDAA locales (identifiées par leur localité pour la première fois au PQI 2023-2033)			
1 Maison des aînés et alternative de Rimouski – Construction	510	10	01
2 Maison des aînés et alternative de Rivière-du-Loup – Construction	762	10	01
3 Maison des aînés et alternative de la Rivière Saguenay – Saguenay – Construction	552	10	02
4 Maison des aînés et alternative de Roberval – Construction	553	10	02
5 Maison des aînés et alternative de Magog – Construction	522	10	05
6 Maison des aînés et alternative de Sherbrooke – Construction	523	10	05
7 Maison des aînés et alternative de Black Lake – Thetford Mines – Construction	518	10	12
8 Maison des aînés et alternative de Saint-Étienne-de-Lauzon – Lévis – Construction	517	10	12
9 Maison des aînés de L'Assomption – Construction	529	10	14
10 Maison des aînés de Mascouche – Construction	528	10	14
11 Maison des aînés et alternative de Repentigny – Construction	530	10	14
12 Maison des aînés de Prévost – Construction	535	10	15
13 Maison des aînés de Sainte-Agathe-des-Monts – Construction	536	10	15
14 Maison des aînés de Sainte-Anne-des-Plaines – Construction	534	10	15
15 Maison des aînés et alternative de Blainville – Construction	532	10	15
MDAA régionales (qui apparaissaient regroupées par région au PQI 2022-2032)			
16 Maisons des aînés et alternatives – Bas-Saint-Laurent – Construction	759	18	01
17 Maisons des aînés et alternatives – Saguenay-Lac-Saint-Jean – Construction	744	18	02
18 Maisons des aînés et alternatives – Capitale-Nationale – Construction	745	18	03
19 Maisons des aînés et alternatives – Mauricie et Centre-du-Québec – Construction	746	18	04-17
20 Maisons des aînés et alternatives – Estrie – Construction	747	18	05
21 Maisons alternatives – Montréal – Construction	748	18	06
22 Maisons des aînés et alternatives – Outaouais – Construction	749	18	07
23 Maisons des aînés et alternatives – Abitibi-Témiscamingue – Construction	750	18	08

Projets retirés de la liste des projets publiés dans le PQI 2022-2032

Nom	# TB	Note	Région
24 Maisons des aînés et alternatives – Côte-Nord – Construction	751	18	09
25 Maison des aînés – Îles-de-la-Madeleine – Construction	761	18	11
26 Maison des aînés et alternative – Gaspésie – Construction	760	18	11
27 Maisons des aînés et alternatives – Chaudière-Appalaches – Construction	752	18	12
28 Maisons des aînés et alternatives – Laval – Construction	753	18	13
29 Maisons des aînés et alternatives – Lanaudière – Construction	754	18	14
30 Maisons des aînés et alternatives – Laurentides – Construction	755	18	15
31 Maisons des aînés et alternatives – Montérégie-Centre – Construction	757	18	16
32 Maisons des aînés et alternatives – Montérégie-Est – Construction	758	18	16
33 Maisons des aînés et alternatives – Montérégie-Ouest – Construction	756	18	16
Autres projets			
34 Villa Fraserville, centre jeunesse – Rivière-du-Loup – Agrandissement et réaménagement	434	10	01
35 Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, bloc opératoire – Agrandissement et réaménagement	449	10	03
36 Hôpital Notre-Dame, unité famille-naissance – Montréal – Réaménagement	494	10	06
37 Maison des aînés (ancien CHSLD Dorval) – Dorval – Construction	575	19	06
38 Maison des aînés (ancien CHSLD Jeanne-Le Ber 1) – Montréal – Reconstruction et agrandissement	577	20	06
39 Maison des aînés (ancien CHSLD Nicolet) – Montréal – Reconstruction et agrandissement	579	20	06
40 Hôpital de Gatineau, unité de périnatalité – Réaménagement	440	13	07
41 Pavillon Sainte-Famille – Ville-Marie – Agrandissement et réaménagement	290	10	08
42 Centre de santé d'Inuulitsivik et centre de santé Tulattavik, 62 logements – Nunavik – Construction	481	16	10
43 Maison des aînés (ancien CHSLD Parphilia-Ferland) – Saint-Charles-Borromée – Reconstruction et agrandissement	581	21	14
44 Centre d'accueil Marcelle-Ferron – Brossard – Agrandissement	851	22	16

- 1 L'infrastructure concernée par ce projet est en service de façon partielle ou complète.
- 2 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « En planification » à « En réalisation ».
- 3 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En planification ».
- 4 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « En réalisation ».
- 5 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « En planification ».
- 6 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « À l'étude ».
- 7 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En réalisation ».
- 8 Une portion de l'aide financière pour ce projet a été versée par anticipation en 2022-2023.
- 9 Le coût du projet sera diffusé à la fin du processus d'appel d'offres.
- 10 L'infrastructure est mise en service de façon complète et les investissements sur la période 2023-2033 sont non significatifs.
- 11 L'aide financière pour ce projet a été versée par anticipation.
- 12 L'infrastructure concernée par ce projet appartient à une entreprise à but lucratif.
- 13 Ce projet a été retiré de la programmation au profit d'autres projets.
- 14 Ce programme de maintien d'actifs a été retiré de la liste, car il ne s'agit pas d'un projet d'infrastructure. Les investissements associés à ce programme demeurent toutefois inscrits au PQI à titre d'enveloppe.
- 15 Ce projet a été scindé en plusieurs projets d'infrastructure distincts de moins de 20,0 M\$ chacun.
- 16 Ce projet a été retiré, car il s'agit d'une enveloppe pour réaliser plusieurs projets de moins de 20,0 M\$.
- 17 Ce projet a été retiré, car le coût total estimé est dorénavant en deçà du seuil de 20,0 M\$.
- 18 Ce projet s'est déployé en plusieurs projets. Au PQI 2022-2032, les 46 MDAAs étaient regroupées en 18 projets régionaux. Au PQI 2023-2033, elles sont maintenant présentées distinctement (locales), dont 31 MDAAs sont en réalisation et 15 MDAAs sont terminées. Ces dernières sont présentées dans les projets retirés.
- 19 Ce projet a été abandonné, car le CHSLD existant sera maintenu pour une clientèle présentant une perte d'autonomie de légère à modérée plutôt qu'une perte d'autonomie sévère.
- 20 Le projet a été intégré au projet « 576 – Maison des aînés (ancien CHSLD Benjamin-Victor-Rousselot) – Montréal – Construction ».
- 21 Le projet a été intégré au projet « 580 – Maison des aînés (anciens CHSLD Parphilia-Ferland et Saint-Eusèbe) – Joliette – Construction ».
- 22 Ce projet est annulé afin d'être ordonnancé à l'intérieur d'un exercice global de priorisation pour l'ensemble des CHSLD du Québec.

2.1.3 Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement

Bon état (ABC) 76 %	PQI 2023-2033 24 153 M\$
DMA 2 699 M\$	

□ Portrait du parc d'infrastructures

Le parc d'infrastructures du RSSS se compose de 2 827 bâtiments et de 19 215 appareils médicaux spécialisés. Ainsi, à travers le Québec, on dénombre :

- 598 centres hospitaliers, incluant les centres de courte durée, les centres de santé et les centres psychiatriques;
- 462 CHSLD, incluant les maisons des aînés et alternatives;
- 177 centres de réadaptation;
- 184 centres jeunesse;
- 193 CLSC;
- 1 167 autres immeubles (résidences des employés et des médecins, centres de recherche, espaces administratifs, entrepôts, buanderies et chaufferies);
- 46 immeubles excédentaires;
- 19 215 appareils spécialisés, notamment en imagerie, en radiothérapie, en biologie médicale, en monitoring, en inhalothérapie, en chirurgie, en soins et en endoscopie.

□ Investissements au PQI 2023-2033

Les investissements totaux prévus au PQI 2023-2033, de près de 24,2 G\$, se répartissent comme suit :

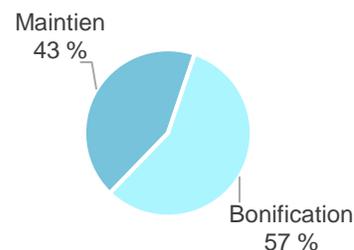
- 10,4 G\$ pour le maintien du parc, dont :
 - 1,3 G\$ pour conserver les infrastructures existantes en bon état;
 - 2,7 G\$ pour la prise en charge du DMA;
 - 6,4 G\$ pour le remplacement d'infrastructures vétustes;
- 13,6 G\$ pour de nouvelles infrastructures en soutien au développement de l'offre de soins, dont la construction des maisons de aînées et alternatives;
- 0,2 G\$ pour la bonification du parc des établissements privés conventionnés.

Investissements au PQI 2023-2033

par type

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	Public	Autres ¹	Total	%
Maintien du parc				
Maintien d'actifs	1 311,6	–	1 311,6	
Prise en charge du DMA	2 697,0	–	2 697,0	
Remplacement	6 368,0	–	6 368,0	
Sous-total	10 376,6	–	10 376,6	43
Bonification du parc	13 626,6	150,0	13 776,6	57
Total	24 003,2	150,0	24 153,2	100



Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

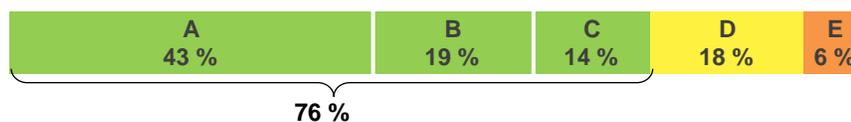
1 Investissements pour les établissements privés conventionnés.

☐ Stratégie d'investissement pour le maintien du parc d'infrastructures

Indice d'état

RSSS

Immeubles



Équipements



Les pratiques de gestion des établissements du RSSS en matière d'infrastructures visent à en assurer leur pérennité et à les maintenir en bon état tout en préservant l'accès et la disponibilité pour les soins. Pour ce faire, les investissements en maintien du parc de près de 10,4 G\$ doivent être réalisés aux moments opportuns tout au long du cycle de vie utile de l'infrastructure.

Afin de maintenir et de préserver l'état actuel du parc d'infrastructures au cours des prochaines années, des plans d'interventions sont prévus pour répondre aux besoins suivants :

- Reconstruire ou rénover les CHSLD en mauvais état (IEG de D) et en très mauvais état (IEG de E);
- Mettre aux normes plusieurs conduites pour assurer le contrôle des niveaux de plomb et de cuivre dans l'eau potable;
- Poursuivre la réfection des façades de certains bâtiments;
- Moderniser les blocs opératoires et les urgences les plus vétustes;
- Mettre en œuvre les recommandations de la commission sur l'amiante concernant le désamiantage des composantes de certains établissements, principalement ceux bâtis avant 1980;
- Répondre aux besoins en maintien d'actifs des stationnements intérieurs;

- Moderniser, mettre aux normes et réaménager des bâtiments existants afin de rendre leurs espaces plus fonctionnels;
- Accélérer le remplacement et la réalisation de projets d'installation de nouveaux équipements médicaux.

❑ Stratégie d'investissement pour la prise en charge du DMA

Prise en charge du DMA



Les investissements de 2,7 G\$ prévus au PQI 2023-2033 pour le secteur de la Santé et des Services sociaux permettront de prendre en charge 100 % du DMA actuellement répertorié pour les bâtiments et les appareils médicaux.

Compte tenu de l'ampleur des besoins de maintien d'actifs et de remplacement d'équipements médicaux à réaliser au cours des prochaines années, le MSSS s'est doté de nouvelles cibles en vue d'accélérer la réalisation des investissements afin d'améliorer la proportion des infrastructures du RSSS en bon état et de résorber le DMA répertorié. Ainsi, les investissements en infrastructures et la mise en œuvre de la stratégie de maintien du parc viseront à réaliser les objectifs et à atteindre les nouvelles cibles suivantes.

Pour les immeubles :

- Atteindre une proportion de 80 % des bâtiments en bon état d'ici le 31 mars 2028;
- Réaliser au moins 342,4 M\$ de travaux visant la résorption du DMA répertorié sur les immeubles d'ici le 31 mars 2028.

Pour les équipements :

- Maintenir une proportion de 76 % des équipements en bon état d'ici le 31 mars 2026;
- Réaliser au moins 396,3 M\$ d'investissements visant la résorption du DMA répertorié sur les équipements d'ici le 31 mars 2026.

Afin de poursuivre la prise en charge du DMA du RSSS, le MSSS aura recours aux moyens suivants :

- Participer, avec les établissements du RSSS, à l'élaboration des cibles de prise en charge de leur DMA;
- Soutenir et encadrer les établissements du RSSS afin d'assurer la maîtrise, et le suivi, des indicateurs de saine gestion en maintien d'actifs;
- Favoriser les achats regroupés des équipements médicaux, devancer de deux ans les approbations des projets de remplacement et faciliter l'engagement de nouvelles ressources afin d'accélérer les processus d'acquisition.

□ Stratégie d'investissement pour la bonification du parc d'infrastructures

Les besoins de la population ainsi que les modes de prestations des soins évoluent rapidement. À cet effet, le gouvernement prévoit, au PQI 2023-2033, des investissements de près de 13,8 G\$ afin d'y répondre.

Au cours des prochaines années, des investissements majeurs seront réalisés pour entamer ou poursuivre plusieurs projets d'envergure tels que :

- La construction de 46 nouvelles maisons des aînés et alternatives totalisant 3 480 places, permettant de créer à terme 3 054 nouvelles places et de reconstruire 426 places existantes de CHSLD vétustes;
- La construction de nouveaux pavillons dans divers établissements du RSSS pour assurer l'implantation de nouveaux services et améliorer la qualité de la prestation de soin;
- L'agrandissement des urgences, des unités de soins ambulatoires et des blocs opératoires des centres hospitaliers;
- Hôpital Vaudreuil-Soulanges, complexe hospitalier – Vaudreuil-Dorion – Construction;
- Hôpital Pierre-Le Gardeur, unités de soins – Terrebonne – Construction et agrandissement.



2.2 Éducation

2.2.1 Investissements au PQI 2023-2033

Investissements au PQI 2023-2033 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2023-2033							PQI 2022-2032			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	Sous-total	2028-2029 à 2032-2033 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	629,4	380,7	689,5	742,0	504,0	2 945,6	2 565,3	5 510,9	24,8	5 081,5	24,1
Prise en charge du DMA	649,0	872,0	965,7	1 096,0	942,4	4 525,1	2 034,3	6 559,5	29,5	5 867,3	27,8
Remplacement	382,1	504,2	466,8	289,3	203,7	1 846,1	575,5	2 421,6	10,9	2 214,3	10,5
Sous-total	1 660,6	1 756,9	2 122,1	2 127,2	1 650,1	9 316,8	5 175,1	14 492,0	65,1	13 163,0	62,3
Bonification du parc	1 502,6	1 296,0	972,4	919,9	865,6	5 556,5	2 200,7	7 757,2	34,9	7 953,1	37,7
Total	3 163,2	3 052,9	3 094,5	3 047,2	2 515,7	14 873,4	7 375,8	22 249,2	100,0	21 116,1	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.2.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

Nom	# TB	Note	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
				Avant 2023-2024	PQI 2023-2033			Total		
					2023-2024	2024-2033	Total			
1 École primaire du centre de services scolaire des Phares – Rimouski – Construction	458		01	27,4	17,5	–	17,5	44,9	–	44,9
2 École primaire du centre de services scolaire Kamouraska–Rivière-du-Loup – Rivière-du-Loup – Construction	666	2	01	3,4	1,5	35,7	37,2	40,6	–	40,6
3 École secondaire du centre de services scolaire des Premières-Seigneuries – Québec (arrondissement de Charlesbourg) – Construction	293		03	53,2	28,7	92,5	121,2	174,4	–	174,4
4 École primaire Félix-Antoine-Savard du centre de services scolaire de Charlevoix – La Malbaie – Reconstruction et agrandissement	601		03	27,2	25,5	–	25,5	52,6	0,5	53,1
5 École primaire du centre de services scolaire des Premières-Seigneuries – Québec (arrondissement de Charlesbourg) – Construction	677		03	16,5	21,9	–	21,9	38,4	–	38,4
6 École primaire du centre de services scolaire des Premières-Seigneuries – Sainte-Brigitte-de-Laval – Construction	678	2	03	16,1	17,1	–	17,1	33,2	–	33,2

En réalisation (contributions en millions de dollars)

Nom	# TB	Note	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
				Avant 2023-2024	PQI 2023-2033			Total		
					2023-2024	2024-2033	Total			
7 École secondaire Joseph-François-Perrault du centre de services scolaire de la Capitale – Québec – Agrandissement	895		03	22,5	8,1	–	8,1	30,6	–	30,6
8 École primaire du centre de services scolaire des Premières-Seigneuries – Québec (arrondissement de Beauport) – Construction	667	2	03	15,0	10,3	–	10,3	25,3	–	25,3
9 École primaire du Buisson du centre de services scolaire de la Capitale – Québec – Agrandissement et réfection	1023	4	03	2,9	20,7	–	20,7	23,7	0,3	23,9
10 École primaire Marguerite-Bourgeois du centre de services scolaire du Chemin-du-Roy – Trois-Rivières – Reconstruction et agrandissement	743	2	04	3,8	4,4	20,6	25,0	28,8	–	28,8
11 École primaire du centre de services scolaire du Val-des-Cerfs – Shefford – Construction	596		05	21,7	15,4	–	15,4	37,1	1,3	38,4
12 École primaire (B) du centre de services scolaire du Val-des-Cerfs – Granby – Construction	941		05	12,6	12,8	–	12,8	25,4	–	25,4
13 École primaire du centre de services scolaire du Val-des-Cerfs – Cowansville – Construction	942		05	13,5	12,0	–	12,0	25,4	–	25,4
14 École primaire (A) du centre de services scolaire du Val-des-Cerfs – Granby – Construction	903		05	16,5	8,2	–	8,2	24,7	–	24,7
15 École secondaire du centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île – Montréal (arrondissement de Montréal-Nord) – Construction	297		06	60,4	45,5	165,2	210,6	271,0	–	271,0
16 École secondaire du centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île – Montréal (arrondissement d'Anjou) – Construction	296		06	61,6	35,2	145,6	180,8	242,4	–	242,4
17 École secondaire du centre de services scolaire Marguerite-Bourgeois – Montréal (arrondissement de LaSalle) – Construction	294		06	108,6	44,5	–	44,5	153,1	0,8	153,9
18 École secondaire spécialisée Irénée-Lussier du centre de services scolaire de Montréal – Construction	370		06	41,1	36,0	–	36,0	77,1	–	77,1
19 École spécialisée Le Tournesol du centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île – Montréal – Agrandissement	401		06	33,0	2,8	–	2,8	35,8	–	35,8

En réalisation
 (contributions en millions de dollars)

Nom	# TB	Note	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
				Avant 2023-2024	PQI 2023-2033			Total		
					2023-2024	2024-2033	Total			
20 École primaire Saint-Louis du centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys – Pointe-Claire – Agrandissement	898		06	19,6	8,4	–	8,4	28,0	–	28,0
21 École primaire Saint-Rémi du centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys – Beaconsfield – Agrandissement	899		06	14,8	13,2	–	13,2	28,0	–	28,0
22 École secondaire Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont du centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys – Montréal – Agrandissement	892		06	19,8	7,3	–	7,3	27,1	–	27,1
23 École secondaire du centre de services scolaire de Montréal (arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie) – Réaménagement	896		06	21,9	3,0	–	3,0	24,9	–	24,9
24 École secondaire Mont-Bleu du centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais – Gatineau – Réfection	663		07	62,0	2,5	6,0	8,5	70,5	–	70,5
25 École primaire du centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais – Pontiac – Construction	375	2	07	16,9	4,8	24,6	29,4	46,3	–	46,3
26 École primaire au Cœur-des-Collines du centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais, immeuble La Pêche – Gatineau – Agrandissement et réaménagement	1003	4	07	4,6	5,1	17,8	22,9	27,5	–	27,5
27 École primaire des Grands-Pins du centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées – L'Ange-Gardien – Construction	900		07	22,9	1,6	–	1,6	24,4	–	24,4
28 École secondaire de la commission scolaire crie – Chisasibi – Construction	504		10	25,0	13,3	–	13,3	38,3	114,9	153,3
29 École primaire de la commission scolaire crie – Chisasibi – Construction	609		10	7,2	10,1	–	10,1	17,3	52,0	69,3
30 École primaire-secondaire Tukisianiavik de la commission scolaire Kativik – Akulivik – Agrandissement	407	2	10	25,5	11,0	–	11,0	36,5	12,2	48,7
31 Polyvalente de Saint-Georges du centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin – Saint-Georges – Agrandissement	400		12	34,1	2,0	–	2,0	36,1	6,5	42,6
32 École primaire Maribel du centre de services scolaire Beauce-Etchemin – Sainte-Marie – Reconstruction et agrandissement	736	2	12	16,0	8,4	7,0	15,4	31,5	–	31,5

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

Nom	# TB	Note	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
				Avant 2023-2024	PQI 2023-2033			Total		
					2023-2024	2024-2033	Total			
33 École primaire de la commission scolaire Central Québec – Lévis – Construction	584	2	12	18,3	12,5	–	12,5	30,8	–	30,8
34 École secondaire du centre de services scolaire de Laval (secteur de Pont-Viau) – Construction	307		13	154,3	75,1	–	75,1	229,5	–	229,5
35 École Cunard du centre de services scolaire de Laval – Réaménagement	703		13	27,5	37,5	–	37,5	65,0	1,7	66,7
36 École spécialisée du centre de services scolaire de Laval (secteur Sainte-Rose) – Construction	387		13	23,0	25,3	–	25,3	48,3	–	48,3
37 Centre de formation professionnelle du centre de services scolaire de Laval – Construction	704		13	7,1	22,6	–	22,6	29,7	–	29,7
38 Pavillon Sainte-Croix du centre de services scolaire de Laval (projet Cunard) – Reconstruction	702		13	7,4	14,6	–	14,6	22,1	–	22,1
39 École secondaire du centre de services scolaire des Affluents – Terrebonne – Construction	303		14	87,2	60,4	–	60,4	147,6	0,4	148,0
40 École secondaire Jean-Baptiste-Meilleur du centre de services scolaire des Affluents – Repentigny – Agrandissement	369		14	30,8	18,7	–	18,7	49,5	–	49,5
41 École secondaire Armand-Corbeil du centre de services scolaire des Affluents – Terrebonne – Agrandissement	374		14	37,9	10,8	–	10,8	48,7	–	48,7
42 École primaire du centre de services scolaire des Samares – Notre-Dame-des-Prairies – Construction	1025	4	14	3,0	25,9	–	25,9	28,9	1,2	30,1
43 École secondaire du centre de services scolaire des Mille-Îles – Mirabel – Construction	301		15	98,3	61,3	–	61,3	159,6	1,4	161,0
44 École secondaire du centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord – Saint-Jérôme – Construction	302		15	79,3	77,1	–	77,1	156,4	–	156,4
45 École primaire du centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (secteur Lafontaine) – Saint-Jérôme – Construction	367	2	15	10,6	13,0	22,9	35,9	46,5	0,1	46,6
46 École primaire du centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (secteur Bellefeuille) – Saint-Jérôme – Construction	392		15	9,4	9,5	27,6	37,0	46,4	0,1	46,5
47 École primaire (B) du centre de services scolaire des Mille-Îles – Mirabel – Construction	897		15	22,0	3,8	–	3,8	25,8	–	25,8

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

Nom	# TB	Note	Région	Contribution du Québec				Contribution des partenaires	Coût total	
				Avant 2023-2024	PQI 2023-2033					
					2023-2024	2024-2033	Total			
48 École secondaire Louis-Philippe-Paré du centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries – Châteauguay – Reconstruction	253		16	126,3	60,1	178,2	238,2	364,5	6,5	371,0
49 École secondaire de Chambly du centre de services scolaire des Patriotes – Agrandissement	305		16	96,6	80,7	–	80,7	177,3	–	177,3
50 École secondaire du centre de services scolaire des Trois-Lacs – Vaudreuil-Dorion – Construction	300		16	94,6	60,6	–	60,6	155,2	0,8	156,0
51 École secondaire du centre de services scolaire des Trois-Lacs – Saint-Zotique – Construction	299		16	75,2	79,9	–	79,9	155,1	0,3	155,4
52 École primaire du centre de services scolaire des Patriotes – Carignan – Construction	398		16	31,9	21,1	–	21,1	53,0	5,2	58,2
53 École secondaire de la Baie-Saint-François du centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands – Salaberry-de-Valleyfield – Agrandissement	738		16	25,2	32,4	–	32,4	57,6	–	57,6
54 École primaire (A) du centre de services scolaire Marie-Victorin – Brossard – Construction	394	2	16	4,8	6,7	35,8	42,5	47,3	–	47,3
55 École primaire du centre de services scolaire des Trois-Lacs – Les Cèdres – Construction	675	2	16	12,1	15,9	17,4	33,3	45,4	0,3	45,7
56 École primaire Christ-Roi du centre de services scolaire Marie-Victorin – Longueuil – Agrandissement	893		16	21,9	19,4	–	19,4	41,3	–	41,3
57 École primaire Saint-Michel-Archange du centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries – Saint-Michel – Agrandissement et réaménagement	610		16	12,2	26,5	–	26,5	38,7	–	38,7
58 Immeuble Quinn du centre de services scolaire Marie-Victorin – Longueuil – Reconstruction et agrandissement	711	2	16	12,6	8,1	17,9	25,9	38,5	–	38,5
59 École secondaire le Carrefour du centre de services scolaire des Patriotes – Varennes – Agrandissement	376		16	24,9	5,5	–	5,5	30,4	–	30,4
60 École secondaire du centre de services scolaire des Chênes – Drummondville – Construction	304		17	56,4	34,8	76,8	111,6	168,0	–	168,0
Total				2 058,1	1 378,6	891,6	2 269,8	4 328,0	206,5	4 534,5

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

Nom	# TB	Note	Région
1 École primaire du centre de services scolaire des Découvreurs – Québec – Construction	992	5	03
2 École primaire Saint-Paul-Apôtre du centre de services scolaire de la Capitale – Québec – Agrandissement	991	5	03
3 École secondaire de la commission scolaire Central Québec – Québec (arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge) – Construction	324	3	03
4 École primaire du centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke – Sherbrooke – Construction	868		05
5 École primaire du centre de services scolaire du Val-des-Cerfs – Farnham – Construction	993	5	05
6 École secondaire du Triolet du centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke – Sherbrooke – Réaménagement	679		05
7 École primaire (A) du centre de services scolaire de Montréal (arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve) – Réaménagement	382		06
8 École primaire (A) du centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys – Montréal (arrondissement de Saint-Laurent) – Construction	404		06
9 École primaire (B) du centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys – Montréal (arrondissement de Saint-Laurent) – Construction	594		06
10 École primaire Allcroft du centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys – Beaconsfield – Acquisition, agrandissement et réaménagement	371		06
11 École primaire des Monarques du centre de services scolaire de Montréal, édifice Marie-Rollet – Montréal – Reconstruction	908		06
12 École primaire du centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île – Montréal (arrondissement d'Anjou) – Construction	682		06
13 École primaire du centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île – Montréal (arrondissement de Montréal-Nord) – Construction	381		06
14 École primaire du centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île – Montréal (arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles) – Construction	681		06
15 École primaire du centre de services scolaire de Montréal (arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce) – Construction	668		06
16 École primaire du centre de services scolaire de Montréal (arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie) – Construction	684		06
17 École primaire du centre de services scolaire de Montréal (secteur Griffintown) – Construction	396		06
18 École primaire du centre de services scolaire de Montréal (site du Grand-Séminaire) – Construction	254		06
19 École primaire du centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys – Montréal (arrondissement d'Outremont) – Construction	595		06
20 École primaire du centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys – Montréal (arrondissement de Lachine) – Construction	685		06
21 École primaire du centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys – Mont-Royal – Construction	403		06
22 École primaire Jacques-Rousseau du centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île – Montréal – Agrandissement	680		06
23 École primaire L'Eau-Vive du centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys – Montréal – Agrandissement	686		06
24 École primaire Les-Enfants-du-Monde du centre de services scolaire de Montréal – Agrandissement	405		06
25 École primaire-secondaire du centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys – Montréal (arrondissement de Verdun) – Construction	263		06
26 École primaire-secondaire FACE du centre de services scolaire de Montréal – Réfection et réaménagement	261		06
27 École secondaire Académie Dunton du centre de services scolaire de Montréal – Agrandissement	368		06
28 École secondaire du centre de services scolaire de Montréal (arrondissement d'Ahuñsic-Cartierville) – Construction	665		06
29 École secondaire du centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys – Montréal (arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève) – Construction	295		06
30 École secondaire du centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys – Montréal (arrondissement de Saint-Laurent) – Réaménagement	292		06
31 École secondaire Mont-Royal du centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys – Montréal – Agrandissement	662		06
32 École secondaire Sophie-Barat du centre de services scolaire de Montréal – Agrandissement, réfection et réaménagement	654		06
33 École transitoire primaire-secondaire du centre de services scolaire de Montréal (arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie) – Construction	683		06
34 École primaire du centre de services scolaire des Draveurs – Gatineau – Construction	669		07

En planification

Nom	# TB	Note	Région
35 École primaire du centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais – Gatineau – Construction	676		07
36 École primaire du Sacré-Cœur du centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées – Gatineau – Agrandissement et réaménagement	994	5	07
37 École primaire Pierre Elliott Trudeau de la commission scolaire Western Québec – Gatineau – Agrandissement	901		07
38 École primaire Leventoux du centre de services scolaire de la Moyenne-Côte-Nord – Havre-Saint-Pierre – Reconstruction	990	5	09
39 Bâtiment administratif de la commission scolaire Kativik – Nord-du-Québec – Construction	701		10
40 École primaire-secondaire Ajagudak de la commission scolaire Kativik – Tasiujaq – Agrandissement	698		10
41 École secondaire Maquatua Eeyou de la commission scolaire crie – Wemindji – Agrandissement et réaménagement	873		10
42 Résidence de la commission scolaire Kativik – Kuujuaq – Construction	697		10
43 Résidence de la commission scolaire Kativik – Salluit – Construction	1022	5	10
44 New Carlisle High School de la commission scolaire Eastern Shores – Reconstruction	907		11
45 École primaire des Rayons-de-Soleil du centre de services scolaire de la Côte-du-Sud – Saint-Damien-de-Buckland – Reconstruction	904		12
46 École primaire (A) du centre de services scolaire de Laval (secteur Laval-des-Rapides) – Construction	402		13
47 École primaire (B) du centre de services scolaire de Laval (secteur Laval-des-Rapides) – Construction	597		13
48 École primaire Coursol du centre de services scolaire de Laval – Reconstruction et agrandissement	705		13
49 École primaire-secondaire du centre de services scolaire de Laval (secteur Val-Martin) – Acquisition, agrandissement et réaménagement	380		13
50 École secondaire Horizon Jeunesse du centre de services scolaire de Laval – Réaménagement	1024	5	13
51 École spécialisée du centre de services scolaire de Laval (secteur Laval-des-Rapides) – Construction	372		13
52 École primaire (A) du centre de services scolaire des Mille-Îles – Terrebonne – Construction	670		14
53 École primaire (B) du centre de services scolaire des Mille-Îles – Terrebonne – Construction	692		14
54 École primaire de la commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier – Saint-Charles-Borromée – Construction	671		14
55 École primaire du centre de services scolaire des Affluents (3 anciennes écoles) – Charlemagne – Reconstruction	706		14
56 École primaire du centre de services scolaire des Samares – Saint-Charles-Borromée – Construction	996	5	14
57 École primaire du centre de services scolaire des Samares – Saint-Gabriel – Reconstruction et agrandissement	906		14
58 École primaire du centre de services scolaire des Samares – Saint-Lin-Laurentides – Construction	687		14
59 École secondaire de l'Amitié du centre de services scolaire des Affluents – L'Assomption – Agrandissement	872		14
60 École primaire (A) du centre de services scolaire des Mille-Îles – Mirabel – Construction	690		15
61 École primaire de la commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier – Laurentides – Construction	997	5	15
62 École primaire des Mésanges du centre de services scolaire des Mille-Îles – Deux-Montagnes – Reconstruction et agrandissement	986	5	15
63 École primaire du centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord – Mirabel – Construction	693		15
64 École primaire du centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord – Sainte-Sophie – Construction	694		15
65 École primaire du centre de services scolaire des Laurentides – Saint-Sauveur – Construction	384		15
66 École primaire du centre de services scolaire des Laurentides – Val-David – Construction	661		15
67 École primaire du centre de services scolaire des Mille-Îles – Blainville – Construction	691		15
68 École primaire du centre de services scolaire des Mille-Îles – Sainte-Anne-des-Plaines – Reconstruction	708		15
69 École primaire du centre de services scolaire des Mille-Îles – Sainte-Marthe-sur-le-Lac – Construction	689		15
70 École primaire du centre de services scolaire des Mille-Îles – Saint-Eustache – Reconstruction et agrandissement	905		15
71 École primaire du Trait-d'Union du centre de services scolaire des Mille-Îles – Sainte-Thérèse – Reconstruction et agrandissement	902		15
72 École primaire Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus du centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord – Saint-Jérôme – Reconstruction et agrandissement	707		15
73 École primaire Saint-Philippe du centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord – Brownsburg-Chatham – Reconstruction et agrandissement	737		15
74 École primaire Saint-Pierre du centre de services scolaire des Mille-Îles – Sainte-Thérèse – Reconstruction et agrandissement	989	5	15
75 École primaire Terre-des-Jeunes du centre de services scolaire des Mille-Îles – Saint-Eustache – Reconstruction	709		15

En planification

Nom	# TB	Note	Région
76 École primaire Terre-Soleil du centre de services scolaire des Mille-Îles – Sainte-Thérèse – Reconstruction et agrandissement	710		15
77 École secondaire du centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord – Prévost – Construction	816		15
78 École secondaire du Harfang du centre de services scolaire des Mille-Îles – Sainte-Anne-des-Plaines – Agrandissement	688		15
79 École de formation professionnelle de Châteauguay du centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries – Construction	495		16
80 École primaire (A) de la commission scolaire Lester-B.-Pearson – Montérégie – Construction	870		16
81 École primaire (A) du centre de services scolaire Marie-Victorin – Longueuil – Construction	865		16
82 École primaire (B) de la commission scolaire Lester-B.-Pearson – Montérégie – Construction	1002	5	16
83 École primaire (B) du centre de services scolaire Marie-Victorin – Brossard – Construction	672		16
84 École primaire (B) du centre de services scolaire Marie-Victorin – Longueuil – Construction	876		16
85 École primaire Albert-Schweitzer du centre de services scolaire des Patriotes – Saint-Bruno-de-Montarville – Reconstruction et agrandissement	985	5	16
86 École primaire Bois-Joli – Sacré-Cœur, immeuble Bois-Joli du centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe – Agrandissement	875		16
87 École primaire des Passereaux, immeuble Maurice-Jodoin du centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe – Reconstruction et agrandissement	988	5	16
88 École primaire du centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands – Salaberry-de-Valleyfield – Construction	1000	5	16
89 École primaire du centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries – Candiac – Construction	869		16
90 École primaire du centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries – Châteauguay – Construction	871		16
91 École primaire du centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries – Saint-Constant – Construction	877		16
92 École primaire du centre de services scolaire des Patriotes – Beloeil – Construction	674		16
93 École primaire du centre de services scolaire des Patriotes – Boucherville – Construction	866		16
94 École primaire du centre de services scolaire des Patriotes – Contrecoeur – Construction	1001	5	16
95 École primaire du centre de services scolaire Marie-Victorin (secteur Saint-Hubert) – Longueuil – Construction	673		16
96 École primaire du centre de services scolaire Marie-Victorin (secteur Saint-Lambert) – Longueuil – Construction	393		16
97 École primaire Louis-Hyppolyte-Lafontaine du centre de services scolaire des Patriotes – Boucherville – Reconstruction et agrandissement	987	5	16
98 École primaire Notre-Dame du centre de services scolaire des Patriotes – Otterburn Park – Reconstruction et agrandissement	712		16
99 École secondaire Antoine-Brossard du centre de services scolaire Marie-Victorin – Brossard – Agrandissement	373		16
100 École secondaire de la Magdeleine du centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries – La Prairie – Agrandissement et réaménagement	262		16
101 École secondaire internationale de Saint-Lambert de la commission scolaire Riverside – Agrandissement	878		16
102 École secondaire internationale Lucille-Teasdale du centre de services scolaire Marie-Victorin – Brossard – Agrandissement	696		16
103 École secondaire Jacques-Leber du centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries – Saint-Constant – Agrandissement et réaménagement	327		16
104 École secondaire Pierre-Bédard du centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries – Saint-Rémi – Agrandissement et réaménagement	326		16
105 École secondaire Saint-Edmond du centre de services scolaire Marie-Victorin – Longueuil – Agrandissement	695		16
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033			4 278,6 M\$

À l'étude (projets de 50 millions de dollars et plus)

Nom	# TB	Note	Région
1 École secondaire du centre de services scolaire de la Capitale – Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier – Bonification	817		03
2 Centre de formation professionnelle 24-Juin du centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke – Bonification	260		05
3 École primaire ou secondaire de la commission scolaire Kativik – Quaqtaq – Bonification	699		10
4 École secondaire du centre de services scolaire des Samares – Saint-Lin–Laurentides – Bonification	839		14
5 École secondaire du centre de services scolaire des Mille-Îles – Blainville – Bonification	819		15
6 École secondaire du centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries – Montérégie (secteur ouest) – Bonification	835		16
7 École secondaire du centre de services scolaire Marie-Victorin – Longueuil – Bonification	946		16
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033 (Coût des études)			9,1 M\$
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033 pour les autres projets et les enveloppes		15 691,7 M\$	
Total pour le secteur		22 249,2 M\$	

Par ailleurs, le MEQ soumettra à l'approbation du gouvernement, au cours de la prochaine année, des demandes de mise à l'étude pour de nouveaux projets d'ajout d'espaces dans les écoles secondaires, notamment à Sherbrooke.

Projets retirés de la liste des projets publiés dans le PQI 2022-2032

Nom	# TB	Note	Région
1 École primaire Stadacona du centre de services scolaire de la Capitale – Québec – Construction	556	10	03
2 École primaire de la Fraternité du centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île – Montréal – Reconstruction et agrandissement	659	10	06
3 École primaire Sainte-Louise-de-Marillac, annexe du centre de services scolaire de Montréal – Reconstruction	867	10	06
4 École primaire du Grand-Héron du centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais – Gatineau – Construction	593	10	07
5 École secondaire de la Cité du centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais – Gatineau – Construction	379	10	07
6 École primaire des Sentiers du centre de services scolaire des Navigateurs – Saint-Apollinaire – Construction	592	10	12
7 École primaire l'Accueil du centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin – Scott – Reconstruction et agrandissement	660	10	12
8 École primaire Alfred-Pellan du centre de services scolaire de Laval, pavillon Ulric-Debien – Agrandissement	664	10	13
9 École primaire des Perséides du centre de services scolaire de Laval – Agrandissement et réaménagement	482	10	13
10 École primaire du Sommet du centre de services scolaire de Laval – Construction	585	10	13
11 École primaire Jean-XXIII du centre de services scolaire de Laval – Construction	589	10	13
12 École primaire Les Aventuriers du centre de services scolaire de Laval – Construction	587	10	13
13 Centre de formation professionnelle des Moulins, édifice des Industries du centre de services scolaire des Affluents – Mascouche – Construction	598	10	14
14 École secondaire Du Coteau du centre de services scolaire des Affluents – Mascouche – Agrandissement	412	10	14
15 École secondaire Félix-Leclerc du centre de services scolaire des Affluents – Repentigny – Agrandissement	586	10	14
16 École primaire au Domaine-sur-le-Vert du centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe – Construction	399	10	16
17 École primaire de l'Archipel du centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries – Léry – Construction	395	10	16
18 École primaire des Légendes du centre de services scolaire des Trois-Lacs – Vaudreuil-Dorion – Construction	397	10	16
19 École primaire Georges-P.-Vanier du centre de services scolaire Marie-Victorin – Brossard – Agrandissement	591	10	16
20 École primaire Marie-Victorin du centre de services scolaire Marie-Victorin – Brossard – Agrandissement	894	10	16
21 École primaire Saint-Eugène du centre de services scolaire des Hautes-Rivières – Saint-Jean-sur-Richelieu – Agrandissement et réaménagement	457	10	16
22 École primaire secteur Vauquelin du centre de services scolaire Marie-Victorin – Longueuil – Construction	590	10	16
23 École secondaire Casavant du centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe – Agrandissement	390	10	16
24 École primaire de la Marconi du centre de services scolaire des Chênes – Drummondville – Construction	456	10	17
1 L'infrastructure concernée par ce projet est en service de façon partielle ou complète.			
2 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « En planification » à « En réalisation ».			
3 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En planification ».			
4 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « En réalisation ».			
5 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « En planification ».			
6 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « À l'étude ».			
7 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En réalisation ».			
8 Une portion de l'aide financière pour ce projet a été versée par anticipation en 2022-2023.			
9 Le coût du projet sera diffusé à la fin du processus d'appel d'offres.			
10 L'infrastructure est mise en service de façon complète et les investissements sur la période 2023-2033 sont non significatifs.			
11 L'aide financière pour ce projet a été versée par anticipation.			
12 L'infrastructure concernée par ce projet appartient à une entreprise à but lucratif.			
13 Ce projet a été retiré de la programmation au profit d'autres projets.			
14 Ce programme de maintien d'actifs a été retiré de la liste, car il ne s'agit pas d'un projet d'infrastructure. Les investissements associés à ce programme demeurent toutefois inscrits au PQI à titre d'enveloppe.			
15 Ce projet a été scindé en plusieurs projets d'infrastructure distincts de moins de 20,0 M\$ chacun.			
16 Ce projet a été retiré, car il s'agit d'une enveloppe pour réaliser plusieurs projets de moins de 20,0 M\$.			
17 Ce projet a été retiré, car le coût total estimé est dorénavant en deçà du seuil de 20,0 M\$.			
18 Ce projet s'est déployé en plusieurs projets.			

2.2.3 Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement

Bon état (ABC) 39 %	PQI 2023-2033 22 249 M\$
DMA 7 661 M\$	

□ Portrait du parc d'infrastructures

Le parc immobilier du réseau de l'Éducation se compose de 4 107 immeubles occupant une superficie de 17,2 millions de mètres carrés répartis dans 60 centres de services scolaires, neuf commissions scolaires anglophones et trois organismes scolaires à statut particulier, dont :

- 2 343 écoles préscolaires et primaires;
- 485 écoles secondaires;
- 327 centres de formation professionnelle et de formation générale aux adultes;
- 847 immeubles administratifs et autres usages (résidences, ateliers, entrepôts et garages);
- 105 immeubles excédentaires.

□ Investissements au PQI 2023-2033

Le gouvernement prévoit investir 22,2 G\$ au cours des 10 prochaines années dans le secteur de l'Éducation dont 65 % de ces sommes, soit 14,5 G\$, seront consacrées au maintien d'actifs, à la reconstruction des écoles les plus vétustes ainsi qu'à la prise en charge du DMA du parc d'infrastructures scolaires.

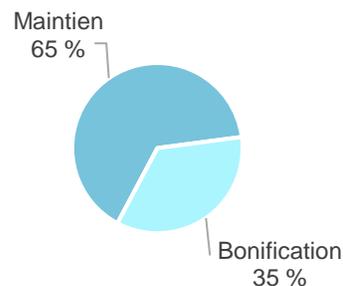
De plus, pour répondre aux besoins grandissants en matière d'éducation, des investissements de près de 7,8 G\$ sont également prévus pour planifier et poursuivre la réalisation de projets de construction, d'agrandissement ou d'acquisition. Ces investissements permettront notamment de répondre aux nouveaux besoins d'espace signifiés par les organismes scolaires et reconnus par le MEQ.

Investissements au PQI 2023-2033

par type

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

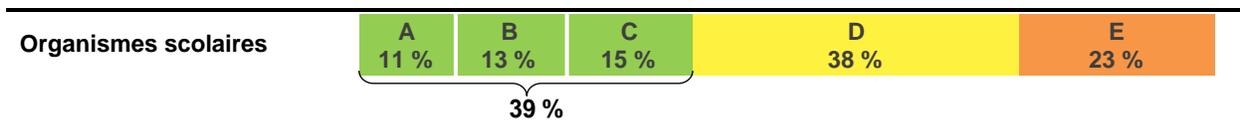
	Organismes scolaires	%
Maintien du parc		
Maintien d'actifs	5 510,9	
Prise en charge du DMA	6 559,5	
Remplacement	2 421,6	
Sous-total	14 492,0	65
Bonification du parc	7 757,2	35
Total	22 249,2	100



Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

❑ Stratégie d'investissement pour le maintien du parc d'infrastructures

Indice d'état



Le portrait actuel démontre qu'une part importante, soit 61 % du parc d'infrastructures du réseau de l'Éducation est en mauvais ou en très mauvais état (IEG de D ou E). Cette situation s'explique principalement par une période de sous-investissement dans les années 1990 et au début des années 2000. De plus, comme la plupart des écoles ont été construites entre 1950 et 1970, celles-ci ont atteint ou atteindront bientôt la fin de leur vie utile. Cela signifie que plusieurs d'entre elles devront faire l'objet de réfections majeures ou être reconstruites au cours des prochaines années.

L'éducation constituant une priorité pour le Québec, le gouvernement va poursuivre le rattrapage entamé dans les dernières années en y consacrant une part substantielle des investissements en maintien du parc. À cet effet, au cours des cinq dernières années, pour le secteur de l'Éducation, les investissements en maintien du parc ont augmenté de 6,8 G\$, passant de 7,7 G\$ pour la période 2018-2028 à 14,5 G\$ pour 2023-2033. Ainsi, les investissements pour le maintien du parc permettront d'offrir davantage d'écoles saines, attrayantes et mieux équipées, créant ainsi des milieux propices aux apprentissages et à la réussite éducative, et ce, au bénéfice des élèves et du personnel.

Le MEQ prévoyait dans son plan stratégique 2019-2023 que le niveau d'investissements en maintien du parc des trois dernières années aurait pour effet d'augmenter à 50 %, en 2022-2023, la proportion des infrastructures en bon état (IEG de A, B ou C) pour l'ensemble des immeubles sous sa responsabilité. À la lumière des récentes données d'inspection uniformisée, l'amélioration de l'état du parc immobilier scolaire prendra plus temps que ce qui était estimé.

Le MEQ prévoit réviser son objectif lors de l'élaboration de son plan stratégique 2023-2027 afin de prendre en compte l'impact des nouvelles inspections réalisées par le réseau, la mise à jour des coûts relatifs à l'inflation ainsi que les investissements octroyés en maintien des actifs.

Le MEQ s'est donné les orientations suivantes à l'égard de ses choix d'investissements à venir :

- Réaliser prioritairement les travaux visant à corriger les problèmes de qualité de l'air et de moisissures dans les écoles;
- Remplacer ou réparer rapidement certaines composantes critiques en fin de vie utile telles que les toitures, les fenêtres ainsi que les systèmes de ventilation et de chauffage;
- Prioriser les investissements en maintien d'actifs sur les écoles qui sont dans un état satisfaisant (IEG de C) afin d'éviter qu'elles ne se dégradent davantage ou sur les écoles qui sont en mauvais état (IEG de D), afin d'avoir un effet positif sur le niveau de vétusté du parc immobilier scolaire;
- Poursuivre la réalisation du plan de reconstruction des écoles les plus vétustes (IEG de D ou E).

❑ Stratégie d'investissement pour la prise en charge du DMA

Prise en charge du DMA



Les investissements de près de 6,6 G\$ prévus au PQI 2023-2033 pour le secteur de l'Éducation prennent en charge une part importante du DMA actuellement évalué au PAGI, soit 86 %. Rappelons que depuis le PQI 2021-2031, le gouvernement a mis en place une stratégie d'augmentation progressive des investissements qui vise à relever le niveau des investissements en maintien du parc, notamment celui du MEQ qui devra cibler les travaux ayant un impact important sur le DMA. De plus, le gouvernement s'est engagé à bonifier cette stratégie en allouant 2,0 G\$ au cours des prochaines années, dont 500,0 M\$ octroyés au PQI 2023-2033.

Afin de résorber le DMA, le MEQ réalise les actions suivantes :

- Permettre aux organismes scolaires d'acquérir des bâtiments modulaires afin de libérer des espaces dans les écoles qui nécessitent des travaux de réfection prioritaires;
- Encourager les organismes scolaires à développer des plans directeurs afin de planifier, à moyen et à long terme, les projets de réfection, de remplacement et de nouvelles constructions;
- Améliorer, par le biais du nouveau système d'information de gestion, le suivi des besoins d'investissements dans les écoles incluant l'effet des travaux réalisés sur l'évolution de leur état et de leur DMA, ce qui permettra de cibler les interventions optimales.

De plus, le MEQ poursuivra la réalisation de son plan visant la reconstruction des écoles les plus vétustes (IEG de D ou E), par les actions suivantes :

- Cibler les écoles les plus vétustes et combiner, si possible, leur reconstruction à la création de nouvelles places-élèves pour répondre aux déficits d'espace les plus urgents;
- Considérer les priorités soulevées par les organismes scolaires selon une analyse coût-bénéfice démontrant qu'il est plus avantageux de reconstruire le bâtiment plutôt que de le rénover;
- Poursuivre la planification et la réalisation des projets autorisés au cours des dernières années.

❑ Stratégie d'investissement pour la bonification du parc d'infrastructures

D'ici 2026-2027, en excluant les classes de maternelle 4 ans, le MEQ prévoit un déficit de plus de 500 classes dans les écoles primaires, principalement dans les régions de Lanaudière, de la Montérégie et des Laurentides. Le MEQ prévoit aussi, d'ici 2031-2032, un déficit de plus de 18 000 places-élèves dans les écoles secondaires, principalement dans les mêmes régions qu'au primaire.

Pour répondre aux besoins grandissants en matière d'éducation, le gouvernement prévoit des investissements de près de 7,8 G\$ au PQI qui permettront notamment de :

- Poursuivre la planification et la réalisation de plus de 300 projets d'ajout d'espace autorisés au cours des dernières années;
- Construire ou agrandir des écoles qui permettront de créer des classes supplémentaires au primaire et des places-élèves additionnelles au secondaire, dont profiteront des milliers d'élèves d'ici 2026-2027;
- Construire les locaux nécessaires qui contribueront à l'ouverture de 2 600 nouvelles classes de maternelle 4 ans d'ici la fin de l'année scolaire 2029-2030.



2.3 Enseignement supérieur

2.3.1 Investissements au PQI 2023-2033

Investissements au PQI 2023-2033 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2023-2033							PQI 2022-2032			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	Sous-total	2028-2029 à 2032-2033 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	275,0	311,1	341,6	307,1	298,2	1 533,0	1 430,2	2 963,2	38,3	3 011,1	42,2
Prise en charge du DMA	219,2	154,4	162,5	167,8	228,2	932,1	876,2	1 808,3	23,4	1 807,2	25,3
Remplacement	164,9	147,5	146,7	147,9	160,6	767,6	740,3	1 507,9	19,5	1 076,1	15,1
Sous-total	659,1	613,0	650,7	622,9	687,1	3 232,7	3 046,7	6 279,4	81,2	5 894,3	82,5
Bonification du parc	254,0	265,0	270,8	291,5	164,5	1 245,7	207,6	1 453,3	18,8	1 247,1	17,5
Total	913,1	878,0	921,6	914,3	851,6	4 478,5	3 254,3	7 732,8	100,0	7 141,5	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.3.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

Nom	# TB	Note	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
				Avant 2023-2024	PQI 2023-2033			Total		
					2023-2024	2024-2033	Total			
1 Université du Québec à Chicoutimi, pavillon principal – Saguenay – Réfection	1028	4	02	13,7	9,0	22,4	31,4	45,1	–	45,1
2 Centre d'hébergement alternatif, 42 logements – Trois-Rivières – Construction	765	4	04	7,2	1,7	2,0	3,7	10,9	25,7	36,6
3 Université McGill sur une partie du site de l'ancien hôpital Royal Victoria – Montréal – Construction et réaménagement	110	2	06	92,1	63,9	464,1	527,9	620,0	250,0	870,0
4 Université de Montréal, pavillons Roger-Gaudry et Marie-Victorin – Réaménagement	201	2	06	53,0	72,3	227,5	299,8	352,8	37,2	390,0
5 HEC Montréal, édifice Hélène-Desmarais – Montréal (arrondissement de Ville-Marie) – Construction	41		06	105,6	2,9	–	2,9	108,5	126,7	235,2
6 Université McGill, pavillon des sciences biologiques Stewart – Montréal – Réfection	564		06	86,4	10,0	4,1	14,1	100,5	42,7	143,2
7 École de technologie supérieure, pavillon F – Montréal – Construction	421		06	38,8	7,4	–	7,4	46,2	17,5	63,7
8 Cégep de Maisonneuve – Montréal – Agrandissement	554	2	06	32,1	19,0	–	19,0	51,0	0,8	51,8

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

Nom	# TB	Note	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
				Avant 2023-2024	PQI 2023-2033			Total		
					2023-2024	2024-2033	Total			
9 Université de Montréal, pavillon Roger-Gaudry – Montréal – Réfection	566		06	11,3	17,0	21,3	38,3	49,6	–	49,6
10 Université McGill, pavillon Raymond – Montréal – Réfection	936		06	25,2	22,3	1,2	23,4	48,6	–	48,6
11 Université du Québec à Montréal, pavillon Sanguinet – Réfection et agrandissement	420		06	29,7	9,6	3,0	12,6	42,3	4,4	46,7
12 Université McGill, pavillon Wilson – Montréal – Réfection et réaménagement	144		06	13,7	–	31,4	31,4	45,1	–	45,1
13 Université Concordia, 4e étage – Montréal – Réfection et réaménagement	568		06	31,3	5,0	–	5,0	36,3	2,5	38,8
14 Université McGill, pavillon Macdonald-Stewart – Montréal – Réfection	419		06	36,7	–	–	–	36,7	–	36,7
15 Université McGill, pavillon Ferrier – Montréal – Réfection	934		06	15,6	8,6	0,4	9,1	24,6	2,5	27,2
16 Université McGill, pavillon de musique Strathcona – Montréal – Réfection	935		06	3,4	5,9	5,4	11,3	14,7	6,9	21,7
17 Centre d'hébergement alternatif, 32 logements – Sept-Îles – Construction	1017	4	09	6,1	1,6	1,5	3,1	9,2	16,9	26,1
Total				601,9	256,2	784,3	1 040,4	1 642,1	533,8	2 176,1

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

Nom	# TB	Note	Région
1 Université du Québec, pavillon de médecine vétérinaire – Rimouski – Construction et réaménagement	953		01
2 Centre d'hébergement alternatif, 90 logements – Québec – Construction	1018	5	03
3 Cégep John Abbott, pavillon Brittain Hall – Sainte-Anne-de-Bellevue – Réfection et réaménagement	955		06
4 Polytechnique Montréal – Acquisition, agrandissement et réaménagement	256	3	06
5 Université Concordia, pavillon Henry F. Hall – Montréal – Réfection	1027	5	06
6 Université McGill, bibliothèque McLennan-Redpath – Montréal – Réaménagement	561		06
7 Université McGill, 12 pavillons – Montréal – Réfection et réaménagement	834		06
8 Cégep Édouard-Montpetit, cliniques-écoles – Longueuil – Construction et réaménagement	314	3	16
9 Université de Montréal, pavillon de médecine vétérinaire – Saint-Hyacinthe – Construction	952		16
10 Cégep de Drummondville, nouveau pavillon – Construction	954		17
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033			461,0 M\$

À l'étude (projets de 50 millions de dollars et plus)

Nom	# TB	Note	Région
1 Collège Ahuntsic – Montréal – Bonification	312		06
2 École de technologie supérieure, complexe Dow – Montréal – Maintien	248		06
3 Université de Montréal, pavillon principal et complexe des sciences – Maintien et bonification	313		06
4 Université du Québec en Outaouais, campus de Gatineau – Bonification	257		07
5 Cégep Montmorency – Laval – Bonification	836		13
6 Cégep régional de Lanaudière – Terrebonne – Bonification	948		14
7 Cégep de Saint-Jérôme – Bonification	838		15
8 Cégep Lionel-Groulx – Sainte-Thérèse – Bonification	837		15
9 Cégep de Saint-Hyacinthe – Bonification	949		16
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033 (Coût des études)			12,2 M\$
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033 pour les autres projets et les enveloppes			6 219,2 M\$
Total pour le secteur			7 732,8 M\$

Projets retirés de la liste des projets publiés dans le PQI 2022-2032

Nom	# TB	Note	Région
1 Université McGill, pavillon Macdonald-Stewart (campus Macdonald) – Sainte-Anne-de-Bellevue – Réfection	932	17	06
1 L'infrastructure concernée par ce projet est en service de façon partielle ou complète.			
2 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « En planification » à « En réalisation ».			
3 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En planification ».			
4 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « En réalisation ».			
5 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « En planification ».			
6 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « À l'étude ».			
7 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En réalisation ».			
8 Une portion de l'aide financière pour ce projet a été versée par anticipation en 2022-2023.			
9 Le coût du projet sera diffusé à la fin du processus d'appel d'offres.			
10 L'infrastructure est mise en service de façon complète et les investissements sur la période 2023-2033 sont non significatifs.			
11 L'aide financière pour ce projet a été versée par anticipation.			
12 L'infrastructure concernée par ce projet appartient à une entreprise à but lucratif.			
13 Ce projet a été retiré de la programmation au profit d'autres projets.			
14 Ce programme de maintien d'actifs a été retiré de la liste, car il ne s'agit pas d'un projet d'infrastructure. Les investissements associés à ce programme demeurent toutefois inscrits au PQI à titre d'enveloppe.			
15 Ce projet a été scindé en plusieurs projets d'infrastructure distincts de moins de 20,0 M\$ chacun.			
16 Ce projet a été retiré, car il s'agit d'une enveloppe pour réaliser plusieurs projets de moins de 20,0 M\$.			
17 Ce projet a été retiré, car le coût total estimé est dorénavant en deçà du seuil de 20,0 M\$.			
18 Ce projet s'est déployé en plusieurs projets.			

2.3.3 Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement

Bon état (ABC) 52 %	PQI 2023-2033 7 733 M\$
DMA 1 956 M\$	

□ Portrait du parc d'infrastructures

Le parc d'infrastructures reconnu par le MES aux fins de financement est doté de :

- Pour le réseau collégial, 996 bâtiments représentant une superficie d'environ 2,7 millions de mètres carrés parmi lesquels environ 2,6 millions de mètres carrés, regroupés dans 897 bâtiments, sont reconnus par le MES aux fins de financement. Le parc d'équipements du réseau collégial est doté de 1 961 équipements. Il comprend 1 721 équipements d'enseignement, 37 matériels roulants et 203 autres équipements. Ce parc est réparti entre 48 cégeps;
- Pour le réseau universitaire, 1 056 bâtiments représentant une superficie d'environ 4,9 millions de mètres carrés parmi lesquels environ 3,7 millions de mètres carrés, regroupés dans 765 bâtiments, sont reconnus par le MES aux fins de financement. Le parc d'équipements du réseau universitaire est doté de 4 474 équipements. Il comprend 4 092 équipements d'enseignement, 133 matériels roulants et 249 autres équipements. Ce parc est réparti entre 19 universités.

□ Investissements au PQI 2023-2033

Le gouvernement investira 7,7 G\$ dans les réseaux collégial et universitaire au cours des dix prochaines années. De cette somme, 81 % (6,3 G\$) seront consacrés au maintien, à la prise en charge du DMA répertorié dans les immeubles et au remplacement des équipements en fin de vie utile.

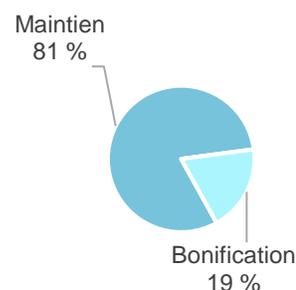
De plus, pour répondre aux besoins d'espaces supplémentaires à venir ou pour améliorer des espaces existants dans les cégeps et les universités, des investissements de près de 1,5 G\$ sont prévus.

Investissements au PQI 2023-2033

par type

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	Cégeps	Universités	Autres ¹	Total	%
Maintien du parc					
Maintien d'actifs	1 239,2	1 717,7	6,3	2 963,2	
Prise en charge du DMA	467,1	1 341,2	–	1 808,3	
Remplacement	341,1	1 161,8	5,0	1 507,9	
Sous-total	2 047,4	4 220,7	11,3	6 279,4	81
Bonification du parc	568,0	878,9	6,5	1 453,3	19
Total	2 615,4	5 099,6	17,8	7 732,8	100



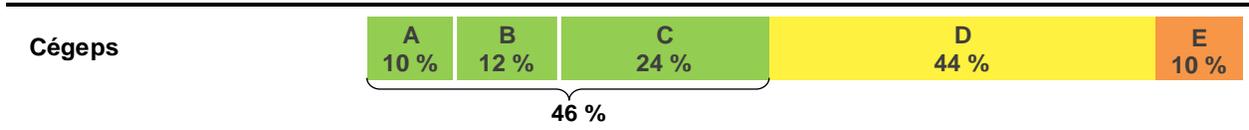
Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

¹ Investissements pour l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

❑ Stratégie d'investissement pour le maintien du parc d'infrastructures

Cégeps

Indice d'état



Le portrait actuel des cégeps démontre que 46 % de leur parc d'infrastructures est en bon état (IEG de A, B ou C). La moyenne d'âge des infrastructures les plus vétustes (IEG de D ou E), qui représentent 54 % du parc immobilier collégial, est de plus de 50 ans. Certaines de ces infrastructures sont des bâtiments patrimoniaux qui devront être rénovés ou reconstruits au cours de la prochaine décennie.

Le MES s'est donné comme objectif au PAGI 2022-2023, d'ici 2025-2026, d'augmenter à 70 % la proportion des immeubles et des équipements collégiaux en bon état (IEG de A, B ou C).

Les investissements en maintien du parc de 2,0 G\$ permettront, entre autres, le démarrage ou la réalisation de plusieurs projets, tels que :

- La réfection de blocs sanitaires au Cégep régional de Lanaudière;
- La réfection de toitures et le remplacement de portes et de fenêtres au Cégep de La Pocatière;
- La réfection de la centrale thermique et des cheminées du Cégep de Sainte-Foy;
- Le réaménagement des espaces de cafétéria au Collège Lionel-Groulx.

Universités

Indice d'état



Le parc d'infrastructures des universités est majoritairement en bon état, 57 % ont un IEG de A, B ou C. Néanmoins, 43 % des bâtiments sont en mauvais état (IEG de D ou E). La moyenne d'âge des infrastructures les plus vétustes (IEG de D ou E) est de plus de 75 ans. Plusieurs de ces infrastructures sont des bâtiments patrimoniaux qui doivent être conservés et qui nécessiteront, au cours des prochaines années, des travaux de réfection majeure et complexe pour lesquels les coûts sont plus élevés en raison du prix des matériaux et du recours à une main-d'œuvre spécialisée.

Le MES s'est donné comme objectif au PAGI 2022-2023, d'ici 2025-2026, d'augmenter à 75 % la proportion des immeubles et des équipements universitaire en bon état (IEG de A, B ou C).

Par ailleurs, les investissements en maintien du parc de 4,2 G\$ permettront, entre autres, le démarrage ou la réalisation de plusieurs projets, tels que :

- La rénovation du pavillon A5 de l'Université de Sherbrooke;
- La rénovation du pavillon Divinity House de l'Université Bishop's;
- La rénovation des murs extérieurs du pavillon Michel-Sarrazin de l'Université du Québec à Trois-Rivières;

- La réfection du pavillon de musique Strathcona de l'Université McGill;
- La réfection de la chaudière du pavillon Ferrier de l'Université McGill;
- La rénovation majeure du pavillon principal de l'Université du Québec à Chicoutimi;
- La réfection du pavillon Roger-Gaudry de l'Université de Montréal;
- La mise à niveau des systèmes de chauffage, de ventilation et d'air climatisé au pavillon Alexandre-Taché de l'Université du Québec en Outaouais;
- Le réaménagement du pavillon Marie-Victorin de l'Université de Montréal.

☐ Stratégie d'investissement pour la prise en charge du DMA

Prise en charge du DMA



Les investissements de 1 808,3 M\$ prévus au PQI 2023-2033 de l'Enseignement supérieur permettront de prendre en charge 92 % du DMA des cégeps et des universités actuellement évalué au PAGI. Cependant, les inspections à venir pourraient révéler de nouveaux travaux prioritaires sur certaines composantes critiques non répertoriées à ce jour, notamment sur les bâtiments les plus âgés. Ainsi, des sommes supplémentaires pourraient être nécessaires au cours des prochaines années afin de maintenir le taux de prise en charge du DMA.

Le MES prévoit les moyens suivants afin de prendre en charge le DMA des cégeps et des universités :

- Réaliser au moins 277,1 M\$ de travaux visant la résorption du DMA des infrastructures collégiales (256,6 M\$ pour les immeubles et 20,5 M\$ pour les équipements) d'ici au 31 mars 2026;
- Réaliser au moins 555,3 M\$ de travaux visant la résorption du DMA des infrastructures universitaires (491,2 M\$ pour les immeubles et 64,1 M\$ pour les équipements) d'ici au 31 mars 2026;
- Adapter la répartition des allocations normalisées en maintien des actifs et en résorption du DMA afin de permettre aux établissements la réalisation des travaux visant une amélioration de l'état du parc immobilier à un niveau satisfaisant ou mieux (IEG de A, B ou C);
- Octroyer les subventions visant la résorption du DMA en soutenant les établissements qui présentent moins de disponibilités financières gouvernementales;
- Implanter un nouvel outil de planification visant la résorption du DMA et offrir un accompagnement aux établissements dans la priorisation des travaux à réaliser;
- Prioriser les projets entraînant des répercussions significatives sur l'amélioration de l'état des infrastructures et la prise en charge du DMA;
- Réaliser en priorité les travaux de réparation ou de remplacement de composantes critiques ayant atteint leur fin de vie utile tels que des toitures, des fenêtres ainsi que des systèmes de ventilation et de chauffage;
- Assurer la mise à jour des inspections des bâtiments des établissements afin de cibler les travaux qui doivent être réalisés de façon prioritaire dans leur parc immobilier.

□ Stratégie d'investissement pour la bonification du parc d'infrastructures

Cégeps

Malgré un déficit d'espaces global de 68 m² nets, représentant un déficit de 0,01 % de la superficie nette disponible du réseau, des 54 établissements collégiaux (incluant les campus)⁴, 28 d'entre eux présentent un déficit d'espaces.

À partir de ses modèles démographiques prévisionnels pour l'ensemble du Québec, le MES prévoit une hausse graduelle des effectifs qui atteindra 189 333 étudiants en 2031, soit une augmentation globale de près de 22 % en comparaison à l'effectif de 2021.

En 2027, le MES estime que le réseau collégial pourrait afficher un déficit d'espaces global de 83 991 m² nets (sans considérer les projets en planification ou en réalisation), représentant un déficit de 7 % de la superficie nette disponible actuellement. En 2031, il est estimé que le déficit d'espaces global pourrait atteindre 104 966 m² nets (sans considérer les projets en planification ou en réalisation), représentant un déficit de 9 % de la superficie nette disponible actuellement.

Afin d'adresser cette situation, des investissements de 568,0 M\$ sont prévus au PQI 2023-2033, et ce, uniquement pour le réseau collégial. D'ailleurs, seize projets, actuellement à l'étude, en planification ou en cours de réalisation, visent à diminuer le déficit d'espaces global d'établissements collégiaux à moyen et à long terme :

- Un projet d'agrandissement en réalisation pour le Collège de Maisonneuve;
- Huit projets d'agrandissements en planification pour les cégeps de Drummondville, de l'Outaouais (campus Félix-Leclerc et Gabrielle-Roy), de Granby et les collèges Ahuntsic, Lionel-Groulx, Valleyfield et Rosemont;
- Sept projets majeurs d'ajout d'espaces sont actuellement à l'étude ou en planification pour le Cégep régional de Lanaudière, le Cégep de Saint-Hyacinthe, le Collège Ahuntsic, le Collège Montmorency, le Cégep de Saint-Jérôme, le Collège Lionel-Groulx ainsi que le Cégep Édouard-Montpetit.

Universités

Le parc d'infrastructures des universités présente un déficit d'espaces global de 216 757 m² nets, ce qui correspond à 10 % de la superficie totale nette du parc de 2 110 417 m². Ce déficit d'espaces global prend en considération le surplus d'espaces d'enseignement et de recherche qu'affichent certaines universités, soit l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université Bishop's et l'Institut national de la recherche scientifique. En excluant l'effet de ces surplus d'espaces, le déficit d'espaces du parc d'infrastructures des universités s'élève à 242 850 m² nets, soit 12 % de la superficie totale.

À partir des prévisions de l'effectif étudiant universitaire pour l'ensemble du réseau, le MES prévoit une hausse graduelle des effectifs qui atteindra 261 558 étudiants en 2030, soit une augmentation globale de près de 9 % en comparaison à l'effectif de 2020. En 2030, le MES estime que le réseau universitaire affichera un déficit d'espaces global de 228 358 m² nets, représentant un déficit de 11 % de la superficie nette disponible.

⁴ Il y a 48 cégeps. Quatre cégeps se déploient en plusieurs campus ou constituantes, soit : Cégep Limoilou (2 campus), Collège régional Champlain (3 constituantes), Cégep régional de Lanaudière (3 constituantes) et Cégep de l'Outaouais (2 campus).

Pour répondre en partie à ce besoin, le gouvernement prévoit des investissements au PQI 2023-2033 de près de 878,9 M\$. À ce sujet, des projets d'ajout d'espaces, qui permettront de diminuer le déficit d'espaces global, sont présentement à l'étude, soit :

- La construction du campus unifié de l'Université du Québec en Outaouais;
- L'expansion de la première phase du complexe des sciences et le réaménagement du pavillon principal de l'Université de Montréal.

À ces deux projets s'ajoutent, en planification et en réalisation, les projets suivants :

- L'acquisition du pavillon J. A. Bombardier par l'école Polytechnique de Montréal;
- Le réaménagement de l'ancien site de l'Hôpital Royal Victoria et la construction d'un nouveau bâtiment pour l'Université McGill;
- L'agrandissement du campus de Rouyn-Noranda de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue;
- Le développement du centre de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue à Mont-Laurier;
- L'agrandissement du campus de Rimouski pour le programme décentralisé de formation en médecine vétérinaire de l'Université du Québec à Rimouski;
- La construction d'un Pôle animalier à la faculté de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe de l'Université de Montréal;
- La relocalisation et l'agrandissement du refuge animalier à la faculté de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe de l'Université de Montréal;
- La construction du pavillon F de l'École de technologie supérieure;
- La réfection et l'agrandissement de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal;
- La construction d'un Carrefour du savoir au Campus de la santé de l'Université de Sherbrooke.

Par ailleurs, considérant l'augmentation importante des clientèles anticipées dans les prochaines années, les établissements des réseaux collégial et universitaire seront encouragés à identifier des solutions immobilières et non immobilières.



2.4 Réseau routier

2.4.1 Investissements au PQI 2023-2033

Investissements au PQI 2023-2033 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2023-2033							PQI 2022-2032			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	Sous-total	2028-2029 à 2032-2033 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	1 153,8	883,7	270,9	379,1	958,5	3 646,0	7 416,4	11 062,3	35,1	10 786,4	35,2
Prise en charge du DMA	1 221,6	1 397,9	1 824,9	1 726,8	1 420,7	7 591,9	4 274,5	11 866,4	37,6	11 110,5	36,2
Remplacement	135,6	249,9	248,8	244,2	134,2	1 012,8	442,0	1 454,8	4,6	1 565,4	5,1
Sous-total	2 511,0	2 531,4	2 344,7	2 350,0	2 513,4	12 250,6	12 133,0	24 383,6	77,3	23 462,3	76,5
Bonification du parc	794,2	918,7	975,0	1 084,7	1 061,9	4 834,5	2 326,5	7 161,0	22,7	7 210,3	23,5
Total	3 305,2	3 450,1	3 319,7	3 434,7	3 575,3	17 085,1	14 459,5	31 544,6	100,0	30 672,6	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.4.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

Nom	# TB	Note	Région	Avant 2023-2024	Contribution du Québec			Contribution des partenaires	Coût total	
					PQI 2023-2033					
					2023-2024	2024-2033	Total			
Volet réseau routier										
1 Autoroute 85 (Claude-Bécharde) entre Saint-Antonin et Saint-Louis-du-Ha! Ha! (phase III) – Bas-Saint-Laurent – Construction	136	1	01	284,8	53,0	155,9	208,9	493,7	389,7	883,3
2 Pont de la route 132 au-dessus de la rivière Rimouski – Rimouski – Réfection	714		01	10,1	10,7	9,5	20,2	30,3	–	30,3
3 Autoroute de l'Aluminium (autoroute 70) entre le chemin de la Grande-Anse et l'arrondissement de La Baie – Saguenay–Lac-Saint-Jean – Construction	211	2	02	22,4	48,5	236,5	285,0	307,4	–	307,4
4 Route 170 – L'Anse-Saint-Jean – Réaménagement	796	2	02	1,8	1,8	28,4	30,2	32,0	–	32,0
5 Route d'Obedjiwan entre La Tuque et Lac-Ashuapmushuan – Réaménagement et élargissement	273	1	02-04	41,8	7,0	28,4	35,4	77,2	–	77,2

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

Nom	# TB	Note	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
				Avant 2023-2024	PQI 2023-2033			Total		
					2023-2024	2024-2033	Total			
6 Pont d'étagement du chemin des Quatre-Bourgeois au-dessus de l'autoroute 73 – Québec – Reconstruction	271	1	03	62,8	3,2	15,7	19,0	81,7	5,2	87,0
7 Pont de l'Île-d'Orléans entre Québec et l'Île-d'Orléans – Reconstruction	96	2,9	03	–	–	–	–	–	–	–
8 Pont des Piles – Shawinigan – Reconstruction	1040	4	04	20,6	30,9	36,7	67,7	88,2	–	88,2
9 Pont Laviolette entre Trois-Rivières et Bécancour, dalle – Réfection	169		04-17	21,4	84,4	155,3	239,6	261,1	–	261,1
10 Route 139 – Granby – Réfection et construction	346	1	05	42,7	30,1	21,6	51,7	94,4	1,7	96,0
11 Autoroute 35 entre Saint-Sébastien et Saint-Armand (phase III) – Construction	318		05-16	72,6	20,9	47,3	68,2	140,8	82,1	222,9
12 Tunnels Ville-Marie et Viger – Montréal – Réfection	100		06	200,8	57,7	1 792,5	1 850,1	2 050,9	–	2 050,9
13 Échangeur Dorval – Montréal – Réaménagement	10	1	06	208,5	22,1	–	22,1	230,6	103,6	334,2
14 Autoroute 40 (Félix-Leclerc), direction est, entre Kirkland et Baie-D'Urfé – Reconstruction	268		06	56,2	24,5	30,1	54,6	110,8	–	110,8
15 Structures de l'autoroute 520 (Côte-de-Liesse) entre l'autoroute 20 et l'autoroute 40 – Montréal et Dorval – Reconstruction	360	1	06	35,6	6,6	49,7	56,3	91,9	1,1	93,0
16 Structures de l'autoroute 720 (route 136) – Montréal (arrondissement de Ville-Marie) – Réfection	348	1	06	11,9	14,8	66,1	80,9	92,8	–	92,8
17 Tunnel Dorval (autoroute 13) entre Montréal et Dorval – Réfection	193	1	06	52,8	12,7	13,2	25,9	78,8	–	78,8
18 Échangeur des Sources entre Pointe-Claire et Dorval – Réfection	471	1	06	24,7	16,4	16,7	33,0	57,8	2,6	60,4
19 Pont d'étagement du boulevard des Galeries-d'Anjou au-dessus de l'autoroute 40 – Montréal – Reconstruction	615		06	13,3	15,1	–	15,1	28,4	7,1	35,5
20 Pont Pie-IX (route 125) entre Montréal et Laval – Réfection	55		06-13	76,8	0,1	38,7	38,9	115,7	82,9	198,6

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

Nom	# TB	Note	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
				Avant 2023-2024	PQI 2023-2033			Total		
					2023-2024	2024-2033	Total			
21 Tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine entre Montréal et Longueuil – Réfection	114		06-16	579,1	354,4	1 131,6	1 485,9	2 065,0	432,4	2 497,4
22 Pont de l'Île-aux-Tourtes entre Vaudreuil-Dorion et Senneville – Reconstruction	99	2,9	06-16	–	–	–	–	–	–	–
23 Autoroute 5 entre le chemin de la Rivière et la route 105 – La Pêche – Prolongement	26	1	07	77,0	0,6	47,8	48,4	125,5	72,6	198,0
24 Autoroute 50 entre Gatineau et L'Ange-Gardien – Élargissement	319		07	79,1	35,9	–	35,9	115,0	–	115,0
25 Route 138 entre Kegaska et La Romaine – Construction	155		09	45,4	43,5	284,7	328,2	373,6	140,0	513,6
26 Route 389 (A) entre Fire Lake et Fermont – Reconstruction	127		09	22,9	42,5	97,2	139,7	162,7	117,5	280,2
27 Route 138 entre Tête-à-la-Baleine et La Tabatière – Construction	156		09	4,4	2,3	130,3	132,6	137,1	44,8	181,9
28 Route 389 (B) entre Baie-Comeau et la centrale Jean-Lesage (Manic-2) – Reconstruction	306		09	49,5	24,1	1,5	25,7	75,1	46,7	121,8
29 Route 138, côte Arsène Gagnon – Les Bergeronnes – Reconstruction et élargissement	146		09	82,0	0,6	2,3	2,9	84,9	–	84,9
30 Route 389 (E) entre la centrale René-Lévesque (Manic-3) et le barrage Daniel-Johnson (Manic-5) – Reconstruction	623	1	09	11,3	0,2	37,2	37,4	48,7	0,1	48,8
31 Route 389 (D) entre la centrale Jean-Lesage (Manic-2) et la centrale René-Lévesque (Manic-3) – Reconstruction	622	1	09	16,7	0,6	14,9	15,5	32,2	3,1	35,3
32 Route 199, ouvrage de protection – Les Îles-de-la-Madeleine (secteur de Pointe-aux-Loups) – Construction	926	2	11	0,9	45,6	1,6	47,2	48,1	–	48,1
33 Route 199, ouvrage de protection – Les Îles-de-la-Madeleine (secteur de la Jetée du Déroit) – Construction	928	2	11	9,9	15,7	9,6	25,3	35,3	–	35,3
34 Route 199, ouvrages de protection – Les Îles-de-la-Madeleine (divers secteurs) – Construction	715	1	11	13,1	4,6	–	4,6	17,7	–	17,7

En réalisation (contributions en millions de dollars)

Nom	# TB	Note	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
				Avant 2023-2024	PQI 2023-2033			Total		
					2023-2024	2024-2033	Total			
35 Autoroute 20 entre la route du Président-Kennedy et l'accès au pont Pierre-Laporte – Lévis – Élargissement	286		12	17,3	13,1	49,8	62,9	80,2	–	80,2
36 Autoroute 20, direction est, entre Saint-Apollinaire et Laurier-Station – Reconstruction	611	1	12	37,6	22,3	16,8	39,1	76,7	–	76,7
37 Échangeur des autoroutes 440 et 15, bretelle aérienne – Laval – Construction	791		13	11,0	56,4	122,0	178,4	189,4	–	189,4
38 Autoroute 13 entre les ponts Louis-Bisson et Vachon – Laval – Réfection	1038	4	13	1,6	23,0	–	23,0	24,7	–	24,7
39 Autoroute 19 entre Laval et Bois-des-Filion – Construction	143	2	13-14-15	47,8	25,0	566,2	591,1	638,9	260,4	899,4
40 Autoroute 25 entre Saint-Esprit et Sainte-Julienne – Construction et réfection	785	1	14	5,3	4,6	276,5	281,2	286,5	–	286,5
41 Voie de contournement – Saint-Lin–Laurentides – Construction	793	1	14	6,1	6,9	65,5	72,4	78,6	0,1	78,7
42 Route 337 entre la rue Rodrigue et la rue de l'Hortensia – Terrebonne – Élargissement et réfection	809	4	14	4,8	4,2	29,7	33,8	38,7	0,3	39,0
43 Pont Rivest – Repentigny – Reconstruction et élargissement	616		14	8,3	11,3	0,9	12,2	20,5	10,0	30,5
44 Route 117 entre Labelle et Rivière-Rouge – Élargissement	218		15	13,9	18,6	189,8	208,4	222,3	–	222,3
45 Autoroute 55 entre Bécancour et Sainte-Eulalie – Élargissement et réaménagement	199	2	17	20,9	28,0	291,2	319,1	340,0	–	340,0
Sous-total				2 427,5	1 244,5	6 109,4	7 353,7	9 781,9	1 804,0	11 585,8
Volet collectif										
46 Autoroute 15, direction nord, entre Boisbriand et Mirabel, voie réservée – Aménagement	322		15	11,1	7,9	172,7	180,7	191,7	–	191,7
47 Autoroute 20, direction est, entre Beloeil et Sainte-Julie, voie réservée – Aménagement	358		16	5,7	10,4	138,8	149,2	154,8	–	154,8
Sous-total				16,8	18,3	311,5	329,9	346,5	–	346,5
Total				2 444,3	1 262,8	6 420,9	7 683,6	10 128,4	1 804,0	11 932,3

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

Nom	# TB	Note	Région
Volet réseau routier			
1 Pont Arthur-Bergeron et route 132 – Grand-Métis – Reconstruction et réaménagement	795		01
2 Route 293 – Notre-Dame-des-Neiges – Réaménagement	794		01
3 Pont de la route 169 au-dessus de la rivière Métabetchouane – Desbiens – Réfection	923		02
4 Route 170 à Saint-Bruno et route 169 vers Alma – Construction	200		02
5 Autoroute 40 (Félix-Leclerc) entre le boulevard Masson et la rivière Saint-Charles – Québec – Reconstruction	925		03
6 Échangeurs au nord des ponts Pierre-Laporte et de Québec intégrant des mesures pour le transport collectif – Québec – Reconstruction et aménagement	97	3	03
7 Pont de Québec entre Québec et Lévis, tablier – Reconstruction	152		03-12
8 Tunnel entre Québec et Lévis – Construction	209		03-12
9 Pont de la route 138 au-dessus de la rivière Batiscan – Batiscan – Reconstruction	166		04
10 Autoroute 35 entre Saint-Armand et la frontière américaine (phase IV) – Construction	104		05
11 Échangeur Darche – Sherbrooke – Reconstruction et réaménagement	929		05
12 Autoroute 40 (Métropolitaine) secteur est, entre les boulevards Provencher et Saint-Laurent – Montréal – Réfection	323		06
13 Avenue Souigny entre les rues Dickson et Notre-Dame (port de Montréal) – Construction	184		06
14 Rue Notre-Dame Ouest entre le boulevard Angrignon et la rue De Courcelle (secteur de Turcot) – Montréal – Réaménagement	345		06
15 Pont Charles-De Gaulle entre Montréal et Terrebonne – Réfection	613		06-14
16 Pont Honoré-Mercier entre Montréal et Kahnawake – Reconstruction	95		06-16
17 Autoroute 50 entre la montée Mineault et la rue Georges – Gatineau – Réfection	1039	5	07
18 Pont Alonzo-Wright et approches est et ouest – Gatineau – Construction et réaménagement	343		07
19 Autoroute 50 entre L'Ange-Gardien et Mirabel – Élargissement et réaménagement	208		07-15
20 Boulevard Laure – Sept-Îles – Réfection	1037	5	09
21 Route 138 – Traverse Tadoussac–Baie-Sainte-Catherine – Réaménagement	266		09
22 Route 138, côte Nadeau – Baie-Trinité – Réaménagement et élargissement	620		09
23 Autoroute 73 – Saint-Georges – Prolongement	792		12
24 Échangeur de l'autoroute 20 et de la route 173 – Lévis – Réfection et réaménagement	179		12
25 Routes 116 et 132 entre l'autoroute 20 et le pont de Québec – Lévis – Réaménagement et élargissement	1012	5	12
26 Pont Gédéon-Ouimet (autoroute 15) entre Laval et Boisbriand – Reconstruction	76		13-15
27 Pont Vachon (autoroute 13) entre Laval et Boisbriand – Réfection	189		13-15
28 Chemin de Manawan entre Lac-Matawin et Saint-Michel-des-Saints – Réfection	612		14
29 Échangeur de l'autoroute 640 et de la montée des Pionniers – Terrebonne – Réfection	927		14
30 Pont de Bailleul et route 341 entre l'autoroute 40 et la route 344 – L'Assomption – Reconstruction et élargissement	784		14
31 Route 158 entre Saint-Alexis et Joliette – Réaménagement	344		14
32 Pont du Boys Farm – Prévost – Reconstruction	713		15
33 Autoroute 20 entre Mont-Saint-Hilaire et Saint-Hyacinthe – Réfection	197		16
34 Autoroute 30 entre Brossard et Boucherville – Élargissement	202		16
35 Échangeur Saint-Alexandre de l'autoroute 35 – Construction	797		16
36 Pont Maurice-Martel, dalle – Sorel-Tracy – Réfection	198		16
37 Route 104 (chemin de Saint-Jean) – La Prairie – Élargissement et réaménagement	790		16
38 Route 116, écran antibruit – Longueuil – Construction	924		16

En planification

Nom	# TB	Note	Région
Volet collectif			
39 Réseau de mesures préférentielles en transport collectif – Région métropolitaine de Québec – Aménagement	827		03
40 Autoroute 440, direction est, entre la route 125 et l'autoroute 25, voie réservée – Laval – Aménagement	789		13
41 Autoroute 25, direction nord, entre Laval et Terrebonne, voie réservée – Aménagement	788		13-14
42 Autoroute 15, chaussée et voies réservées – Laval et Boisbriand – Réfection et aménagement	217		13-15
43 Autoroute 10 entre Brossard et Carignan, voies réservées – Aménagement	787		16
44 Échangeur des autoroutes 30 et 40, voie réservée – Vaudreuil-Dorion – Aménagement	782		16
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033			7 528,5 M\$

À l'étude (projets de 100 millions de dollars et plus)

Nom	# TB	Note	Région
Volet réseau routier			
1 Autoroute 20 entre Notre-Dame-des-Neiges et Rimouski – Bonification	930		01
2 Pont entre Tadoussac et Baie-Sainte-Catherine – Bonification	216		03-09
3 Autoroute 40 (Métropolitaine) secteur ouest, entre le boulevard Saint-Laurent et l'autoroute 520 – Montréal – Maintien	113		06
4 Boulevard Cavendish entre l'autoroute 13 et l'autoroute 15 – Montréal – Bonification	115		06
5 Échangeur Saint-Pierre – Montréal – Maintien	98		06
6 Route 138 entre La Romaine et Tête-à-la-Baleine – Bonification	361		09
7 Route 138 entre La Tabatière et Vieux-Fort – Bonification	362		09
8 Autoroute 13 entre Saint-Eustache et Mirabel – Bonification	274		15
9 Place Charles-Le Moyne – Longueuil – Bonification	203		16
10 Route 132 entre Delson, Sainte-Catherine et Saint-Constant – Bonification	277		16
Volet collectif			
11 Réseau de mesures préférentielles en transport collectif – Région métropolitaine de Montréal – Bonification	276		06-13-15-16
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033 (Coût des études)			50,1 M\$
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033 pour les autres projets et les enveloppes			16 282,4 M\$
Total pour le secteur			31 544,6 M\$

Projets retirés de la liste des projets publiés dans le PQI 2022-2032

Nom	# TB	Note	Région
1 Pont Dubuc entre Chicoutimi et Chicoutimi-Nord, éléments du tablier – Saguenay – Réfection	479	10	02
2 Autoroute 73 (Henri-IV) entre l'autoroute 40 et l'autoroute 440 – Québec – Élargissement	40	10	03
3 Pont de l'Île-d'Orléans entre Québec et l'Île-d'Orléans – Maintien	269	14	03
4 Ponts de l'autoroute 40 (Félix-Leclerc) au-dessus de la rivière Saint-Charles – Québec – Reconstruction	922	19	03
5 Structures de l'autoroute 73 (Henri-IV) entre le pont Pierre-Laporte et le boulevard Laurier – Québec – Maintien	624	14	03
6 Pont de Québec entre Québec et Lévis, tablier – Maintien	477	14	03-12
7 Pont Pierre-Laporte entre Québec et Lévis – Réfection	168	14	03-12
8 Autoroute 40 (Métropolitaine) – Montréal – Maintien	58	14	06
9 Complexe Turcot – Montréal – Reconstruction	19	10	06
10 Échangeur Saint-Pierre – Montréal – Maintien	52	14	06
11 Tunnels Ville-Marie et Viger – Montréal – Maintien	59	14	06
12 Pont de l'Île-aux-Tourtes entre Vaudreuil-Dorion et Senneville – Maintien	162	14	06-16
13 Pont Honoré-Mercier entre Montréal et Kahnawake – Maintien	50	14	06-16
14 Route 117 – Réservoir-Dozois – Réfection	618	10	08
15 Route 199, ouvrages de protection – Les Îles-de-la-Madeleine (divers secteurs) – Construction et réfection	473	10	11
16 Autoroute 20 – Saint-Janvier-de-Joly – Reconstruction	472	10	12
17 Autoroute 30 entre Brossard et Boucherville, chaussée et UAB – Réfection et aménagement	781	10	16

- 1 L'infrastructure concernée par ce projet est en service de façon partielle ou complète.
- 2 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « En planification » à « En réalisation ».
- 3 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En planification ».
- 4 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « En réalisation ».
- 5 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « En planification ».
- 6 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « À l'étude ».
- 7 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En réalisation ».
- 8 Une portion de l'aide financière pour ce projet a été versée par anticipation en 2022-2023.
- 9 Le coût du projet sera diffusé à la fin du processus d'appel d'offres.
- 10 L'infrastructure est mise en service de façon complète et les investissements sur la période 2023-2033 sont non significatifs.
- 11 L'aide financière pour ce projet a été versée par anticipation.
- 12 L'infrastructure concernée par ce projet appartient à une entreprise à but lucratif.
- 13 Ce projet a été retiré de la programmation au profit d'autres projets.
- 14 Ce programme de maintien d'actifs a été retiré de la liste, car il ne s'agit pas d'un projet d'infrastructure. Les investissements associés à ce programme demeurent toutefois inscrits au PQI à titre d'enveloppe.
- 15 Ce projet a été scindé en plusieurs projets d'infrastructure distincts de moins de 20,0 M\$ chacun.
- 16 Ce projet a été retiré, car il s'agit d'une enveloppe pour réaliser plusieurs projets de moins de 20,0 M\$.
- 17 Ce projet a été retiré, car le coût total estimé est dorénavant en deçà du seuil de 20,0 M\$.
- 18 Ce projet s'est déployé en plusieurs projets.
- 19 Ce projet a été intégré au projet « 925 - Autoroute 40 (Félix-Leclerc) entre le boulevard Masson et la rivière Saint-Charles – Québec – Reconstruction ».

2.4.3 Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement

Bon état (ABC) 56 %	PQI 2023-2033 31 545 M\$
DMA 20 214 M\$	

□ Portrait du parc d'infrastructures

Le réseau routier, sous la responsabilité du MTMD, se compose des infrastructures suivantes :

- 31 131 kilomètres de chaussées, incluant des autoroutes ainsi que des routes nationales, régionales et collectrices;
- 5 660 structures du réseau supérieur⁵, incluant des ponts d'étagement, des ponts sur cours d'eau, des tunnels et des murs de soutènement;
- 4 262 ponts du réseau municipal dont le MTMD est responsable de la gestion depuis 2007;
- 62 013 ponceaux de moins de trois mètres d'ouverture répartis sur le réseau supérieur.

□ Investissements au PQI 2023-2033

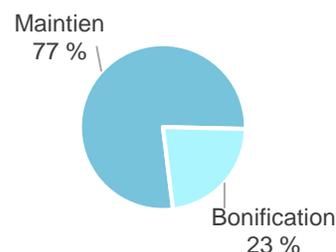
Le gouvernement prévoit investir plus de 31,5 G\$ au cours des 10 prochaines années dans le réseau routier. La majorité de ces investissements viseront à maintenir et à rétablir l'état du parc actuel d'infrastructures.

Plus précisément, près de 24,4 G\$, soit 77 % des investissements totaux, seront consacrés au maintien d'actifs, au remplacement et à la prise en charge du DMA des infrastructures du réseau routier. De plus, afin de poursuivre le développement du parc et répondre à l'augmentation de la demande sur certains axes du réseau routier, des investissements de près de 7,2 G\$ permettront d'élargir et de prolonger plusieurs tronçons de chaussées tels que l'élargissement de la route 117 entre Labelle et Rivière-Rouge et le prolongement de la route 138 sur la Côte-Nord. Ces investissements permettront également la construction de nouveaux liens routiers nécessaires pour améliorer la fonctionnalité du réseau et pour obtenir une meilleure fluidité de la circulation, par exemple le prolongement de l'autoroute 19 entre Laval et Bois-des-Filion.

Investissements au PQI 2023-2033 par type

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	Réseau routier	%
Maintien du parc		
Maintien d'actifs	11 062,4	
Prise en charge du DMA	11 866,4	
Remplacement	1 454,8	
Sous-total	24 383,6	77
Bonification du parc	7 161,0	23
Total	31 544,6	100



Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

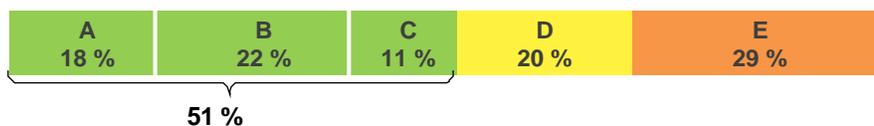
⁵ Le réseau supérieur correspond au réseau routier qui comprend des autoroutes, des routes nationales, régionales et collectrices de même que des chemins d'accès aux ressources.

❑ Stratégie d'investissement pour le maintien du parc d'infrastructures

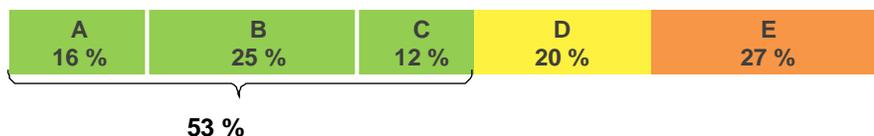
Indice d'état

Chaussées du réseau supérieur

Selon la longueur



Selon la valeur



Les chaussées du réseau supérieur sont actuellement en bon état (IEG de A, B et C) dans une proportion de 51 % selon la longueur et de 53 % selon la valeur. Cette évaluation combine quatre indicateurs, soit le confort au roulement, qui est mesuré par l'indice de rugosité international, l'orniérage, la fissuration et la sensibilité au gel. Cette combinaison d'indicateurs permet d'évaluer leur état sur la base de l'ensemble des besoins d'investissement nécessaires pour assurer leur pérennité.

Le MTMD s'est doté d'une stratégie de planification des interventions en conservation des chaussées afin d'assurer une qualité de service élevée aux usagers du réseau routier et de maximiser les retombées à long terme des investissements. Le défi étant d'investir sur la bonne chaussée, au bon moment, avec la bonne technique grâce à une planification optimale des interventions et d'éviter le réflexe du « pire en premier ».

Ainsi, le MTMD prévoit consacrer la majorité des investissements disponibles pour réaliser des interventions de réhabilitation à haut rendement bénéfice/coût visant à rétablir les chaussées en bon état et prendre en charge leur DMA. L'objectif étant de réaliser, à court terme, une quantité optimale d'interventions ayant pour effet de prolonger considérablement la durée de vie utile et le confort de roulement des chaussées tout en résorbant une portion importante du DMA.

À cet effet, et afin d'atteindre la cible de 53 % (selon la longueur) des chaussées d'IEG en bon état (IEG de A, B ou C) d'ici 2023⁶, le MTMD établit sa planification des interventions sur les principes modernes de saine gestion des actifs routiers. Celle-ci repose sur cinq volets complémentaires, soit :

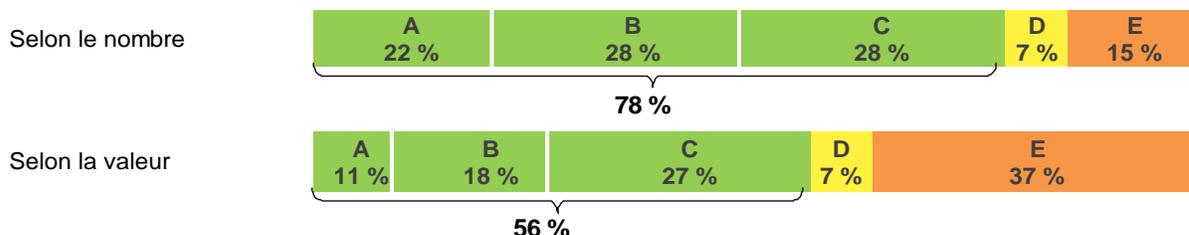
- Déclencher immédiatement des travaux sur les chaussées dont l'état du revêtement pourrait compromettre la sécurité;
- Réaliser des travaux préventifs qui visent à préserver les chaussées en bon état et à augmenter leur durée de vie utile à l'aide d'interventions économiques;
- Réaliser les interventions de réhabilitation mineure dont le rapport bénéfice/coût est élevé selon la durée de vie résiduelle des chaussées;
- Réaliser les interventions de réhabilitation majeure dont le rapport bénéfice/coût est élevé selon la durée de vie résiduelle des chaussées;
- Limiter les travaux qui répondent à d'autres considérations et impondérables par des interventions qui ne cadrent pas dans les autres volets.

⁶ Le résultat de cet objectif pour 2023 sera présenté au PAGI 2024-2025.

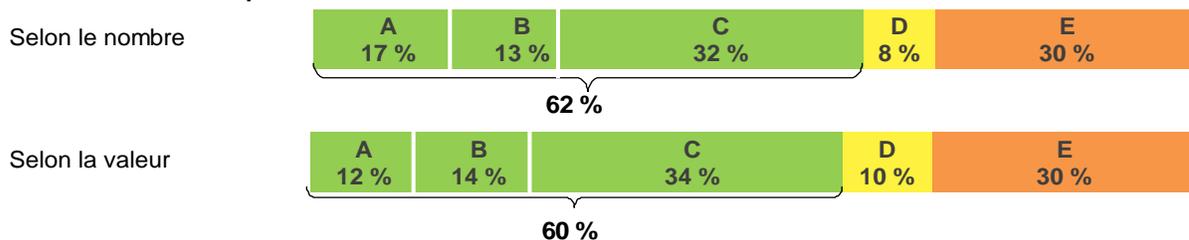
En complément des paramètres établis précédemment, le MTMD préserve un équilibre entre les investissements consentis aux interventions lourdes (corrigeant des déficiences majeures) et les investissements consentis aux interventions de surface (corrigeant des déficiences mineures). De plus, une attention particulière est portée aux segments de route à fort débit présentant des phénomènes d'orniérage⁷.

Indice d'état des structures

Réseau supérieur



Ponts du réseau municipal



La stratégie d'intervention mise de l'avant par la Direction générale des structures du MTMD et déployée par ses directions générales territoriales, afin de maintenir les structures en bon état (IEG de A, B ou C), s'articule autour des éléments suivants :

- Ralentir la vitesse de dégradation du parc des structures par des interventions ciblées en entretien préventif et en réparations peu coûteuses visant à étaler les investissements requis pour des interventions majeures (de 5 à 10 ans);
- Réduire le nombre de structures à réparer sur le RSSCE;
- Concentrer les projets de réparation des structures aux interventions qui visent à corriger strictement des déficiences structurales ou d'autres problèmes liés à la sécurité, sans ajouts d'interventions « non prioritaires »;
- Modifier à moyen et à long terme la distribution des besoins d'intervention sur les structures de manière à disposer d'une plus longue période pour planifier et réaliser les interventions de réparations majeures.

Dans un contexte où la capacité de réalisation des travaux est limitée par rapport aux besoins identifiés, cette stratégie d'intervention priorise les travaux qui visent à assurer la sécurité du public et à maximiser la pérennité du parc à long terme. Dans son Plan stratégique 2019-2023, le MTMD vise à atteindre, d'ici 2023⁸, les cibles suivantes :

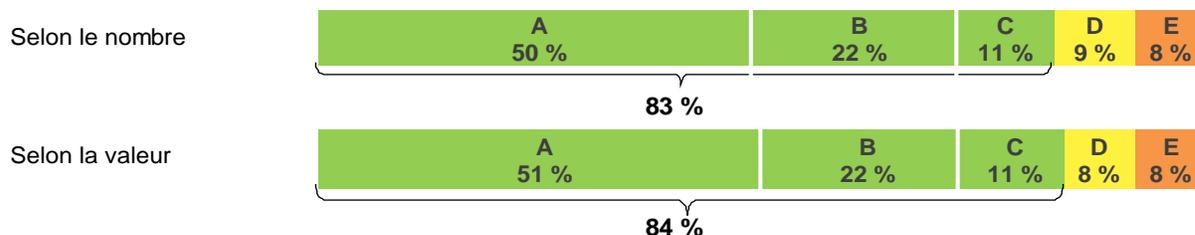
- 79 % du nombre de structures du réseau supérieur en bon état;
- 61 % du nombre de ponts du réseau municipal en bon état.

⁷ Ornières : Dépressions longitudinales situées dans les pistes de roues i.e. déformation permanente de la surface d'une chaussée creusée par les roues des véhicules.

⁸ Les résultats de ces objectifs pour 2023 seront présentés au PAGI 2024-2025.

Indice d'état

Ponceaux de moins de 3 mètres



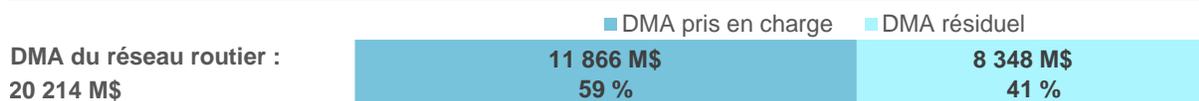
La majorité des ponceaux du réseau routier de moins de trois mètres d'ouverture sont en bon état et ne nécessitent aucune intervention majeure à court terme. Les ponceaux en mauvais ou en très mauvais état (IEG de D ou E) font l'objet d'un suivi rigoureux puisqu'ils nécessiteront des réfections, des réhabilitations ou des reconstructions au cours des prochaines années.

Afin d'améliorer ce bilan, la stratégie intégrée des ponceaux de moins de trois mètres d'ouverture vise à optimiser les interventions permettant d'assurer la sécurité des usagers, l'utilisation optimale des ressources ainsi que la pérennité des ponceaux tout en répondant aux priorités suivantes :

- Intervenir sur les ponceaux présentant un risque pour la sécurité des usagers ou pour le maintien du niveau de service du réseau routier;
- Intervenir sur les ponceaux situés sous des projets de chaussée;
- Intervenir de façon préventive sur des ponceaux en bon état (IEG de A, B ou C);
- Intervenir sur des ponceaux en mauvais état (IEG de D ou E) qui ne nécessitent que des interventions mineures pour les rétablir en bon état.

❑ Stratégie d'investissement pour la prise en charge du DMA

Prise en charge du DMA^{1, 2}



1 Niveau d'investissements prévus au PQI 2023-2033 pour réaliser des interventions sur des actifs avec du DMA.

2 Le DMA résiduel inclut le DMA des infrastructures sur lesquelles des investissements ont été réalisés avant le PQI 2023-2033, mais pour lesquelles la résorption du DMA sera constatée lors de la mise en service de celles-ci.

Le DMA, d'une valeur totale de 20,2 G\$, résulte d'un sous-investissement dans le maintien des infrastructures routières particulièrement entre les années 1980 et 2000. Il se détaille comme suit :

- Chaussées du réseau supérieur : 10,1 G\$;
- Structures du réseau supérieur : 8,4 G\$;
- Ponts du réseau municipal : 0,6 G\$;
- Ponceaux de moins de trois mètres : 1,1 G\$.

De plus, une proportion importante des infrastructures routières ayant été construites dans les années 1960 et 1970, plusieurs d'entre elles ont atteint leur fin de vie utile et leur reconstruction impliquera des investissements importants au cours des prochaines années.

Au PQI 2023-2033, des investissements de près de 11,9 G\$ visant la prise en charge du DMA sont prévus afin de réaliser des interventions sur des actifs, ce qui pourrait à terme résorber jusqu'à 59 % de l'ensemble du DMA répertorié à ce jour. Toutefois, la dégradation naturelle des infrastructures routières influencera la variation du DMA des prochaines années.

De plus, il est à noter que les investissements réalisés et prévus permettront une résorption du DMA uniquement à la suite de la mise en service de l'infrastructure.

Par ailleurs, la réalisation de travaux liés à l'évolution fonctionnelle sur les infrastructures existantes, notamment pour accroître la sécurité routière, la gestion de la circulation ou pour adresser des enjeux de pérennité liés à l'adaptation aux changements climatiques, nécessite l'utilisation d'une portion de plus en plus importante des enveloppes d'investissement disponibles en maintien du parc.

Chaussées du réseau supérieur

Dans sa stratégie globale d'intervention en maintien des chaussées, le MTMD prévoit consacrer la majorité des investissements disponibles pour réaliser des interventions de réhabilitation à haut rendement bénéfice/coût visant à rétablir en bon état (IEG de A, B ou C) les chaussées et à prendre en charge leur DMA. Dans la priorisation de ses interventions, le MTMD s'assure de conserver un équilibre entre les interventions de réfection majeure et mineure; l'objectif étant de réaliser, à court terme, une quantité optimale d'interventions ayant pour effet de prolonger considérablement la durée de vie utile et le confort de roulement des chaussées tout en résorbant une portion importante du DMA.

Structures du réseau supérieur et des ponts du réseau municipal

La grande majorité des structures du réseau supérieur ont été construites entre les années 1960 et 1980 et, conséquemment, plusieurs d'entre elles sont à la fin de leur vie utile ou sur le point de l'être. De plus, une très grande proportion du DMA se retrouve sur un nombre restreint de structures de grande envergure.

Ainsi, dans sa planification stratégique des travaux à réaliser au cours des prochaines années, le MTMD a prévu plusieurs projets de reconstruction et de réfection majeure sur les principales structures du réseau supérieur en très mauvais état (IEG de E) qui auront une incidence significative sur la résorption du DMA. Ces investissements permettront de résorber plus de 85 % du DMA de 8,4 G\$ actuellement répertorié sur ces dernières. Ces projets incluent, notamment :

- La reconstruction des ponts Honoré-Mercier, de l'Île-d'Orléans et de l'Île-aux-Tourtes;
- La réfection des ponts Pierre-Laporte et Laviolette;
- La réfection du secteur est de l'autoroute Métropolitain à Montréal;
- La réfection des tunnels Ville-Marie et Viger;
- La réfection du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine.

Toutefois, puisque la planification requise avant la réalisation de ces projets d'envergure peut prendre quelques années, des investissements sont prévus pour le maintien en service de ces structures, et ce, jusqu'à la réalisation des travaux majeurs de réfection ou leur reconstruction.

- À titre d'exemple, pour le projet de reconstruction du pont de l'Île-d'Orléans, actuellement en réalisation et qui permettra d'éliminer le DMA cumulé de cette structure, le pont actuel bénéficie d'investissements permettant de réaliser les travaux de maintien d'actifs requis d'ici la mise en service du nouveau pont.

Ponceaux de moins de trois mètres d'ouverture

Les travaux priorités dans la stratégie d'intervention visent à réparer, réhabiliter et reconstruire des ponceaux en mauvais et en très mauvais état (IEG de D ou E), ce qui contribue à la résorption de leur DMA. La stratégie vise également à réaliser des interventions sur des ponceaux en bon état (IEG de A, B ou C) pour ralentir leur dégradation et ainsi contrer l'accumulation du DMA qui pourrait éventuellement être constaté sur ceux-ci.

De plus, afin d'optimiser les coûts et de diminuer l'effet sur la circulation, le MTMD priorise une gestion intégrée des actifs en incluant des interventions sur des ponceaux en mauvais et en très mauvais état (IEG de D ou E) lors de la réalisation des projets sur les chaussées.

☐ Stratégie d'investissement pour la bonification du parc d'infrastructures

Afin de répondre à la demande croissante sur le réseau routier dans certains axes qui ont atteint un point de saturation, la stratégie d'investissement du MTMD visant la bonification du parc prévoit, d'ici les prochaines années, prioriser les interventions suivantes :

- Améliorer la sécurité des usagers;
- Améliorer la fonctionnalité du réseau en optimisant la fluidité de la circulation, là où la congestion a été démontrée;
- Accroître la résilience des réseaux de transports aux aléas naturels et aux changements climatiques.

De plus, une quantité importante d'infrastructures doivent faire l'objet de réfection ou de reconstruction au cours des prochaines années. Le MTMD évaluera, dans le cadre de ces projets, si ces infrastructures doivent être améliorées ou rehaussées en fonction des priorités d'interventions énumérées ci-dessus.



2.5 Transport collectif

2.5.1 Investissements au PQI 2023-2033

Investissements au PQI 2023-2033 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2023-2033							PQI 2022-2032			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	Sous-total	2028-2029 à 2032-2033 à 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	167,6	164,2	90,4	17,4	142,1	581,7	509,5	1 091,2	7,9	1 521,7	11,4
Prise en charge du DMA	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Remplacement	192,6	196,4	305,2	351,1	465,9	1 511,2	189,9	1 701,1	12,3	1 048,3	7,8
Sous-total	360,1	360,7	395,6	368,5	608,0	2 092,9	699,4	2 792,3	20,3	2 570,0	19,2
Bonification du parc											
	648,2	772,7	927,0	898,1	1 922,6	5 168,6	5 820,5	10 989,1	79,7	10 825,6	80,8
Total	1 008,3	1 133,3	1 322,6	1 266,5	2 530,6	7 261,4	6 520,0	13 781,4	100,0	13 395,6	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.5.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

Nom	# TB	Note	Région	Avant 2023-2024	Contribution du Québec			Total	Contribution des partenaires	Coût total
					PQI 2023-2033					
					2023-2024	2024-2033	Total			
1 Métro de Montréal, programme Réno-Systèmes (phase V) – Maintien et bonification	171		06	138,8	82,8	409,3	492,1	630,9	174,5	805,5
2 Centre de transport Bellechasse de la STM – Montréal – Construction	224		06	204,7	83,2	153,9	237,2	441,9	142,5	584,4
3 Métro de Montréal, programme Réno-Systèmes (phase IV) – Maintien et bonification	172	1	06	384,5	–	7,3	7,3	391,8	190,7	582,5
4 Métro de Montréal, système de contrôle des trains sur la ligne bleue – Remplacement	317	2	06	12,0	3,1	281,5	284,5	296,6	269,3	565,9
5 Métro de Montréal, programme Réno-Infrastructures (phase III) – Maintien et bonification	173		06	333,7	–	72,4	72,4	406,0	98,0	504,0
6 Métro de Montréal, programme Réno-Systèmes (phase III) – Maintien et bonification	37	1	06	256,6	6,1	–	6,1	262,7	237,3	500,0
7 Métro de Montréal, programme Accessibilité des stations (phase I) – Bonification	191	1	06	252,5	–	51,3	51,3	303,8	102,1	405,8
8 Métro de Montréal, programme Accessibilité des stations (phase II) – Bonification	220		06	25,0	29,7	127,5	157,2	182,2	134,6	316,7
9 Métro de Montréal, programme Réno-Infrastructures (phase II) – Maintien et bonification	174	1	06	206,2	5,0	–	5,0	211,1	92,2	303,3

En réalisation
(contributions en millions de dollars)

Nom	# TB	Note	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
				Avant 2023-2024	PQI 2023-2033			Total		
					2023-2024	2024-2033	Total			
10 Centre de transport Anjou de la STM – Montréal – Agrandissement	282	1	06	54,8	1,5	2,3	3,8	58,6	20,6	79,2
11 Métro de Montréal, voitures de métro MR-73 (phase I) – Maintien et bonification	176	1	06	47,0	6,0	3,7	9,7	56,7	12,3	69,0
12 Centre de transport Saint-Laurent de la STM – Montréal – Agrandissement	332	1	06	45,7	1,2	1,9	3,2	48,8	17,2	66,0
13 Gare Montréal-Ouest (secteur nord) – Montréal – Construction et réaménagement	915		06	15,9	7,6	1,5	9,1	25,0	5,4	30,4
14 Métro de Montréal, ligne bleue de la station Saint-Michel à Anjou – Prolongement	39	2,9	06	–	–	–	–	–	–	–
15 Service rapide par bus intégré sur le boulevard Pie-IX entre Montréal et Laval – Aménagement et construction	133		06-13	232,1	51,3	35,9	87,2	345,0	127,5	472,5
16 Réseau de trains de banlieue d'exo, locomotives diesel – Région métropolitaine de Montréal – Remplacement	284		06-13-15-16	39,2	5,8	108,6	114,4	153,6	53,7	207,3
17 Réseau de trains de banlieue d'exo, voitures passagers (type 2000) – Région métropolitaine de Montréal – Remplacement	137	1	06-13-15-16	53,0	6,1	41,9	48,1	101,0	37,5	138,5
18 Réseau de trains de banlieue d'exo, voitures passagers (type 2000) – Région métropolitaine de Montréal – Acquisition	285		06-13-15-16	11,8	1,3	34,8	36,1	47,9	18,1	66,1
19 Voies réservées du Rapibus de la STO (phase II) – Gatineau – Prolongement	467		07	40,2	5,9	–	5,9	46,1	3,8	49,9
20 Mesures prioritaires pour le transport collectif sur le boulevard Guillaume-Couture – Lévis – Aménagement	221	2	12	2,7	17,1	31,3	48,4	51,0	61,3	112,4
21 Garage de la STL (phase IV) – Laval – Construction	226	8	13	130,8	13,3	50,9	64,2	195,0	114,2	309,2
22 Mesures prioritaires pour le transport collectif sur le boulevard Le Corbusier – Laval – Aménagement	635	2	13	–	0,6	17,7	18,3	18,3	12,2	30,5
23 Terminus Châteauguay d'exo, quais – Agrandissement	636		16	9,9	15,0	10,6	25,7	35,5	7,5	43,0
24 Centre d'exploitation de Saint-Hubert du RTL (phase II) – Longueuil – Réfection	916	1,2	16	10,7	2,7	3,7	6,3	17,0	3,0	20,0
Total				2 507,8	345,3	1 448,0	1 793,5	4 326,5	1 935,5	6 262,1

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

Nom	# TB	Note	Région
1 Centre Newton du RTC – Québec – Acquisition et réaménagement	336		03
2 Centre opérationnel Lebourgneuf du RTC – Québec – Construction	630		03
3 Réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec – Construction	181	8	03
4 Tunnel entre Québec et Lévis (volet transport collectif) – Construction	320		03-12
5 Centre de services de la STTR (phase II) – Trois-Rivières – Construction et réaménagement	1035	5	04
6 Réseau structurant de transport en commun de la STS (phase I) – Sherbrooke – Aménagement	917		05
7 Centre d'attachement nord-ouest de la STM – Montréal – Construction	316		06
8 Centre de transport de l'Est de la STM – Montréal – Construction	283		06
9 Centres de transport de la STM, programme d'électrification (phase I) – Montréal – Bonification et maintien	773		06
10 Centres de transport de la STM, programme d'électrification (phase II) – Montréal – Bonification et maintien	920		06
11 Gare Lucien-L'Allier d'exo, quais – Montréal – Reconstruction	716		06
12 Métro de Montréal, voitures de métro MR-73 (phase II) – Maintien et bonification	909		06
13 Centre de transport de la STO – Gatineau – Agrandissement	774		07
14 Voies réservées du Rapibus de la STO (phase III) – Gatineau – Prolongement	204		07
15 Centre d'exploitation de Saint-Hubert du RTL – Longueuil – Construction	633		16
16 Centre d'exploitation du Vieux-Longueuil du RTL, entrée électrique – Longueuil – Construction	1036	5	16
17 Centre d'exploitation du Vieux-Longueuil du RTL, marquise – Longueuil – Construction	1041	5	16
18 Garage d'exo – Montérégie (secteur La Presqu'île) – Construction	919		16
19 Garage d'exo – Montérégie (secteur Sainte-Julie) – Construction	918		16
20 Gares de L'Île-Perrot d'exo – Montérégie – Réfection	772		16
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033			8 664,1 M\$

À l'étude (projets de 100 millions de dollars et plus)

Nom	# TB	Note	Région
1 Centre Métrobus du RTC – Québec – Bonification	335		03
2 Projet structurant de transport collectif électrique dans l'est et le nord-est de Montréal – Bonification	1060	6	06
3 Projet structurant de transport collectif électrique pour relier le Sud-Ouest de Montréal au centre-ville – Bonification	279		06
4 Projet structurant de transport collectif électrique entre l'ouest de Gatineau et le centre-ville d'Ottawa – Bonification	192		07
5 Projet structurant de transport collectif dans l'axe du boulevard Saint-Martin – Laval – Bonification	1061	6	13
6 Projet structurant de transport collectif de type service rapide par bus dans l'axe des boulevards Notre-Dame et de la Concorde – Laval – Bonification	340		13
7 Projets structurants de transport collectif électrique dans les axes du boulevard Taschereau et du prolongement de la ligne jaune du réseau de métro – Bonification	278		16
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033 (Coût des études)			325,1 M\$
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033 pour les autres projets et les enveloppes			2 998,7 M\$
Total pour le secteur			13 781,4 M\$

Projets retirés de la liste des projets publiés dans le PQI 2022-2032

Nom	# TB	Note	Région
1 Centre d'attachement Viau de la STM – Montréal – Agrandissement	281	10	06
2 Centre d'entretien Pointe-Saint-Charles d'exo – Montréal – Construction	130	10	06
3 Centre de transport Legendre de la STM – Montréal – Agrandissement	329	10	06
4 Complexe Crémazie de la STM – Montréal – Reconstruction	183	10	06
5 Édicule et passerelle piétonnière au pôle multimodal Vendôme – Montréal – Construction	119	10	06
6 Garage Côte-Vertu de la STM – Montréal – Construction	175	10	06
7 Métro de Montréal, voitures de métro AZUR – Remplacement	5	10	06
8 Métro de Montréal, voitures de métro AZUR additionnelles – Acquisition	258	10	06
9 Projets structurants de transport collectif électrique pour prolonger le REM vers le centre de Laval et relier l'Est et l'Ouest de Laval – Bonification	364	13	06-13
10 Centre de services au Terminus Lagueux de la STLévis – Lévis – Construction	783	13	12
11 Centre d'exploitation du Vieux-Longueuil du RTL (phase I) – Longueuil – Réfection	289	19	16
1 L'infrastructure concernée par ce projet est en service de façon partielle ou complète.			
2 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « En planification » à « En réalisation ».			
3 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En planification ».			
4 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « En réalisation ».			
5 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « En planification ».			
6 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « À l'étude ».			
7 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En réalisation ».			
8 Une portion de l'aide financière pour ce projet a été versée par anticipation en 2022-2023.			
9 Le coût du projet sera diffusé à la fin du processus d'appel d'offres.			
10 L'infrastructure est mise en service de façon complète et les investissements sur la période 2023-2033 sont non significatifs.			
11 L'aide financière pour ce projet a été versée par anticipation.			
12 L'infrastructure concernée par ce projet appartient à une entreprise à but lucratif.			
13 Ce projet a été retiré de la programmation au profit d'autres projets.			
14 Ce programme de maintien d'actifs a été retiré de la liste, car il ne s'agit pas d'un projet d'infrastructure. Les investissements associés à ce programme demeurent toutefois inscrits au PQI à titre d'enveloppe.			
15 Ce projet a été scindé en plusieurs projets d'infrastructure distincts de moins de 20,0 M\$ chacun.			
16 Ce projet a été retiré, car il s'agit d'une enveloppe pour réaliser plusieurs projets de moins de 20,0 M\$.			
17 Ce projet a été retiré, car le coût total estimé est dorénavant en deçà du seuil de 20,0 M\$.			
18 Ce projet s'est déployé en plusieurs projets.			
19 Ce projet a été retiré, car il a été intégré au projet « 1036 - Centre d'exploitation du Vieux-Longueuil du RTL, entrée électrique – Longueuil – Construction ».			

2.5.3 Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement

Bon état (ABC)
78 %

PQI 2023-2033
13 781 M\$

□ Portrait du parc d'infrastructures

Le parc d'infrastructures des sociétés de transport en commun se compose :

- D'ouvrages de génie civil tels que les stations, les tunnels et les structures auxiliaires⁹ du métro, les voies réservées aux autobus, les stationnements incitatifs, ainsi que les voies ferrées;
- D'équipements tels que les voitures de métro, les autobus, les voitures de passagers et les locomotives du réseau de trains, les véhicules d'intervention et tous les autres équipements essentiels à la continuité des services;
- D'immeubles tels que les terminus et les abribus, les garages nécessaires à l'entretien mécanique des équipements, les gares ainsi que les immeubles administratifs et de services.

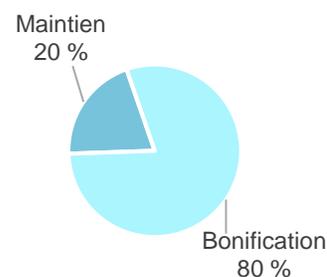
□ Investissements au PQI 2023-2033

Le gouvernement prévoit investir près de 13,8 G\$ au cours des 10 prochaines années dans le secteur du transport collectif dont la majorité de ces sommes, soit près de 11,0 G\$ (80 %), permettront le développement du réseau. De plus, afin d'assurer des services sécuritaires, fiables et rapides ainsi que de contrer la dégradation du parc d'infrastructures, des investissements de près de 2,8 G\$ sont prévus pour le maintien et le remplacement des infrastructures en fin de vie utile.

Investissements au PQI 2023-2033 par type

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	Transport collectif	%
Maintien du parc		
Maintien d'actifs	1 091,2	
Remplacement	1 701,1	
Sous-total	2 792,3	20
Bonification du parc	10 989,1	80
Total	13 781,4	100



Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

⁹ Les structures auxiliaires correspondent aux infrastructures qui renferment les équipements électriques et mécaniques du métro.

❑ Stratégie d'investissement pour le maintien du parc d'infrastructures

Indice d'état



Le parc d'infrastructures des sociétés de transport en commun est majoritairement en bon état (IEG de A, B ou C). Cette situation illustre les efforts qui sont consentis par les sociétés, supportées par les programmes d'aide du MTMD, pour maintenir et développer des infrastructures qui assurent un service de qualité et efficient répondant aux besoins de la population.

La stratégie de maintien du parc est axée sur les priorités suivantes :

- Assurer une offre de service sécuritaire de qualité répondant aux normes en vigueur;
- Maintenir en bon état (IEG de A, B ou C) les actifs existants par des interventions en continu de remplacement et de réfection d'équipement, de matériel roulant et d'infrastructures ayant atteint leur fin de vie utile.

Concrètement, les principaux projets d'investissement prévus en maintien du parc visent :

- Le remplacement des équipements fixes du métro, dont les escaliers mécaniques, la ventilation, les ascenseurs et les équipements de contrôle des trains;
- La réfection générale des composantes critiques des ouvrages de génie civil du métro, tels que les systèmes électriques, mécaniques et structuraux;
- La réfection et la mise à niveau d'immeubles, tels que le centre d'exploitation du RTL à Saint-Hubert et les gares de L'Île-Perrot d'exo;
- Le remplacement de matériel roulant, dont des voitures de passagers et des locomotives du réseau de trains, des voitures de métro et des autobus.

❑ Stratégie d'investissement pour la bonification du parc d'infrastructures

La stratégie d'investissement pour la bonification des infrastructures de transport collectif consiste à développer un réseau qui permet d'apporter des solutions aux problèmes de congestion et de répondre aux préoccupations environnementales en diminuant les émissions de GES.

À cet égard, les investissements prévus au PQI 2023-2033 permettront de répondre aux priorités suivantes :

- L'expansion du réseau, notamment par l'étude, la planification et la réalisation de projets comme :
 - Le projet structurant de transport dans l'axe du boulevard Saint-Martin à Laval;
 - Le projet structurant de transport collectif dans l'est et le nord-est de Montréal;
 - Le réseau structurant de transport en commun à Québec;
 - L'ajout d'un mode structurant de transport collectif électrique entre l'ouest de Gatineau et le centre-ville d'Ottawa;
 - Le prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal de la station Saint-Michel à Anjou;

- L'électrification du transport collectif notamment par des investissements dédiés à l'acquisition d'autobus électriques;
- L'optimisation des services par le rehaussement des caractéristiques techniques et opérationnelles des infrastructures existantes, comme :
 - L'aménagement de nouvelles voies réservées pour autobus;
 - L'automatisation des équipements de vente de billets;
 - L'amélioration de l'accessibilité universelle aux réseaux de transport collectif;
 - L'ajout de panneaux intelligents affichant les heures de passage des autobus en temps réel.

De plus, ces investissements feront partie des facteurs qui contribueront à l'atteinte, d'ici 2030, de plusieurs cibles de la Politique de mobilité durable – 2030 du gouvernement du Québec, telles que :

- Permettre à 70 % de la population québécoise d'avoir accès à au moins quatre services de mobilité durable;
- Réduire de 20 % le temps de déplacement moyen entre le domicile et le travail;
- Diminuer de 20 % la part des déplacements effectués en voiturage en solo à l'échelle nationale;
- Réduire de 40 %, sous le niveau de 2013, la consommation de pétrole dans le secteur des transports.



2.6 Municipalités

2.6.1 Investissements au PQI 2023-2033

Investissements au PQI 2023-2033 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2023-2033							PQI 2022-2032			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	Sous-total	2028-2029 à 2032-2033 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	368,9	259,3	390,1	468,1	481,2	1 967,5	3 101,9	5 069,4	71,2	4 839,8	65,0
Prise en charge du DMA	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Remplacement	185,5	319,4	186,9	204,7	156,9	1 053,3	407,6	1 460,9	20,5	1 599,1	21,5
Sous-total	554,4	578,7	577,0	672,7	638,0	3 020,8	3 509,5	6 530,3	91,7	6 439,0	86,4
Bonification du parc	51,8	131,9	140,6	70,2	127,1	521,7	72,1	593,8	8,3	1 009,4	13,6
Total	606,2	710,6	717,6	742,9	765,1	3 542,5	3 581,7	7 124,2	100,0	7 448,3	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.6.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

Nom	# TB	Note	Région	Avant 2023-2024	Contribution du Québec			Contribution des partenaires	Coût total	
					PQI 2023-2033					
					2023-2024	2024-2033	Total			
1 Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, unité de désinfection – Montréal – Construction	30		06	46,1	8,8	8,8	17,7	63,8	86,2	150,0
2 Bassins de rétention des eaux usées Rockfield, Lavigne, Leduc et William – Montréal – Construction	31		06	37,2	6,1	6,1	12,1	49,3	98,7	148,0
3 Ouvrage de protection contre les inondations – Montréal (arrondissement de Pierrefonds-Roxboro) – Construction et acquisition	649	2	06	32,4	2,3	15,3	17,6	50,0	84,5	134,5
4 Oratoire Saint-Joseph – Montréal – Construction et réaménagement	164		06	21,5	9,3	–	9,3	30,8	48,4	79,2
5 Station de traitement des eaux usées, usine de production d'oxygène – Montréal – Construction	424		06	6,1	7,5	–	7,5	13,7	18,5	32,1
6 Station d'épuration des eaux usées – Gatineau – Réfection	958	4	07	10,3	19,2	4,2	23,4	33,7	16,8	50,5
7 Route éolienne – Gaspé – Construction	891	2	11	15,0	4,0	–	4,0	19,0	1,0	20,0
8 Station d'épuration des eaux usées – Saint-Hyacinthe – Réfection	728		16	1,8	3,2	7,6	10,8	12,6	18,9	31,5

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

Nom	# TB	Note	Région	Contribution du Québec			Contribution des partenaires	Coût total		
				Avant 2023-2024	PQI 2023-2033				Total	
					2023-2024	2024-2033				Total
9 Réseau d'eau potable et d'eaux usées – Léry (secteur est) – Agrandissement et construction	426		16	0,1	–	20,2	20,2	20,3	10,1	30,4
10 Réservoir Beaudet – Victoriaville – Réfection et construction	646		17	15,3	0,7	–	0,7	16,0	24,0	40,0
Total				185,8	61,1	62,2	123,3	309,2	407,1	716,2

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

Nom	# TB	Note	Région
1 Bassins de rétention des eaux usées (ouvrage Saint-Thomas) – Montréal – Construction	651		06
2 Bassins de rétention des eaux usées (ouvrage Turcot) – Montréal – Construction	648		06
3 Grands parcs riverains de l'Île de Montréal – Réfection	567		06
4 Ouvrage de rétention – Ruisseau Wabassee – Construction	650		07
5 Ouvrage de protection contre les inondations – Pointe-Calumet – Construction	491		06
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033			113,3 M\$
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033 pour les autres projets et les enveloppes			6 887,6 M\$
Total pour le secteur			7 124,2 M\$

Projets retirés de la liste des projets publiés dans le PQI 2022-2032

Nom	# TB	Note	Région
1 Écoquartier, îlot central du technopôle Angus – Montréal – Construction	339	11	06
2 Promenade Gérard-Côté – Saint-Hyacinthe – Réaménagement	824	11	16
1 L'infrastructure concernée par ce projet est en service de façon partielle ou complète.			
2 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « En planification » à « En réalisation ».			
3 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En planification ».			
4 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « En réalisation ».			
5 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « En planification ».			
6 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « À l'étude ».			
7 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En réalisation ».			
8 Une portion de l'aide financière pour ce projet a été versée par anticipation en 2022-2023.			
9 Le coût du projet sera diffusé à la fin du processus d'appel d'offres.			
10 L'infrastructure est mise en service de façon complète et les investissements sur la période 2023-2033 sont non significatifs.			
11 L'aide financière pour ce projet a été versée par anticipation.			
12 L'infrastructure concernée par ce projet appartient à une entreprise à but lucratif.			
13 Ce projet a été retiré de la programmation au profit d'autres projets.			
14 Ce programme de maintien d'actifs a été retiré de la liste, car il ne s'agit pas d'un projet d'infrastructure. Les investissements associés à ce programme demeurent toutefois inscrits au PQI à titre d'enveloppe.			
15 Ce projet a été scindé en plusieurs projets d'infrastructure distincts de moins de 20,0 M\$ chacun.			
16 Ce projet a été retiré, car il s'agit d'une enveloppe pour réaliser plusieurs projets de moins de 20,0 M\$.			
17 Ce projet a été retiré, car le coût total estimé est dorénavant en deçà du seuil de 20,0 M\$.			
18 Ce projet s'est déployé en plusieurs projets.			

2.6.3 Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement

Bon état (ABC)
83 %¹⁰

PQI 2023-2033
7 124 M\$

□ Portrait du parc d'infrastructures

Le parc d'infrastructures des municipalités est varié. Il comprend les infrastructures d'eau (installations et conduites d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales) ainsi que les chaussées au-dessus des conduites. Le parc comprend également les autres bâtiments municipaux et les infrastructures résilientes.

INFRASTRUCTURES D'EAU ET CHAUSSÉES AU-DESSUS DES CONDUITES

Le parc des infrastructures d'eau des municipalités se compose principalement de :

- 4 244 installations d'approvisionnement et de production d'eau potable;
- 5 798 installations de traitement des eaux usées;
- 99 354 kilomètres de conduites d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales;
- 40 748 kilomètres de chaussées au-dessus des conduites.

□ Investissements au PQI 2023-2033

Le gouvernement prévoit investir plus de 7,1 G\$ au cours des dix prochaines années dans le secteur des Municipalités, dont plus de 6,5 G\$ (92 %) seront destinés au maintien du parc, principalement pour la réalisation de projets de réfection ou de mise aux normes d'installations de traitement d'eau potable et des eaux usées et de renouvellement de conduites.

De plus, la mise en œuvre de programmes d'aide financière d'envergure auprès des municipalités permettra de réaliser des investissements structurants pour les communautés au cours des dix prochaines années, dont :

- Le TECQ qui permettra de réaliser des travaux d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures;
- Le PRIMEAU qui permettra de réaliser des projets de construction, de réfection ou d'agrandissement d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées ainsi que des projets de renouvellement de conduites d'aqueduc et d'égouts;
- Le PRACIM qui permettra de réaliser des travaux concernant les bureaux administratifs (hôtel de ville, bureaux d'arrondissement), les casernes de pompiers, les garages municipaux et les entrepôts ainsi que les centres communautaires.

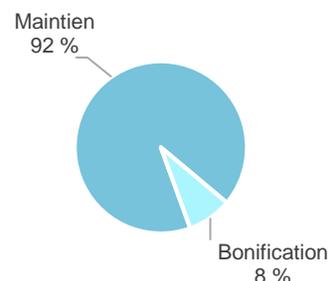
Par ailleurs, des investissements sont aussi prévus pour permettre la concrétisation de certains projets concernant les autres bâtiments municipaux, destinés aux aînés et à vocation culturelle, communautaire, sportive ou de loisir ainsi que pour des aménagements résilients afin de faire face aux répercussions des changements climatiques incluant les risques liés aux inondations.

¹⁰ L'état présenté concerne uniquement les infrastructures d'eau et les chaussées au-dessus des conduites.

Investissements au PQI 2023-2033 par type d'investissement

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	Municipalités ¹	%
Maintien du parc		
Maintien d'actifs	5 069,4	
Remplacement	1 460,9	
Sous-total	6 530,3	92
Bonification du parc	593,8	8
Total	7 124,2	100



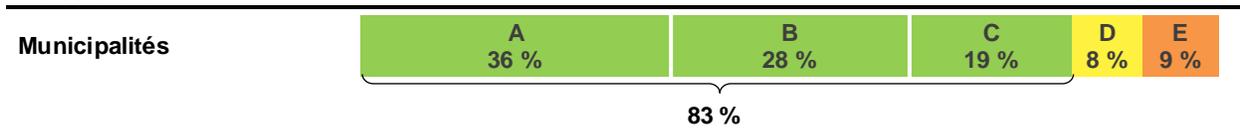
Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Les investissements présentés concernent l'ensemble des infrastructures municipales subventionnées par le MAMH (infrastructures d'eau et autres infrastructures municipales).

☐ Stratégie d'investissement pour le maintien et la bonification du parc d'infrastructures

INFRASTRUCTURES D'EAU ET CHAUSSÉES AU-DESSUS DES CONDUITES

Indice d'état¹¹



Dans le processus menant au *Portrait des infrastructures en eau des municipalités du Québec*¹², le CERIU collecte auprès des municipalités des données quant à l'état de leurs infrastructures destinées aux services municipaux d'eau et des chaussées au-dessus des conduites. Une fois terminé, ce portrait précise notamment les besoins prioritaires des municipalités qui devront faire l'objet d'investissements au cours des prochaines années. Le MAMH prend en compte ces besoins prioritaires dans le cadre de ses programmes d'aide financière et des priorités d'investissements.

Le Portrait indique d'ailleurs que 17 % (IEG de D à 8 % et IEG de E à 9 %) des infrastructures d'eau (installations et conduites d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales) et des chaussées au-dessus des conduites des municipalités du Québec sont en mauvais ou très mauvais état (IEG de D ou E) et qu'elles devront faire l'objet d'investissements importants afin de les rétablir en bon état (IEG de A, B ou C). De plus, une attention particulière doit être accordée aux infrastructures vieillissantes et susceptibles de défaillance modérée (IEG de C). En plus des besoins pour la remise en bon état du parc d'infrastructures municipales, les municipalités doivent réaliser des travaux de mise aux normes de leurs infrastructures d'eau pour se conformer à la réglementation (*Règlement sur la qualité de l'eau potable* et *Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées*).

¹¹ L'état présenté concerne uniquement les infrastructures d'eau et les chaussées au-dessus des conduites.

¹² Ce rapport peut être consulté à l'adresse suivante : [Rapport annuel 2022 du Portrait des infrastructures en eau des municipalités du Québec | CERIU](#)

La stratégie d'investissement du MAMH se concrétise dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'aide financière pour :

- Répondre aux besoins prioritaires des municipalités afin qu'elles puissent maintenir les services de base offerts par le biais notamment, des infrastructures d'eau et ainsi contribuer à la qualité de vie des citoyens;
- Soutenir le milieu municipal dans la réalisation d'aménagements résilients face aux inondations;
- Permettre aux municipalités de prendre en charge leur DMA cumulé sur leurs infrastructures;
- Prioriser les projets visant la conformité à la réglementation ainsi que les problématiques importantes touchant, notamment, les questions de santé et de salubrité publiques;
- Assurer un traitement transparent et équitable des demandes d'aide financière des municipalités;
- Exiger des municipalités la réalisation, par leurs propres moyens financiers, d'un minimum d'interventions sur leurs infrastructures sans recourir aux subventions gouvernementales.

Le MAMH procède à la révision des modalités et des enveloppes des programmes, sous réserve des approbations nécessaires, afin de les adapter à l'évolution de l'état des infrastructures, des besoins d'investissements et des réglementations applicables. De nouvelles initiatives de financement peuvent également être développées afin de faire face à de nouvelles réalités, comme l'adaptation aux changements climatiques.

De plus, les programmes d'aide financière du MAMH prévoient un accompagnement financier supplémentaire aux plus petites municipalités afin de favoriser la concrétisation de leurs projets d'investissements, car elles ont souvent des besoins importants, mais des moyens financiers limités.



2.7 Administration gouvernementale

2.7.1 Investissements au PQI 2023-2033

Investissements au PQI 2023-2033 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2023-2033							PQI 2022-2032			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	Sous-total	2028-2029 à 2032-2033 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	116,1	112,2	154,9	213,9	312,6	909,7	1 100,8	2 010,5	41,6	1 798,6	37,7
Prise en charge du DMA	33,2	20,0	26,9	27,1	15,2	122,4	141,0	263,4	5,5	381,1	8,0
Remplacement	49,4	68,7	68,7	44,8	31,8	263,4	186,0	449,4	9,3	423,7	8,9
Sous-total	198,7	201,0	250,5	285,7	359,6	1 295,5	1 427,8	2 723,3	56,4	2 603,4	54,6
Bonification du parc	287,7	369,7	308,3	294,2	274,2	1 534,1	570,3	2 104,4	43,6	2 161,4	45,4
Total	486,4	570,6	558,8	579,9	633,8	2 829,6	1 998,1	4 827,7	100,0	4 764,8	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.7.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

Nom	# TB	Note	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
				Avant 2023-2024	PQI 2023-2033			Total		
					2023-2024	2024-2033	Total			
1 Palais de justice de Roberval – Réfection et agrandissement	206		02	40,1	13,0	13,1	26,1	66,2	–	66,2
2 Édifice Gérard-D.-Levesque – Québec – Réfection et réaménagement	259	2	03	33,6	19,0	135,7	154,7	188,3	–	188,3
3 Édifices Hector-Fabre et Marie-Fitzbach – Québec – Réaménagement	850		03	3,2	10,2	22,2	32,4	35,6	–	35,6
4 Édifice du 1141, route de l'Église – Québec – Réfection	726		03	8,9	12,3	–	12,3	21,2	–	21,2
5 Édifice du 1000, rue Fullum, bloc C – Montréal – Réfection et réaménagement	325		06	22,3	24,4	29,3	53,7	75,9	–	75,9
6 Complexe Desjardins – Montréal – Réaménagement	465		06	0,1	11,7	25,9	37,6	37,8	8,2	46,0
7 Palais de justice de Montréal, stationnement – Réfection	1014	4	06	17,1	9,9	–	9,9	27,0	–	27,0
8 Centre des transports d'Anjou – Réaménagement et agrandissement	562		06	2,8	12,5	5,7	18,2	21,0	–	21,0
9 Palais de justice de Rouyn-Noranda – Aggrandissement et réaménagement	555		08	1,5	0,3	83,3	83,5	85,0	–	85,0

En réalisation
(contributions en millions de dollars)

Nom	# TB	Note	Région	Contribution du Québec			Contribution des partenaires	Coût total		
				Avant 2023-2024	PQI 2023-2033					
					2023-2024	2024-2033			Total	
10 Bâtiment d'hébergement temporaire – Puvirnituq – Agrandissement	418		10	23,0	–	–	–	23,0		
11 Palais de justice de Saint-Hyacinthe – Réaménagement	125		16	27,2	8,2	86,6	94,8	122,0		
12 Édifice pour la Délégation générale du Québec à Paris – Réfection et réaménagement	246		Hors Québec	11,2	14,1	–	14,1	25,3		
Total				191,0	135,6	401,8	537,3	728,3	8,2	736,5

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

Nom	# TB	Note	Région
1 Édifice Catherine-de-Longpré – Québec – Réfection	1013	5	03
2 Université Laval, Carrefour international – Québec – Construction	956		03
3 Édifice Wilfrid-Derome – Montréal – Réfection et réaménagement	569		06
4 Établissement de détention – Montréal – Reconstruction	138		06
5 Palais de justice de Longueuil (phase II) – Agrandissement	735		16
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033			452,8 M\$

À l'étude (projets de 50 millions de dollars et plus)

Nom	# TB	Note	Région
1 Édifice Marie-Guyart – Québec – Maintien	950		03
2 Édifice du 600, rue Fullum – Montréal – Maintien	951		06
3 Édifice Gérald-Godin – Montréal – Maintien	558		06
4 Hôpital Royal Victoria – Montréal – Maintien	225		06
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033 (Coût des études)			90,5 M\$
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033 pour les autres projets et les enveloppes			3 747,1 M\$
Total pour le secteur			4 827,7 M\$

Projets retirés de la liste des projets publiés dans le PQI 2022-2032

Nom	# TB	Note	Région
1 Édifice Marie-Guyart, stationnement – Québec – Réfection	85	10	03
2 Centre régional de traitement des dépendances – Kuujuaq – Construction	464	10	10
3 Centre des transports de Gaspé – Construction	497	10	11
1 L'infrastructure concernée par ce projet est en service de façon partielle ou complète.			
2 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « En planification » à « En réalisation ».			
3 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En planification ».			
4 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « En réalisation ».			
5 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « En planification ».			
6 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « À l'étude ».			
7 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En réalisation ».			
8 Une portion de l'aide financière pour ce projet a été versée par anticipation en 2022-2023.			
9 Le coût du projet sera diffusé à la fin du processus d'appel d'offres.			
10 L'infrastructure est mise en service de façon complète et les investissements sur la période 2023-2033 sont non significatifs.			
11 L'aide financière pour ce projet a été versée par anticipation.			
12 L'infrastructure concernée par ce projet appartient à une entreprise à but lucratif.			
13 Ce projet a été retiré de la programmation au profit d'autres projets.			
14 Ce programme de maintien d'actifs a été retiré de la liste, car il ne s'agit pas d'un projet d'infrastructure. Les investissements associés à ce programme demeurent toutefois inscrits au PQI à titre d'enveloppe.			
15 Ce projet a été scindé en plusieurs projets d'infrastructure distincts de moins de 20,0 M\$ chacun.			
16 Ce projet a été retiré, car il s'agit d'une enveloppe pour réaliser plusieurs projets de moins de 20,0 M\$.			
17 Ce projet a été retiré, car le coût total estimé est dorénavant en deçà du seuil de 20,0 M\$.			
18 Ce projet s'est déployé en plusieurs projets.			

2.7.3 Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement de la Société québécoise des infrastructures

Bon état (ABC) 59 %	PQI 2023-2033 4 828 M\$ ¹³
DMA 665 M\$	

□ Portrait du parc d'infrastructures

Le parc immobilier de la SQI se compose de 374 immeubles et ouvrages de génie civil en propriété totalisant une superficie locative de plus de 1,9 million de mètres carrés. Ainsi, partout au Québec, on dénombre :

- 63 immeubles de bureaux destinés à l'administration gouvernementale;
- 92 centres de transport;
- 42 palais de justice;
- 14 établissements de détention;
- 78 postes de la Sûreté du Québec;
- 67 autres immeubles spécialisés, dont des conservatoires de musique et d'art dramatique, des laboratoires, des entrepôts, des immeubles non locatifs ou excédentaires;
- 18 stationnements souterrains et tunnels.

Les infrastructures des autres organismes du secteur Administration gouvernementale correspondent aux immeubles, au mobilier et aux équipements appartenant à plus d'une centaine d'organismes gouvernementaux, dont l'ARQ, la RAMQ et Héma-Québec.

□ Investissements au PQI 2023-2033

La stratégie d'investissement prévue par la SQI au PQI 2023-2033 vise une augmentation progressive des sommes destinées à améliorer l'état physique de son parc d'infrastructures tout en permettant de rencontrer les besoins fonctionnels évolutifs des MO. Ces investissements permettront à la SQI de fournir à sa clientèle des espaces de qualité, sains et sécuritaires, et ce, en exerçant son rôle stratégique dans le maintien et le développement de ces espaces, notamment par la transformation des milieux de travail.

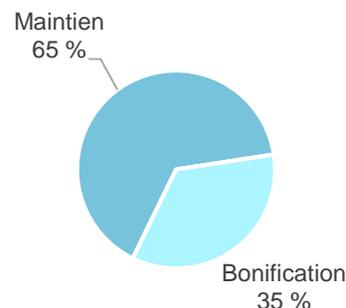
Pour les autres organismes, les investissements prévus portent principalement sur l'acquisition ou le remplacement de divers types d'équipements.

¹³ Investissements au PQI 2023-2033 du secteur Administration gouvernementale, incluant 3 442,9 M\$ pour la SQI.

Investissements au PQI 2023-2033 par type d'investissement et par organisme

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

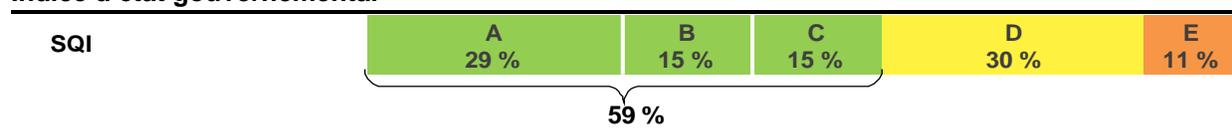
	SQL	%	Autres organismes	Total
Maintien du parc				
Maintien d'actifs	1 888,3		122,2	2 010,5
Prise en charge du DMA	263,4		–	263,4
Remplacement	98,4		351,0	449,4
Sous-total	2 250,1	65	473,1	2 723,3
Bonification du parc	1 192,7	35	911,7	2 104,4
Total	3 442,9	100	1 384,8	4 827,7



Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

☐ Stratégie d'investissement pour le maintien du parc d'infrastructures de la SQI

Indice d'état gouvernemental



Les pratiques de gestion des infrastructures et les choix d'investissement réalisés dans le passé par la SQI ont permis de maintenir la majorité des immeubles et des stationnements en bon état (IEG de A, B ou C), soit à un niveau global de 59 %.

La stratégie d'investissement de la SQI est basée sur les meilleures pratiques en matière d'exploitation des immeubles et d'aménagement des lieux de travail. Elle vise à maintenir le parc immobilier sous sa responsabilité dans un état satisfaisant. À cet effet, la SQI a mis en place diverses stratégies pour optimiser les investissements en maintien du parc, comme le regroupement de travaux sur plusieurs sites en un seul projet intégré pour générer des économies d'échelle au plan de la gestion contractuelle. De plus, les équipes d'exploitation d'immeubles accordent une importance soutenue à l'entretien préventif afin de prolonger la durée de vie des actifs et de réduire les besoins d'intervention en maintien d'actifs.

Afin d'assurer la pérennité de ce parc d'infrastructures, le PQI 2023-2033 prévoit des investissements de près de 2,3 G\$ sur dix ans pour le maintien des édifices gouvernementaux. Ces investissements visent à :

- Fournir aux MO des immeubles et des locaux leur permettant d'offrir les services gouvernementaux attendus;
- Assurer le maintien de conditions d'occupation saines, confortables et sécuritaires, en exploitant les actifs immobiliers de façon optimale;
- Contribuer à la mise en œuvre des orientations gouvernementales, notamment en matière de développement durable, de lutte contre les changements climatiques, d'usage et de gestion des matériaux de construction et de promotion du patrimoine culturel;
- Soutenir la transformation des milieux de travail par des aménagements permettant d'optimiser l'occupation des espaces, de réduire la superficie globale utilisée et de fournir des milieux de travail performants.

À cet égard, la SQI s'est donné comme objectif d'atteindre une proportion d'immeubles locatifs en bon état (IEG de A, B ou C) de 71 % d'ici mars 2024.

❑ Stratégie d'investissement pour la prise en charge du DMA de la SQI

Prise en charge du DMA



Le DMA actuellement évalué sur les infrastructures de la SQI s'élève à 665,0 M\$. Ce niveau de DMA s'explique principalement par l'âge avancé de plusieurs bâtiments dont de nombreuses composantes ont atteint leur durée de vie utile.

En vue de prendre en charge ce DMA, la SQI planifie des interventions visant en priorité les infrastructures en mauvais et en très mauvais état (IEG de D et E) afin de réaliser des travaux qui permettront d'améliorer l'état des infrastructures à un niveau satisfaisant ou mieux (IEG de A, B ou C).

Concrètement, des investissements de 263,4 M\$ prévus au PQI 2023-2033 visent, d'ici les dix prochaines années, une résorption de 40 % du DMA actuel de 665,0 M\$. Des projets majeurs, qui permettront de réduire considérablement le DMA, devraient être intégrés progressivement dans les prochains PQI. Plus spécifiquement, la SQI s'est donné comme objectif de réaliser au moins 150,0 M\$ de travaux visant la résorption du DMA de l'ensemble des infrastructures entre avril 2021 et mars 2026.

Les investissements prévus pour la prise en charge du DMA se concrétiseront par :

- Des travaux sur les enveloppes extérieures, tels que les murs-rideaux et les composantes architecturales sur certains immeubles de bureaux et palais de justice;
- Des travaux de mises aux normes, tels que le remplacement ou l'ajout de systèmes de protection des personnes et des biens et le remplacement de systèmes de refroidissement;
- Des travaux de rénovation sur certains établissements de détention;
- Des travaux de mise à niveau des composantes mécaniques et électriques;
- La reconstruction d'entrepôts pour abrasifs en fin de vie utile dans plusieurs centres de service du MTMD;
- La vente ou la démolition d'immeubles excédentaires ayant du DMA.

La SQI prévoit également utiliser des sommes disponibles au PQI pour réaliser des travaux en maintien d'actifs sur les immeubles dans un état satisfaisant afin de limiter leur dégradation naturelle. Ces interventions proactives sont généralement moins coûteuses et plus rentables à long terme que les interventions réalisées en urgence pour préserver la santé et la sécurité des occupants face aux risques constatés. Ainsi :

- Refaire une toiture en fin de vie utile sur un immeuble globalement en bon état permet de limiter les risques d'infiltration d'eau et de ralentir la détérioration d'autres composantes;
- Remplacer des chaudières désuètes par des systèmes innovants permet de réduire la consommation d'énergie et les émissions de GES dans un immeuble globalement dans un état satisfaisant.

□ **Stratégie d'investissement pour la bonification du parc d'infrastructures de la SQI**

La stratégie d'investissement pour le développement du parc immobilier de la SQI repose sur l'évolution des besoins des MO et sur la rentabilité des espaces en propriété ou en location afin de réduire le coût du loyer à long terme du gouvernement. À cet effet, les montants prévus en bonification du parc de 1,2 G\$ sur dix ans permettront, notamment :

- D'acquérir de nouvelles propriétés et d'optimiser l'utilisation des espaces des propriétés existantes afin de rentabiliser les coûts d'occupation des immeubles en propriété;
- De construire de nouvelles installations ou de réaménager des immeubles existants pour améliorer les services en région, notamment la construction de nouveaux postes de la Sûreté du Québec et les réaménagements majeurs de différents palais de justice;
- D'investir dans les bâtiments existants afin d'optimiser la consommation énergétique et de réduire les émissions de GES;
- De contribuer à l'électrification des transports en installant des bornes électriques dans les stationnements des immeubles sous la responsabilité de la SQI.



2.8 Culture

2.8.1 Investissements au PQI 2023-2033

Investissements au PQI 2023-2033 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2023-2033							PQI 2022-2032			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	Sous-total	2028-2029 à 2032-2033 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	90,3	104,3	112,7	129,1	102,9	539,4	379,5	918,9	43,0	989,9	46,8
Prise en charge du DMA	23,7	25,3	27,1	29,2	34,3	139,5	92,5	232,1	10,9	108,4	5,1
Remplacement	35,5	37,0	28,8	29,1	28,9	159,2	138,7	297,9	13,9	303,4	14,3
Sous-total	149,4	166,6	168,5	187,4	166,2	838,0	610,8	1 448,8	67,8	1 401,8	66,2
Bonification du parc	75,5	132,6	126,8	81,4	77,2	493,5	193,3	686,9	32,2	715,7	33,8
Total	224,9	299,2	295,4	268,8	243,3	1 331,6	804,2	2 135,7	100,0	2 117,4	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.8.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

Nom	# TB	Note	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
				Avant 2023-2024	PQI 2023-2033			Total		
					2023-2024	2024-2033	Total			
1 Espace bleu de la Capitale-Nationale – Québec – Réaménagement	841		03	22,4	7,3	17,6	24,9	47,3	2,5	49,8
2 Lieu de diffusion spécialisée danse-théâtre enfance-jeunesse – Sherbrooke – Construction	1042	4	05	2,8	1,2	5,3	6,5	9,3	12,5	21,8
3 Musée d'art contemporain de Montréal – Agrandissement et réaménagement	489		06	11,2	1,2	17,6	18,8	30,0	27,0	57,0
4 Théâtre du Nouveau Monde – Montréal – Agrandissement et réaménagement	409	2	06	1,8	3,5	12,6	16,1	17,9	13,6	31,5
5 Cinéma Impérial – Montréal – Réfection et réaménagement	1021	4	06	–	0,4	5,2	5,7	5,7	14,9	20,6
6 Espace bleu de l'Abitibi-Témiscamingue – Amos – Réfection, agrandissement et réaménagement	843		08	–	8,0	18,2	26,3	26,3	–	26,3
7 Espace bleu de la Gaspésie – Percé – Réfection, agrandissement et réaménagement	842		11	–	20,8	–	20,8	20,8	–	20,8
Total				38,2	42,4	76,5	119,1	157,3	70,5	227,8

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

Nom	# TB	Note	Région
1 Espace bleu de Charlevoix – Baie-Saint-Paul – Acquisition et réaménagement	844		03
2 Musée national des beaux-arts du Québec, Espace Riopelle – Québec – Agrandissement	886		03
3 Théâtre Les Gros becs – Québec – Agrandissement	852		03
4 Bibliothèque Saint-Sulpice, Maison de la chanson et de la musique du Québec – Montréal – Réaménagement	965	5	06
5 Centre des collections et de conservation de Montréal – Construction	463		06
6 Centre PHI – Montréal – Réfection et construction	944		06
7 Musée de l'Holocauste – Montréal – Construction	725		06
8 Bibliothèque Lucy-Faris – Gatineau – Reconstruction	853		07
9 Bâtiment culturel multifonctionnel – Laval – Construction	724		13
10 Réseau des Espaces bleus – Régions administratives du Québec – Construction	563		Plusieurs
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033			357,4 M\$
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033 pour les autres projets et les enveloppes			1 659,2 M\$
Total pour le secteur			2 135,7 M\$

- 1 L'infrastructure concernée par ce projet est en service de façon partielle ou complète.
- 2 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « En planification » à « En réalisation ».
- 3 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En planification ».
- 4 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « En réalisation ».
- 5 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « En planification ».
- 6 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « À l'étude ».
- 7 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En réalisation ».
- 8 Une portion de l'aide financière pour ce projet a été versée par anticipation en 2022-2023.
- 9 Le coût du projet sera diffusé à la fin du processus d'appel d'offres.
- 10 L'infrastructure est mise en service de façon complète et les investissements sur la période 2023-2033 sont non significatifs.
- 11 L'aide financière pour ce projet a été versée par anticipation.
- 12 L'infrastructure concernée par ce projet appartient à une entreprise à but lucratif.
- 13 Ce projet a été retiré de la programmation au profit d'autres projets.
- 14 Ce programme de maintien d'actifs a été retiré de la liste, car il ne s'agit pas d'un projet d'infrastructure. Les investissements associés à ce programme demeurent toutefois inscrits au PQI à titre d'enveloppe.
- 15 Ce projet a été scindé en plusieurs projets d'infrastructure distincts de moins de 20,0 M\$ chacun.
- 16 Ce projet a été retiré, car il s'agit d'une enveloppe pour réaliser plusieurs projets de moins de 20,0 M\$.
- 17 Ce projet a été retiré, car le coût total estimé est dorénavant en deçà du seuil de 20,0 M\$.
- 18 Ce projet s'est déployé en plusieurs projets.



2.9 Développement du sport

2.9.1 Investissements au PQI 2023-2033

Investissements au PQI 2023-2033 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2023-2033							PQI 2022-2032		Total	%
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	Sous-total	2028-2029 à 2032-2033 5 ans	Total	%		
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	68,1	65,5	37,1	27,3	27,0	225,0	27,2	252,2	24,6	89,1	13,2
Prise en charge du DMA	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Remplacement	–	–	5,5	4,5	–	10,0	–	10,0	1,0	10,0	1,5
Sous-total	68,1	65,5	42,6	31,8	27,0	235,0	27,2	262,2	25,6	99,1	14,7
Bonification du parc	112,4	124,7	96,4	93,4	63,0	489,8	271,8	761,6	74,4	576,7	85,3
Total	180,4	190,2	138,9	125,2	90,0	724,8	299,0	1 023,8	100,0	675,8	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.9.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

Nom	# TB	Note	Région	Avant 2023-2024	Contribution du Québec			Contribution des partenaires	Coût total	
					PQI 2023-2033					
					2023-2024	2024-2033	Total			
1 Centre sportif et communautaire – Mont-Royal – Construction	484		06	1,6	1,0	0,4	1,4	3,0	43,9	46,9
2 Complexe aquatique et récréatif – Laval – Construction	910	2	13	3,7	4,4	1,9	6,3	10,0	98,4	108,4
Total				5,3	5,4	2,3	7,7	13,0	142,3	155,3

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

Nom	# TB	Note	Région
1 Aréna Memphrémagog – Magog – Construction	1007	5	05
2 Centre sportif et récréatif – Montréal-Ouest – Construction	914		06
3 Complexe aquatique et récréatif – Montréal (arrondissement de Pierrefonds-Roxboro) – Construction	486		06
4 Complexe récréatif Gadbois – Montréal – Réfection et reconstruction	911		06
5 École secondaire Académie Dunton du centre de services scolaire de Montréal, gymnase et équipements sportifs extérieurs – Construction	1008	5	06
6 Centre aquatique – Rouyn-Noranda – Construction	1006	5	08
7 Complexe aquatique – Châteauguay – Construction	913		16
8 Complexe multisport – Sainte-Catherine – Construction	488		16
9 Complexe sportif – Sorel-Tracy – Construction	912		16
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033			60,5 M\$
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033 pour les autres projets et les enveloppes			955,6 M\$
Total pour le secteur			1 023,8 M\$

Projets retirés de la liste des projets publiés dans le PQI 2022-2032

Nom	# TB	Note	Région
1 Centre multisport – Saguenay – Construction	487	10	02
2 Maison du loisir et du sport de Saint-Léonard – Montréal – Construction	729	10	06
3 Complexe sportif multifonctionnel – Saint-Jérôme – Construction	485	10	15
1 L'infrastructure concernée par ce projet est en service de façon partielle ou complète.			
2 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « En planification » à « En réalisation ».			
3 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En planification ».			
4 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « En réalisation ».			
5 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « En planification ».			
6 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « À l'étude ».			
7 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En réalisation ».			
8 Une portion de l'aide financière pour ce projet a été versée par anticipation en 2022-2023.			
9 Le coût du projet sera diffusé à la fin du processus d'appel d'offres.			
10 L'infrastructure est mise en service de façon complète et les investissements sur la période 2023-2033 sont non significatifs.			
11 L'aide financière pour ce projet a été versée par anticipation.			
12 L'infrastructure concernée par ce projet appartient à une entreprise à but lucratif.			
13 Ce projet a été retiré de la programmation au profit d'autres projets.			
14 Ce programme de maintien d'actifs a été retiré de la liste, car il ne s'agit pas d'un projet d'infrastructure. Les investissements associés à ce programme demeurent toutefois inscrits au PQI à titre d'enveloppe.			
15 Ce projet a été scindé en plusieurs projets d'infrastructure distincts de moins de 20,0 M\$ chacun.			
16 Ce projet a été retiré, car il s'agit d'une enveloppe pour réaliser plusieurs projets de moins de 20,0 M\$.			
17 Ce projet a été retiré, car le coût total estimé est dorénavant en deçà du seuil de 20,0 M\$.			
18 Ce projet s'est déployé en plusieurs projets.			



2.10 Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres

2.10.1 Investissements au PQI 2023-2033

Investissements au PQI 2023-2033 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2023-2033							PQI 2022-2032			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	Sous-total	2028-2029 à 2032-2033 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	431,3	283,9	277,3	280,0	234,8	1 507,3	1 178,2	2 685,5	60,3	1 715,3	47,1
Prise en charge du DMA	17,3	3,5	15,8	5,6	2,9	45,1	25,7	70,8	1,6	71,9	2,0
Remplacement	33,0	22,1	48,6	53,6	16,6	174,0	1,4	175,4	3,9	100,7	2,8
Sous-total	481,6	309,5	341,7	339,2	254,4	1 726,3	1 205,3	2 931,7	65,9	1 887,8	51,8
Bonification du parc	180,3	253,6	270,9	257,7	185,8	1 148,3	371,3	1 519,6	34,1	1 756,2	48,2
Total	662,0	563,1	612,6	596,8	440,2	2 874,7	1 576,6	4 451,3	100,0	3 644,0	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.10.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

Nom	# TB	Note	Région	Avant 2023-2024	Contribution du Québec			Contribution des partenaires	Coût total	
					PQI 2023-2033					
					2023-2024	2024-2033	Total			
1 NM <i>Saaremaa I</i> – Traverses de l'est du Québec – Acquisition et réfection	365	1	01-03-09-11	45,6	3,2	–	3,2	48,8	–	48,8
2 NM Joseph-Savard – Traverse L'Isle-aux-Coudres–Saint-Joseph-de-la-Rive – Réfection et réaménagement	476		03	43,3	–	–	–	43,3	–	43,3
3 Pont des Grandes-Fourches au-dessus de la rivière Magog – Sherbrooke – Construction	644		05	15,6	10,2	0,2	10,4	26,0	–	26,0
4 Infrastructures portuaires, quai – Saint-Augustin – Reconstruction	1046	4	09	16,6	5,4	–	5,4	22,0	–	22,0
5 Aéroport Kangiqsujuaq et garage – Réfection	468		10	0,1	0,3	25,3	25,6	25,7	–	25,7
6 Réseau ferroviaire de la Gaspésie entre Caplan et Port-Daniel–Gascons – Réfection et reconstruction	228		11	63,9	16,6	16,5	33,1	96,9	2,0	98,9
7 Réseau ferroviaire de la Gaspésie entre Matapédia et Caplan – Réfection et reconstruction	227	1	11	39,2	8,2	7,0	15,3	54,5	–	54,5

En réalisation (contributions en millions de dollars)

Nom	# TB	Note	Région	Contribution du Québec					Coût total	
				Avant 2023-2024	PQI 2023-2033			Contribution des partenaires		
					2023-2024	2024-2033	Total			Total
8 Chemin de fer Québec Central entre Charney et Vallée-Jonction – Réfection et reconstruction	604	1	12	4,2	9,0	71,9	80,9	85,1	–	85,1
9 Équipement avionique des avions CL415 – Régions administratives du Québec – Modernisation	350		Plusieurs	16,7	0,8	38,6	39,4	56,2	–	56,2
Total				245,2	53,7	159,5	213,3	458,5	2,0	460,5

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

Nom	# TB	Note	Région
1 Port de Matane, poste à quai et entrepôt – Construction	938		01
2 Réseau ferroviaire, pont – Dolbeau-Mistassini – Construction	641		02
3 Infrastructures portuaires – Saint-Siméon – Réfection	1047	5	03
4 Centre de service de Foster – Shefford – Reconstruction	1044	5	05
5 Boulevard La Vérendrye – Gatineau – Élargissement et prolongement	642		07
6 Chemin Pink entre le boulevard des Grèves et la rue Vanier – Gatineau – Élargissement	643		07
7 Aérogare et garage – Saint-Augustin – Réfection	1043	5	09
8 Aérogare Kangisualujjuaq et garage – Réfection	638		10
9 Réseau ferroviaire de la Gaspésie entre Port-Daniel–Gascons et Gaspé – Réfection et reconstruction	229		11
10 Chemin de fer Québec Central entre Vallée-Jonction et Thetford Mines – Réfection et reconstruction	639		12
11 Infrastructures portuaires, quai ouest – Lévis – Réfection et agrandissement	1045	5	12
12 Parcs routiers, aire de service Halte des Hurons – Sainte-Marie-Madeleine – Reconstruction	1010	5	16
13 Parcs routiers, aire de service Sainte-Madeleine – Sainte-Marie-Madeleine – Reconstruction	1009	5	16
14 Port de Valleyfield, entrepôts et quai – Construction et réaménagement	940		16
15 Avion de transports sanitaire – Régions administratives du Québec – Acquisition et réaménagement	722		Plusieurs
16 Hélicoptères – Régions administratives du Québec – Acquisition et réaménagement	640		Plusieurs
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033			587,7 M\$

À l'étude (projets de 50 millions de dollars et plus)

Nom	# TB	Note	Région
1 Infrastructures portuaires – Lien fluvial entre le Bas-Saint-Laurent et Charlevoix – Maintien et bonification	764		01-03
2 Infrastructures portuaires – Traverse L'Isle-aux-Coudres–Saint-Joseph-de-la-Rive – Maintien et bonification	763		03
3 Infrastructures portuaires – Traverse Sorel-Tracy–Saint-Ignace-de-Loyola – Maintien et bonification	207		14-16
4 Pôle logistique – Vaudreuil-Soulanges – Bonification	117		16
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033 (Coût des études)			8,7 M\$
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033 pour les autres projets et les enveloppes			3 641,6 M\$
Total pour le secteur			4 451,3 M\$

Projets retirés de la liste des projets publiés dans le PQI 2022-2032

Nom	# TB	Note	Région
1 Port de Trois-Rivières, quais, voies d'accès, entrepôt – Construction	845	12	04
2 Réseau ferroviaire, voie de contournement – Lac-Mégantic – Construction	121	12	05
3 Réseau ferroviaire, pont Pie-IX et quai 28 – Montréal – Réfection et élargissement	939	12	06
4 Parcs routiers, aire de service – Lavaltrie – Reconstruction	475	17	14
5 Port de Montréal, terminal de conteneurs (site Contrecœur) – Construction	559	12	16
6 Navires – Traverses du centre et de l'ouest du Québec – Acquisition	351	19	Plusieurs
1 L'infrastructure concernée par ce projet est en service de façon partielle ou complète.			
2 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « En planification » à « En réalisation ».			
3 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En planification ».			
4 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « En réalisation ».			
5 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « En planification ».			
6 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « À l'étude ».			
7 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En réalisation ».			
8 Une portion de l'aide financière pour ce projet a été versée par anticipation en 2022-2023.			
9 Le coût du projet sera diffusé à la fin du processus d'appel d'offres.			
10 L'infrastructure est mise en service de façon complète et les investissements sur la période 2023-2033 sont non significatifs.			
11 L'aide financière pour ce projet a été versée par anticipation.			
12 L'infrastructure concernée par ce projet appartient à une entreprise à but lucratif.			
13 Ce projet a été retiré de la programmation au profit d'autres projets.			
14 Ce programme de maintien d'actifs a été retiré de la liste, car il ne s'agit pas d'un projet d'infrastructure. Les investissements associés à ce programme demeurent toutefois inscrits au PQI à titre d'enveloppe.			
15 Ce projet a été scindé en plusieurs projets d'infrastructure distincts de moins de 20,0 M\$ chacun.			
16 Ce projet a été retiré, car il s'agit d'une enveloppe pour réaliser plusieurs projets de moins de 20,0 M\$.			
17 Ce projet a été retiré, car le coût total estimé est dorénavant en deçà du seuil de 20,0 M\$.			
18 Ce projet s'est déployé en plusieurs projets.			
19 Ce projet a été retiré, car il concerne de l'acquisition d'équipements seulement ce qui ne constitue pas un projet d'infrastructure.			



2.11 Tourisme et activités récréatives

2.11.1 Investissements au PQI 2023-2033

Investissements au PQI 2023-2033 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2023-2033							PQI 2022-2032			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	Sous-total	2028-2029 à 2032-2033 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	134,5	183,2	111,0	40,4	31,5	500,6	211,9	712,5	53,8	520,6	41,3
Prise en charge du DMA	93,1	65,3	35,3	32,0	2,8	228,6	58,1	286,6	21,6	283,6	22,5
Remplacement	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2,1	0,2
Sous-total	227,6	248,5	146,3	72,4	34,3	729,2	270,0	999,1	75,4	806,3	64,0
Bonification du parc	107,7	96,4	64,3	24,8	17,3	310,5	15,3	325,8	24,6	453,5	36,0
Total	335,4	344,9	210,6	97,2	51,5	1 039,7	285,3	1 325,0	100,0	1 259,8	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.11.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

Nom	# TB	Note	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
				Avant 2023-2024	PQI 2023-2033			Total		
					2023-2024	2024-2033	Total			
1 Promenade Samuel-De Champlain (phase III) – Québec – Réaménagement et reconstruction	165	1	03	153,6	25,9	–	25,9	179,5	13,8	193,3
2 Parc de la Chute-Montmorency, sentiers et passerelle semi-submersible – Québec – Construction	884	1	03	23,3	5,6	2,4	8,0	31,3	–	31,3
3 Nouvelles-Casernes – Québec – Réfection	455		03	16,2	0,2	3,6	3,8	20,0	1,0	21,0
4 Station touristique Owl's Head – Mansonville – Réfection	342	1	05	5,3	3,0	12,1	15,1	20,4	141,5	161,9
5 Bromont, montagne d'expériences – Agrandissement et réfection	341	1	05	5,3	1,7	2,6	4,3	9,6	66,1	75,7
6 Parc olympique, espaces touristiques de la Tour – Montréal – Réfection	739		06	16,1	20,0	0,7	20,7	36,8	–	36,8
7 Parc olympique, funiculaire de la Tour – Montréal – Réfection	459		06	8,0	13,0	6,1	19,1	27,2	–	27,2
8 Parc olympique, terrasse du toit de la Tour – Montréal – Réaménagement	999	4	06	10,7	15,8	–	15,8	26,6	–	26,6
9 Parc national d'Opémican – Laniel – Réfection	411	1	08	28,9	1,7	5,4	7,1	36,0	–	36,0
Total				267,4	86,9	32,9	119,8	387,4	222,4	609,8

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

Nom	# TB	Note	Région
1 Aquarium du Québec, pavillon Louphoque – Québec – Construction	1015	5	03
2 Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap – Trois-Rivières – Réaménagement	822		04
3 Parc olympique, espaces locatifs – Montréal – Réfection	740		06
4 Parc olympique, hall est du stade – Montréal – Réfection et réaménagement	998	5	06
5 Parc olympique, systèmes électriques et mécaniques de l'enceinte du Stade – Montréal – Remplacement	885		06
6 Parc olympique, toiture du Stade – Montréal – Reconstruction	53		06
7 Route panoramique entre Saint-Donat et Saint-Michel-des-Saints – Réfection	565		14
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033			352,7 M\$

À l'étude (projets de 50 millions de dollars et plus)

Nom	# TB	Note	Région
1 Palais des congrès de Montréal – Bonification	157		06
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033 (Coût des études)			4,3 M\$
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033 pour les autres projets et les enveloppes			848,2 M\$
Total pour le secteur			1 325,0 M\$

Projets retirés de la liste des projets publiés dans le PQI 2022-2032

Nom	# TB	Note	Région
1 Aquarium du Québec, pavillon des prédateurs – Québec – Bonification	241	13	03
2 Zoo de Granby – Réaménagement et réfection	417	11	05
3 Parc Safari – Saint-Bernard-de-Lacolle – Construction	428	11	16
1 L'infrastructure concernée par ce projet est en service de façon partielle ou complète.			
2 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « En planification » à « En réalisation ».			
3 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En planification ».			
4 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « En réalisation ».			
5 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « En planification ».			
6 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « À l'étude ».			
7 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En réalisation ».			
8 Une portion de l'aide financière pour ce projet a été versée par anticipation en 2022-2023.			
9 Le coût du projet sera diffusé à la fin du processus d'appel d'offres.			
10 L'infrastructure est mise en service de façon complète et les investissements sur la période 2023-2033 sont non significatifs.			
11 L'aide financière pour ce projet a été versée par anticipation.			
12 L'infrastructure concernée par ce projet appartient à une entreprise à but lucratif.			
13 Ce projet a été retiré de la programmation au profit d'autres projets.			
14 Ce programme de maintien d'actifs a été retiré de la liste, car il ne s'agit pas d'un projet d'infrastructure. Les investissements associés à ce programme demeurent toutefois inscrits au PQI à titre d'enveloppe.			
15 Ce projet a été scindé en plusieurs projets d'infrastructure distincts de moins de 20,0 M\$ chacun.			
16 Ce projet a été retiré, car il s'agit d'une enveloppe pour réaliser plusieurs projets de moins de 20,0 M\$.			
17 Ce projet a été retiré, car le coût total estimé est dorénavant en deçà du seuil de 20,0 M\$.			
18 Ce projet s'est déployé en plusieurs projets.			



2.12 Logements sociaux et communautaires

2.12.1 Investissements au PQI 2023-2033

Investissements au PQI 2023-2033 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2023-2033							PQI 2022-2032			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	Sous-total	2028-2029 à 2032-2033 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	220,2	115,2	112,8	112,6	114,5	675,3	604,2	1 279,5	44,1	1 409,1	55,5
Prise en charge du DMA	59,2	59,5	58,8	58,7	59,7	295,9	296,4	592,2	20,4	393,3	15,5
Remplacement	11,0	27,9	–	–	–	38,9	–	38,9	1,3	24,1	0,9
Sous-total	290,4	202,7	171,6	171,3	174,2	1 010,1	900,6	1 910,6	65,8	1 826,5	71,9
Bonification du parc	163,9	140,4	183,9	250,5	89,2	827,9	163,7	991,6	34,2	714,0	28,1
Total	454,3	343,1	355,5	421,7	263,4	1 837,9	1 064,3	2 902,2	100,0	2 540,5	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.12.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement

En planification

Nom	# TB	Note	Région
1 Immeuble Serviloge (Phase I), 47 logements – Rimouski – Construction	1048	5	01
2 Immeuble Le Monarque, 134 logements – Sherbrooke – Construction	1050	5	05
3 Immeuble Le Projet Simonds, 90 logements – Granby – Construction	1049	5	05
4 Immeuble Hapopex-Industriel (Phase II), 122 logements – Montréal – Construction	1056	5	06
5 Immeuble La Traversée sœurs de Sainte-Anne, 249 logements – Montréal – Construction	1057	5	06
6 Immeuble Résidence Harmonie, 92 logements – Dorval – Construction	1051	5	06
7 Immeuble Umano, 111 logements – Lévis – Construction	1052	5	12
8 Immeuble Havre du Petit Village (Phase II), 86 logements – Repentigny – Construction	1053	5	14
9 Immeuble Habitations Rive Gauche, 85 logements – Blainville – Construction	1054	5	15
10 Immeuble Habitations Saint-Joseph, 96 logements – Châteauguay – Construction	1055	5	16
11 Immeuble Un toit pour tous, 54 logements – Longueuil – Construction	1059	5	16
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033			167,2 M\$
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033 pour les autres projets et les enveloppes			2 735,0 M\$
Total pour le secteur			2 902,2 M\$
1 L'infrastructure concernée par ce projet est en service de façon partielle ou complète.			
2 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « En planification » à « En réalisation ».			
3 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En planification ».			
4 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « En réalisation ».			
5 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « En planification ».			
6 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « À l'étude ».			
7 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En réalisation ».			
8 Une portion de l'aide financière pour ce projet a été versée par anticipation en 2022-2023.			
9 Le coût du projet sera diffusé à la fin du processus d'appel d'offres.			
10 L'infrastructure est mise en service de façon complète et les investissements sur la période 2023-2033 sont non significatifs.			
11 L'aide financière pour ce projet a été versée par anticipation.			
12 L'infrastructure concernée par ce projet appartient à une entreprise à but lucratif.			
13 Ce projet a été retiré de la programmation au profit d'autres projets.			
14 Ce programme de maintien d'actifs a été retiré de la liste, car il ne s'agit pas d'un projet d'infrastructure. Les investissements associés à ce programme demeurent toutefois inscrits au PQI à titre d'enveloppe.			
15 Ce projet a été scindé en plusieurs projets d'infrastructure distincts de moins de 20,0 M\$ chacun.			
16 Ce projet a été retiré, car il s'agit d'une enveloppe pour réaliser plusieurs projets de moins de 20,0 M\$.			
17 Ce projet a été retiré, car le coût total estimé est dorénavant en deçà du seuil de 20,0 M\$.			
18 Ce projet s'est déployé en plusieurs projets.			



2.13 Développement du territoire nordique

2.13.1 Investissements au PQI 2023-2033

Investissements au PQI 2023-2033 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2023-2033							PQI 2022-2032			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	Sous-total	2028-2029 à 2032-2033 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	115,4	105,1	89,1	73,3	9,4	392,3	161,4	553,7	48,0	294,9	36,5
Prise en charge du DMA	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Remplacement	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Sous-total	115,4	105,1	89,1	73,3	9,4	392,3	161,4	553,7	48,0	294,9	36,5
Bonification du parc	66,9	102,3	118,3	71,1	51,2	409,8	189,8	599,5	52,0	513,8	63,5
Total	182,3	207,3	207,5	144,4	60,6	802,1	351,2	1 153,3	100,0	808,6	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.13.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

Nom	# TB	Note	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
				Avant 2023-2024	PQI 2023-2033			Total		
					2023-2024	2024-2033	Total			
1 Route Billy-Diamond (Route de la Baie-James) (phase I) – Nord-du-Québec – Réfection	148		10	181,5	15,4	25,8	41,2	222,7	111,2	333,9
2 Réseau de télécommunication – Nunavik – Construction	352	1	10	62,6	–	–	–	62,6	63,1	125,7
3 Réseau de télécommunication mobile – Eeyou Ischtee Baie-James – Construction	1033	4	10	0,4	6,9	3,7	10,6	11,0	28,5	39,5
Total				244,5	22,3	29,5	51,8	296,3	202,8	499,1

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

Nom	# TB	Note	Région
1 Institut nordique du Québec, pavillon principal – Québec – Construction	170		03-06-10
2 Route entre Schefferville et Kawawachikamach – Réfection	460		09
3 Route Billy-Diamond (phase II) – Nord-du-Québec – Réfection	825	3	10
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033			281,3 M\$
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033 pour les autres projets et les enveloppes			820,2 M\$
Total pour le secteur			1 153,3 M\$

Projets retirés de la liste des projets publiés dans le PQI 2022-2032

Nom	# TB	Note	Région
1 Installations de la Société ferroviaire et portuaire de Pointe-Noire (phase I) – Réaménagement et construction	328	10	09
2 Installations de la Société ferroviaire et portuaire de Pointe-Noire (phase II) – Réaménagement	560	10	09
1 L'infrastructure concernée par ce projet est en service de façon partielle ou complète.			
2 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « En planification » à « En réalisation ».			
3 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En planification ».			
4 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « En réalisation ».			
5 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « En planification ».			
6 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « À l'étude ».			
7 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En réalisation ».			
8 Une portion de l'aide financière pour ce projet a été versée par anticipation en 2022-2023.			
9 Le coût du projet sera diffusé à la fin du processus d'appel d'offres.			
10 L'infrastructure est mise en service de façon complète et les investissements sur la période 2023-2033 sont non significatifs.			
11 L'aide financière pour ce projet a été versée par anticipation.			
12 L'infrastructure concernée par ce projet appartient à une entreprise à but lucratif.			
13 Ce projet a été retiré de la programmation au profit d'autres projets.			
14 Ce programme de maintien d'actifs a été retiré de la liste, car il ne s'agit pas d'un projet d'infrastructure. Les investissements associés à ce programme demeurent toutefois inscrits au PQI à titre d'enveloppe.			
15 Ce projet a été scindé en plusieurs projets d'infrastructure distincts de moins de 20,0 M\$ chacun.			
16 Ce projet a été retiré, car il s'agit d'une enveloppe pour réaliser plusieurs projets de moins de 20,0 M\$.			
17 Ce projet a été retiré, car le coût total estimé est dorénavant en deçà du seuil de 20,0 M\$.			
18 Ce projet s'est déployé en plusieurs projets.			



2.14 Recherche

2.14.1 Investissements au PQI 2023-2033

Investissements au PQI 2023-2033 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2023-2033							PQI 2022-2032			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	Sous-total	2028-2029 à 2032-2033 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prise en charge du DMA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remplacement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bonification du parc	145,9	125,1	132,3	148,3	110,0	661,5	323,7	985,2	100,0	1 000,8	100,0
Total	145,9	125,1	132,3	148,3	110,0	661,5	323,7	985,2	100,0	1 000,8	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.14.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

Nom	# TB	Note	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
				Avant 2023-2024	PQI 2023-2033			Total		
					2023-2024	2024-2033	Total			
1 Université de Sherbrooke, pavillon de médecine personnalisée et de recherche translationnelle – Construction	413		05	5,7	4,9	31,8	36,7	42,4	4,7	47,1
2 Institut interdisciplinaire d'innovation technologique – Sherbrooke – Acquisition et agrandissement	1019	4	05	6,2	4,0	8,9	13,0	19,1	2,1	21,3
3 École de technologie supérieure, pavillon principal – Montréal – Réaménagement	415	1	06	12,0	4,6	5,2	9,8	21,8	14,6	36,4
4 Carrefour de l'innovation en pêches et aquaculture – Grande-Rivière - Acquisition, agrandissement et réaménagement	959	4	11	1,2	2,0	19,1	21,1	22,3	8,9	31,2
Total				25,1	15,5	65,0	80,6	105,6	30,3	136,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

Nom	# TB	Note	Région
1 Université du Québec à Trois-Rivières, pavillon de la recherche et de l'innovation sur les technologies vertes et durables – Construction	879		04
2 École de technologie supérieure, pôle d'entrepreneuriat – Montréal – Réaménagement	961	5	06
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033			53,3 M\$
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033 pour les autres projets et les enveloppes			851,3 M\$
Total pour le secteur			985,2 M\$

Projets retirés de la liste des projets publiés dans le PQI 2022-2032

Nom	# TB	Note	Région
1 Université du Québec à Trois-Rivières, pavillon (campus de Drummondville) – Construction	505	10	17
1 L'infrastructure concernée par ce projet est en service de façon partielle ou complète.			
2 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « En planification » à « En réalisation ».			
3 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En planification ».			
4 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « En réalisation ».			
5 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « En planification ».			
6 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « À l'étude ».			
7 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En réalisation ».			
8 Une portion de l'aide financière pour ce projet a été versée par anticipation en 2022-2023.			
9 Le coût du projet sera diffusé à la fin du processus d'appel d'offres.			
10 L'infrastructure est mise en service de façon complète et les investissements sur la période 2023-2033 sont non significatifs.			
11 L'aide financière pour ce projet a été versée par anticipation.			
12 L'infrastructure concernée par ce projet appartient à une entreprise à but lucratif.			
13 Ce projet a été retiré de la programmation au profit d'autres projets.			
14 Ce programme de maintien d'actifs a été retiré de la liste, car il ne s'agit pas d'un projet d'infrastructure. Les investissements associés à ce programme demeurent toutefois inscrits au PQI à titre d'enveloppe.			
15 Ce projet a été scindé en plusieurs projets d'infrastructure distincts de moins de 20,0 M\$ chacun.			
16 Ce projet a été retiré, car il s'agit d'une enveloppe pour réaliser plusieurs projets de moins de 20,0 M\$.			
17 Ce projet a été retiré, car le coût total estimé est dorénavant en deçà du seuil de 20,0 M\$.			
18 Ce projet s'est déployé en plusieurs projets.			



2.15 Environnement

2.15.1 Investissements au PQI 2023-2033

Investissements au PQI 2023-2033 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2023-2033							PQI 2022-2032			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	Sous-total	2028-2029 à 2032-2033 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	33,1	59,9	79,5	67,4	87,3	327,1	292,5	619,7	63,0	587,0	65,0
Prise en charge du DMA	9,4	8,0	12,1	9,9	6,4	45,9	35,2	81,1	8,2	63,3	7,0
Remplacement	3,7	8,7	9,9	16,6	9,8	48,6	4,8	53,5	5,4	103,0	11,4
Sous-total	46,2	76,6	101,5	93,9	103,5	421,6	332,6	754,2	76,7	753,3	83,5
Bonification du parc	32,9	61,4	51,6	40,7	19,0	205,7	23,7	229,4	23,3	149,2	16,5
Total	79,1	138,1	153,1	134,6	122,5	627,3	356,4	983,7	100,0	902,5	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.15.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

Nom	# TB	Note	Région	Avant 2023-2024	Contribution du Québec			Contribution des partenaires	Coût total	
					PQI 2023-2033					
					2023-2024	2024-2033	Total			
1 Usine de biométhanisation – Québec – Construction	74		03	43,0	0,6	–	0,6	43,6	174,2	217,9
2 Usine de biométhanisation – Saint-Étienne-des-Grès – Construction	733		04	–	7,9	14,8	22,7	22,7	30,2	53,0
3 Usine de biométhanisation – Montréal – Construction	73		06	62,5	6,0	–	6,0	68,5	281,2	349,7
4 Usine de biométhanisation – Varennes – Agrandissement	732		16	26,7	13,3	–	13,3	40,0	59,7	99,6
Total				132,2	27,8	14,8	42,6	174,8	545,3	720,2

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

Nom	# TB	Note	Région
1 Barrage Mathieu-D'Amours – Matane – Reconstruction	410		01
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033			ND
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033 pour les autres projets et les enveloppes			941,1 M\$
Total pour le secteur			983,7 M\$

Projets retirés de la liste des projets publiés dans le PQI 2022-2032

Nom	# TB	Note	Région
1 Incinérateur de la Ville de Québec, valorisation des vapeurs – Construction	493	11	03
2 Usine de biométhanisation – Laval – Construction	70	19	13
3 Centre de compostage régional du Haut-Richelieu – Saint-Jean-sur-Richelieu – Construction	943	10	16
1 L'infrastructure concernée par ce projet est en service de façon partielle ou complète.			
2 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « En planification » à « En réalisation ».			
3 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En planification ».			
4 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « En réalisation ».			
5 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « En planification ».			
6 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « À l'étude ».			
7 Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En réalisation ».			
8 Une portion de l'aide financière pour ce projet a été versée par anticipation en 2022-2023.			
9 Le coût du projet sera diffusé à la fin du processus d'appel d'offres.			
10 L'infrastructure est mise en service de façon complète et les investissements sur la période 2023-2033 sont non significatifs.			
11 L'aide financière pour ce projet a été versée par anticipation.			
12 L'infrastructure concernée par ce projet appartient à une entreprise à but lucratif.			
13 Ce projet a été retiré de la programmation au profit d'autres projets.			
14 Ce programme de maintien d'actifs a été retiré de la liste, car il ne s'agit pas d'un projet d'infrastructure. Les investissements associés à ce programme demeurent toutefois inscrits au PQI à titre d'enveloppe.			
15 Ce projet a été scindé en plusieurs projets d'infrastructure distincts de moins de 20,0 M\$ chacun.			
16 Ce projet a été retiré, car il s'agit d'une enveloppe pour réaliser plusieurs projets de moins de 20,0 M\$.			
17 Ce projet a été retiré, car le coût total estimé est dorénavant en deçà du seuil de 20,0 M\$.			
18 Ce projet s'est déployé en plusieurs projets.			
19 Ce projet a été retiré, car considérant une évaluation d'un risque financier considérable et d'un dépassement des coûts du projet, la Ville de Laval a fait le choix de se tourner vers d'autres solutions que la biométhanisation pour diminuer l'enfouissement des matières organiques et réduire les gaz à effet de serre de son territoire.			



2.16 Agriculture, forêts, faune et autres

2.16.1 Investissements au PQI 2023-2033

Investissements au PQI 2023-2033 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2023-2033							PQI 2022-2032			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	Sous-total	2028-2029 à 2032-2033 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	51,1	45,8	39,6	36,6	39,6	212,7	185,8	398,5	44,6	238,3	28,4
Prise en charge du DMA	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Remplacement	0,8	0,8	0,8	0,2	0,2	3,0	3,4	6,4	0,7	–	–
Sous-total	52,0	46,7	40,4	36,9	39,8	215,7	189,3	405,0	45,3	238,3	28,4
Bonification du parc	124,4	108,3	92,7	77,3	19,0	421,7	68,0	489,6	54,7	599,4	71,6
Total	176,3	155,0	133,1	114,1	58,8	637,4	257,2	894,6	100,0	837,7	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.16.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement

Tous les projets en cours ont un coût inférieur à 20 M\$ et, par conséquent, ils ne sont pas listés dans le présent document.



2.17 Services de garde éducatifs à l'enfance

2.17.1 Investissements au PQI 2023-2033

Investissements au PQI 2023-2033 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2023-2033							PQI 2022-2032			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	Sous-total	2028-2029 à 2032-2033 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	10,2	10,6	10,6	10,6	10,6	52,8	55,9	108,7	12,1	108,0	22,8
Prise en charge du DMA	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Remplacement	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Sous-total	10,2	10,6	10,6	10,6	10,6	52,8	55,9	108,7	12,1	108,0	22,8
Bonification du parc	160,7	132,0	132,5	127,6	128,8	681,6	111,3	793,0	87,9	366,1	77,2
Total	170,9	142,6	143,2	138,2	139,5	734,4	167,3	901,6	100,0	474,1	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.17.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement

Tous les projets en cours ont un coût inférieur à 20 M\$ et, par conséquent, ils ne sont pas listés dans le présent document.



2.18 Ressources informationnelles

2.18.1 Investissements au PQI 2023-2033

Investissements au PQI 2023-2033 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2023-2033							PQI 2022-2032			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	Sous-total	2028-2029 à 2032-2033 à 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	316,1	295,8	294,0	287,6	258,9	1 452,5	1 182,9	2 635,4	34,2	2 883,0	38,1
Prise en charge du DMA	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Remplacement	179,9	206,9	196,4	155,7	153,5	892,4	449,6	1 342,0	17,4	599,7	7,9
Sous-total	496,0	502,8	490,4	443,3	412,5	2 344,9	1 632,5	3 977,4	51,6	3 482,7	46,0
Bonification du parc	492,3	532,2	409,9	365,5	450,9	2 250,8	1 487,0	3 737,8	48,4	4 090,2	54,0
Total	988,3	1 034,9	900,3	808,8	863,4	4 595,7	3 119,5	7 715,2	100,0	7 572,8	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.18.2 Projets¹⁴ autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

Nom	# TB	Note	Région	Avant 2023-2024	Contribution du Québec			Contribution des partenaires	Coût total	
					PQI 2023-2033					
					2023-2024	2024-2033	Total			
1 Dossier santé numérique - Projets Vitrines - MSSS	RI_33	4	–	11,1	58,1	134,2	192,4	203,4	–	203,4
2 Système d'information des finances, de l'approvisionnement et des ressources humaines (SIFARH) - MSSS	RI_30	2	–	5,4	31,3	154,4	185,7	191,1	–	191,1
3 Projet Véo - Université de Sherbrooke	RI_11		–	46,6	6,2	0,6	6,9	53,5	29,5	83,0
4 Projet Urbain de Radiocommunication (PUR) - MCN	RI_20	2	–	1,2	33,9	43,9	77,8	79,0	–	79,0
5 Système d'information de laboratoire unique - SIL Corelab - MSSS	RI_5		–	38,8	11,8	18,3	30,2	69,0	2,7	71,7
6 Gestion du dossier judiciaire, des registres et du dossier du juge - MJQ	RI_17		–	15,4	13,0	41,5	54,5	69,9	–	69,9

¹⁴ Bien que les investissements du secteur Ressources informationnelles soient assujettis à la LIP, la gestion des projets en ressources informationnelles est prescrite par les Règles relatives à la gestion des projets en ressources informationnelles ainsi que les Règles relatives à la planification et à la gestion des ressources informationnelles, lesquelles découlent de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement.

En réalisation
(contributions en millions de dollars)

Nom	# TB	Note	Région	Contribution du Québec				Contribution des partenaires	Coût total	
				Avant 2023-2024	PQI 2023-2033					
					2023-2024	2024-2033	Total			
7 Programme de consolidation des centres de traitement informatique et de l'optimisation du traitement et du stockage - MCN	RI_1		–	21,7	8,1	37,9	46,0	67,7	–	67,7
8 Mise en œuvre du Réseau gouvernemental de télécommunication - MCN	RI_28		–	33,3	0,8	–	0,8	34,2	–	34,2
9 Modernisation du recouvrement à Revenu Québec - Gérer le dossier de recouvrement - ARQ	RI_15	2	–	2,0	3,0	27,0	30,0	32,0	–	32,0
10 Mise à niveau de l'infrastructure réseau - Université McGill	RI_25		–	11,6	–	–	–	11,6	18,2	29,8
11 Programme visant à moderniser les infrastructures technologiques des donneurs d'ouvrage en construction	RI_23	2	–	12,3	8,2	8,3	16,5	28,8	–	28,8
12 SQIN - Identité numérique citoyenne - MCN	RI_27		–	6,5	8,7	11,6	20,3	26,8	–	26,8
13 Dépôt des actes de procédures et des demandes - MJQ	RI_22		–	12,5	6,0	4,0	10,0	22,5	–	22,5
14 Facturation obligatoire dans le secteur de la restauration et des bars (FO-RB) - ARQ	RI_9	2	–	11,5	4,2	4,9	9,1	20,5	–	20,5
15 SQIN - Accès bonifié aux prestations électroniques de services Entreprises et Citoyens - MCN	RI_2		–	19,5	1,0	–	1,0	20,4	–	20,4
16 Gestion partagée de la prestation de services - MESS	RI_8		–	16,3	4,0	–	4,0	20,3	–	20,3
17 Dossier santé numérique - Infrastructure de visualisation – Visualiseur d'imagerie médicale (VIM) - MSSS	RI_32	4	–	–	5,0	15,0	20,0	20,0	–	20,0
Total				265,7	203,3	501,6	705,2	970,7	50,4	1 021,1

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

Nom	# TB	Note	Région
1 Dossier santé numérique - Déploiement provincial - MSSS	RI_26		–
2 Dossier Santé Numérique - Infrastructure provinciale d'échange et valorisation des données (IEVD) - MSSS	RI_31	5	–
3 Gestion de la représentation (volet privé) - Curateur public	RI_35	5	–
4 Services informatisés des Registres de l'État civil - MESS	RI_34	5	–
5 Solution d'affaires en gestion intégrée des ressources (SAGIR) - Phase SGR7 (Système de paie) - MCN	RI_3		–
6 Télépathologie-pathologie numérique - MSSS	RI_16		–
7 Transformation numérique des services administratifs - Volet Ressources financières, matérielles et fondations (TNSA1)	RI_29		–
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033			459,8 M\$

À l'étude (projets de 50 millions de dollars et plus)

Nom	# TB	Note	Région
1 Solution d'affaires en gestion intégrée des ressources (SAGIR) - Phase SGR4 (Système de comptabilité) - MCN	RI_4		–
2 Transformation Retenues à la source (TRS) - ARQ	RI_36	6	–
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033			267,6 M\$
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2023-2033 pour les autres projets et les enveloppes			6 282,6 M\$
Total pour le secteur			7 715,2 M\$
1	L'infrastructure concernée par ce projet est en service de façon partielle ou complète.		
2	Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « En planification » à « En réalisation ».		
3	Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En planification ».		
4	Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « En réalisation ».		
5	Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « En planification ».		
6	Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a été ajouté « À l'étude ».		
7	Depuis la publication du PQI 2022-2032, ce projet a changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En réalisation ».		
8	Une portion de l'aide financière pour ce projet a été versée par anticipation en 2022-2023.		
9	Le coût du projet sera diffusé à la fin du processus d'appel d'offres.		
10	L'infrastructure est mise en service de façon complète et les investissements sur la période 2023-2033 sont non significatifs.		
11	L'aide financière pour ce projet a été versée par anticipation.		
12	L'infrastructure concernée par ce projet appartient à une entreprise à but lucratif.		
13	Ce projet a été retiré de la programmation au profit d'autres projets.		
14	Ce programme de maintien d'actifs a été retiré de la liste, car il ne s'agit pas d'un projet d'infrastructure. Les investissements associés à ce programme demeurent toutefois inscrits au PQI à titre d'enveloppe.		
15	Ce projet a été scindé en plusieurs projets d'infrastructure distincts de moins de 20,0 M\$ chacun.		
16	Ce projet a été retiré, car il s'agit d'une enveloppe pour réaliser plusieurs projets de moins de 20,0 M\$.		
17	Ce projet a été retiré, car le coût total estimé est dorénavant en deçà du seuil de 20,0 M\$.		
18	Ce projet s'est déployé en plusieurs projets.		

Pour plus de renseignements concernant les projets en ressources informationnelles, le Tableau de bord des projets en ressources informationnelles du gouvernement du Québec est accessible sur le Web¹⁵.

¹⁵ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Tableau de bord des projets en ressources informationnelles*, [en ligne : <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/>].

3. Investissements probables pour l'année 2022-2023

Comparaison avec les investissements prévus au PQI 2022-2032

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Mission et secteur		Maintien du parc	Bonification du parc	Sous- total	Versements anticipés	Total	Taux de réalisation ¹
Santé et services sociaux							
Santé et services sociaux	Prévu	1 001,9	1 596,4	2 598,3	–	2 598,3	120,4 %
	Probable	1 051,3	2 076,4	3 127,7	–	3 127,7	
Éducation et culture							
Éducation	Prévu	1 543,3	1 062,0	2 605,4	–	2 605,4	115,2 %
	Probable	1 540,6	1 460,2	3 000,8	–	3 000,8	
Enseignement supérieur	Prévu	636,8	216,3	853,0	–	853,0	114,4 %
	Probable	661,8	313,9	975,7	–	975,7	
Culture	Prévu	105,1	226,2	331,4	–	331,4	70,7 %
	Probable	175,6	58,8	234,4	–	234,4	
Développement du sport	Prévu	25,9	63,1	89,0	–	89,0	100,3 %
	Probable	22,7	66,5	89,3	–	89,3	
Économie et environnement							
Réseau routier	Prévu	2 113,4	668,3	2 781,7	–	2 781,7	100,6 %
	Probable	2 135,0	662,7	2 797,7	–	2 797,7	
Transport collectif	Prévu	390,5	627,7	1 018,2	–	1 018,2	156,6 %
	Probable	219,0	875,1	1 094,1	500,0	1 594,1	
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	Prévu	379,9	346,5	726,4	–	726,4	97,0 %
	Probable	564,4	140,5	704,9	–	704,9	
Municipalités	Prévu	536,1	449,5	985,6	–	985,6	85,5 %
	Probable	736,4	106,0	842,4	–	842,4	
Tourisme et activités récréatives	Prévu	160,9	170,8	331,7	–	331,7	77,7 %
	Probable	115,1	127,8	242,9	15,0	257,9	
Logements sociaux et communautaires	Prévu	153,0	159,6	312,6	–	312,6	183,7 %
	Probable	214,4	108,2	322,7	251,5	574,2	
Développement du territoire nordique	Prévu	63,8	86,9	150,7	–	150,7	65,9 %
	Probable	39,4	59,8	99,2	–	99,2	
Recherche	Prévu	–	173,7	173,7	–	173,7	89,3 %
	Probable	–	155,2	155,2	–	155,2	
Environnement	Prévu	34,3	62,5	96,8	–	96,8	104,6 %
	Probable	24,4	76,8	101,2	–	101,2	
Agriculture, forêts, faune et autres	Prévu	34,1	136,3	170,3	–	170,3	106,0 %
	Probable	54,6	125,9	180,6	–	180,6	
Soutien aux personnes et aux familles							
Services de garde éducatifs à l'enfance	Prévu	12,5	222,2	234,8	–	234,8	95,0 %
	Probable	22,2	201,0	223,2	–	223,2	
Gouverne et justice							
Administration gouvernementale	Prévu	212,5	340,4	552,9	–	552,9	84,0 %
	Probable	190,5	273,7	464,2	–	464,2	
Ressources informationnelles	Prévu	434,9	629,6	1 064,5	–	1 064,5	101,4 %
	Probable	505,9	573,8	1 079,7	–	1 079,7	
Enveloppe centrale							
Enveloppe centrale	Prévu	5,0	5,0	10,0	–	10,0	–
	Probable	–	–	–	–	–	–
Total	Prévu	7 844,0	7 243,0	15 087,0	–	15 087,0	109,4 %
	Probable	8 273,4	7 462,3	15 735,7	766,5	16 502,2	

Note : Les montants ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au montant indiqué.

1 Un taux de réalisation probable supérieur à 100 % peut s'expliquer notamment par le devancement de travaux déjà prévus, par un rythme de réalisation des travaux plus rapide que celui attendu ou par des versements anticipés d'aide financière du gouvernement pour des investissements d'organismes subventionnés. En 2022-2023, des aides financières totalisant 766,5 M\$ ont été versées par anticipation, soit 500,0 M\$ pour des projets en transport collectif de l'ARTM et de deux sociétés de transport en commun (RTC et STL), 251,5 M\$ pour différents projets de logements sociaux et abordables et 15,0 M\$ à la Ville de Québec pour la mise en œuvre de la Vision de la mobilité active sur son territoire. En excluant ces versements anticipés, le taux de réalisation est de 107,5 % pour le secteur Transport collectif, de 103,3 % pour le secteur Logements sociaux et communautaires, de 73,2 % pour le secteur Tourisme et activités récréatives et de 104,3 % pour l'ensemble des investissements prévus pour l'année 2022-2023.

4. Investissements réalisés en 2021-2022

Comparaison avec les investissements prévus au PQI 2021-2031

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Mission et secteur		Maintien du parc	Bonification du parc	Sous- total	Versement anticipés	Total	Taux de réalisation ¹
Santé et services sociaux							
Santé et services sociaux	Prévu	714,7	1 634,4	2 349,1	–	2 349,1	100,9 %
	Réel	1 110,1	1 260,5	2 370,7	–	2 370,7	
Éducation et culture							
Éducation	Prévu	1 475,0	1 018,0	2 493,0	–	2 493,0	114,3 %
	Réel	1 523,6	1 326,8	2 850,4	–	2 850,4	
Enseignement supérieur	Prévu	645,1	175,2	820,3	–	820,3	95,7 %
	Réel	677,6	107,1	784,8	–	784,8	
Culture	Prévu	146,9	36,7	183,6	–	183,6	86,2 %
	Réel	127,2	31,1	158,3	–	158,3	
Développement du sport	Prévu	8,8	83,4	92,1	–	92,1	72,8 %
	Réel	12,2	54,9	67,1	–	67,1	
Économie et environnement							
Réseau routier	Prévu	2 361,1	538,9	2 900,0	–	2 900,0	92,8 %
	Réel	2 096,2	594,5	2 690,8	–	2 690,8	
Transport collectif	Prévu	363,1	532,2	895,2	–	895,2	249,3 %
	Réel	317,0	794,9	1 111,9	1 120,0	2 231,9	
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	Prévu	253,3	203,4	456,7	–	456,7	124,9 %
	Réel	425,3	145,0	570,3	–	570,3	
Municipalités	Prévu	486,3	180,3	666,6	–	666,6	76,2 %
	Réel	380,1	128,1	508,2	–	508,2	
Tourisme et activités récréatives	Prévu	164,8	159,4	324,3	–	324,3	70,2 %
	Réel	65,3	162,3	227,6	–	227,6	
Logements sociaux et communautaires	Prévu	144,2	277,5	421,7	–	421,7	110,8 %
	Réel	131,3	88,8	220,1	247,0	467,1	
Développement du territoire nordique	Prévu	83,1	76,5	159,7	–	159,7	69,7 %
	Réel	62,3	49,0	111,3	–	111,3	
Recherche	Prévu	–	162,4	162,4	–	162,4	75,6 %
	Réel	–	122,9	122,9	–	122,9	
Environnement	Prévu	46,3	46,0	92,3	–	92,3	87,1 %
	Réel	21,4	59,0	80,4	–	80,4	
Agriculture, forêts, faune et autres	Prévu	30,6	139,4	170,0	–	170,0	35,8 %
	Réel	25,8	35,1	60,9	–	60,9	
Soutien aux personnes et aux familles							
Services de garde éducatifs à l'enfance	Prévu	9,2	41,2	50,4	–	50,4	110,9 %
	Réel	7,6	48,2	55,8	–	55,8	
Gouverne et justice							
Administration gouvernementale	Prévu	172,5	241,3	413,8	–	413,8	73,6 %
	Réel	131,2	173,4	304,6	–	304,6	
Ressources informationnelles	Prévu	358,6	489,3	847,8	–	847,8	95,7 %
	Réel	433,9	377,7	811,6	–	811,6	
Enveloppe centrale	Prévu	5,0	5,0	10,0	–	10,0	–
	Réel	–	–	–	–	–	
Total	Prévu	7 468,6	6 040,5	13 509,1	–	13 509,1	107,1 %
	Réel	7 548,3	5 559,3	13 107,6	1 367,0	14 474,6	

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Un taux de réalisation supérieur à 100 % peut s'expliquer notamment par le devancement de travaux déjà prévus, par un rythme de réalisation des travaux plus rapide que celui attendu ou par des versements anticipés d'aide financière du gouvernement pour des investissements d'organismes subventionnés. En 2021-2022, des aides financières totalisant 1 367,0 M\$ ont été versées par anticipation, soit 1 120,0 M\$ à la STM pour la réalisation de projets en transport collectif et de 247,0 M\$ pour différents projets de logements sociaux et abordables. En excluant ces versements anticipés, le taux de réalisation est de 124,2 % pour le secteur Transport collectif, de 52,2 % pour le secteur Logements sociaux et communautaires et de 97,0 % pour l'ensemble des investissements prévus pour l'année 2021-2022.

Annexe 1 – Historique des investissements réalisés par rapport à ceux prévus pour les années 2017-2018 à 2021-2022

Historique des investissements réalisés par rapport à ceux prévus pour les années 2017-2018 à 2021-2022

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Mission et secteur	2017-2018 (PQI 2017-2027)			2018-2019 (PQI 2018-2028)		
	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%
Santé et services sociaux						
Santé et services sociaux ¹	1 343,8	1 136,9	84,6	1 247,2	1 431,4	114,8
Éducation et culture						
Éducation ¹	1 158,2	1 240,5	107,1	941,1	1 295,5	137,7
Enseignement supérieur ¹	696,7	566,1	81,3	696,5	661,8	95,0
Culture ¹	146,0	160,8	110,1	184,9	185,8	100,5
Développement du sport	81,5	50,0	61,3	72,3	41,9	58,0
Économie et environnement						
Réseau routier	2 159,4	1 796,7	83,2	2 185,8	2 216,7	101,4
Transport collectif	825,9	887,4	107,4	1 096,4	704,3	64,2
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	321,5	228,3	71,0	502,8	426,2	84,8
Municipalités	800,3	768,7	96,1	784,3	642,5	81,9
Tourisme et activités récréatives	177,8	152,0	85,5	232,7	143,2	61,5
Logements sociaux et communautaires	253,1	177,8	70,2	274,3	223,5	81,5
Développement du territoire nordique	68,1	44,4	65,2	105,3	36,0	34,2
Recherche	174,0	126,1	72,5	153,5	151,2	98,5
Environnement	51,2	33,8	65,9	36,2	45,4	125,3
Agriculture, forêts, faune et autres	95,0	50,5	53,1	127,5	93,6	73,4
Soutien aux personnes et aux familles						
Services de garde éducatifs à l'enfance	80,2	26,2	32,7	54,7	16,7	30,5
Gouverne et justice						
Administration gouvernementale	506,3	233,3	46,1	625,2	291,3	46,6
Ressources informationnelles ¹	636,5	566,2	89,0	698,6	531,3	76,1
Enveloppe centrale ²	48,0	–	–	10,0	–	–
Total	9 623,5	8 245,6	85,7	10 029,2	9 138,2	91,1

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Les investissements en ressources informationnelles du réseau de la santé et des services sociaux, du réseau de l'éducation, du réseau de l'enseignement supérieur ainsi que ceux des sociétés d'État de la culture ont été reclassés au secteur Ressources informationnelles.

2 Se référer à la rubrique 1.4 de la section A.

3 Le total des investissements prévus et réels pour 2020-2021 inclut des devancements qui sont respectivement de 2 901,2 M\$ et de 1 117,8 M\$. En excluant ces devancements, le taux de réalisation pour 2020-2021 est de 97,1 %.

2019-2020 (PQI 2019-2029)			2020-2021 (PQI 2020-2030)			2021-2022 (PQI 2021-2031)			Moyenne 2017-2018 à 2021-2022		
Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%
1 302,5	1 539,8	118,2	2 243,6	2 171,7	96,8	2 349,1	2 370,7	100,9	1 697,2	1 730,1	101,9
1 316,6	1 728,6	131,3	2 137,5	2 208,0	103,3	2 493,0	2 850,4	114,3	1 609,3	1 864,6	115,9
993,7	666,1	67,0	831,4	811,9	97,6	820,3	784,8	95,7	807,7	698,1	86,4
167,5	171,8	102,6	162,9	148,7	91,3	183,6	158,3	86,2	169,0	165,1	97,7
102,0	73,4	71,9	117,3	71,2	60,8	92,1	67,1	72,8	93,0	60,7	65,3
2 366,0	2 387,6	100,9	2 541,4	2 414,5	95,0	2 900,0	2 690,8	92,8	2 430,5	2 301,2	94,7
1 042,1	722,4	69,3	1 696,3	1 062,6	62,6	895,2	2 231,9	249,3	1 111,2	1 121,7	100,9
509,2	499,7	98,1	687,2	327,3	47,6	456,7	570,3	124,9	495,5	410,3	82,8
592,6	558,6	94,3	587,0	488,2	83,2	666,6	508,2	76,2	686,1	593,2	86,5
314,7	227,8	72,4	280,5	173,0	61,7	324,3	227,6	70,2	266,0	184,7	69,4
363,1	251,8	69,3	442,2	205,0	46,4	421,7	467,1	110,8	350,9	265,0	75,5
140,0	65,3	46,6	116,9	79,2	67,7	159,7	111,3	69,7	118,0	67,2	57,0
149,2	112,9	75,6	175,9	148,3	84,3	162,4	122,9	75,6	163,0	132,3	81,1
63,7	24,4	38,4	57,7	39,3	68,2	92,3	80,4	87,1	60,2	44,7	74,2
127,3	139,3	109,4	191,2	136,3	71,3	170,0	60,9	35,8	142,2	96,1	67,6
36,0	22,3	62,1	63,2	30,2	47,7	50,4	55,8	110,9	56,9	30,2	53,2
588,8	397,7	67,5	587,4	292,4	49,8	413,8	304,6	73,6	544,3	303,9	55,8
841,5	712,3	84,7	979,6	995,2	101,6	847,8	811,6	95,7	800,8	723,3	90,3
10,0	-	-	10,0	-	-	10,0	-	-	17,6	-	-
11 026,4	10 301,8	93,4	13 909,1	11 802,9	84,9³	13 509,1	14 474,6	107,1	11 619,5	10 792,6	92,9

Annexe 2 – Historique des investissements prévus aux plans québécois des infrastructures

Historique des investissements prévus aux PQI

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Mission et secteur	PQI 2014-2024	PQI 2015-2025	PQI 2016-2026	PQI 2017-2027
Santé et services sociaux				
Santé et services sociaux ¹	16 257,5	13 795,5	13 994,6	16 318,6
Éducation et culture				
Éducation ¹	7 315,4	8 077,7	8 253,3	8 175,7
Enseignement supérieur ¹	4 884,5	5 291,9	5 756,9	5 916,1
Culture ¹	1 904,5	1 596,8	1 546,3	1 468,4
Développement du sport	371,3	329,7	360,1	392,5
Économie et environnement				
Réseau routier	20 423,6	16 655,3	17 322,0	17 901,0
Transport collectif	7 615,0	7 247,7	7 059,9	7 059,9
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	2 023,8	2 164,7	2 755,7	2 654,3
Municipalités	6 933,2	6 939,5	6 977,5	7 003,9
Tourisme et activités récréatives	616,1	573,8	667,5	769,4
Logements sociaux et communautaires	2 279,4	2 013,5	1 964,3	2 082,5
Développement du territoire nordique	1 159,1	901,5	888,9	826,2
Recherche	786,7	815,5	831,7	863,9
Environnement	666,9	578,4	615,7	574,0
Agriculture, forêts, faune et autres	351,3	299,0	364,3	561,2
Soutien aux personnes et aux familles				
Services de garde éducatifs à l'enfance	807,9	807,9	605,5	529,8
Gouverne et justice				
Administration gouvernementale	4 480,4	4 535,7	3 554,0	3 719,9
Ressources informationnelles	4 865,2	5 125,3	5 166,8	5 507,2
Enveloppe centrale				
Enveloppe centrale ²	6 558,1	10 650,8	10 015,0	8 775,4
Total	90 300,0	88 400,0	88 700,0	91 100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Les investissements en ressources informationnelles du réseau de la santé et des services sociaux, du réseau de l'éducation, du réseau de l'enseignement supérieur ainsi que ceux des sociétés d'État de la culture prévus aux PQI 2013-2023 à 2019-2029, le cas échéant, ont été reclassés au secteur Ressources informationnelles à des fins de comparaison.

2 Se référer à la rubrique 1.4 de la section A.

PQI 2018-2028	PQI 2019-2029	PQI 2020-2030	PQI 2021-2031	PQI 2022-2032	PQI 2023-2033
17 812,1	19 407,4	20 462,6	20 551,2	22 754,2	24 153,2
8 972,7	13 889,2	19 150,3	20 910,5	21 116,1	22 249,2
6 090,7	6 325,6	6 323,4	6 485,8	7 141,5	7 732,8
1 515,2	1 575,6	1 963,5	2 019,7	2 117,4	2 135,7
468,2	718,0	653,3	731,3	675,8	1 023,8
20 027,5	24 580,0	26 832,1	28 330,8	30 672,6	31 544,6
9 002,4	9 040,3	13 581,2	12 830,3	13 395,6	13 781,4
3 089,8	2 935,6	4 053,9	3 571,7	3 644,0	4 451,3
7 296,4	7 216,7	7 536,5	7 569,5	7 448,3	7 124,2
1 001,3	1 114,3	1 148,5	1 213,6	1 259,8	1 325,0
2 320,1	2 442,4	2 510,0	2 644,2	2 540,5	2 902,2
823,1	1 018,3	908,0	899,4	808,6	1 153,3
917,3	985,8	1 006,5	984,0	1 000,8	985,2
577,8	627,7	930,6	957,4	902,5	983,7
706,7	700,1	845,4	923,5	837,7	894,6
456,5	401,8	374,8	355,0	474,1	901,6
3 872,5	3 881,0	3 919,6	4 197,9	4 764,8	4 827,7
5 548,9	6 578,1	7 394,3	7 211,7	7 572,8	7 715,2
9 900,9	11 962,1	10 905,4	12 612,6	13 372,9	14 115,5
100 400,0	115 400,0	130 500,0	135 000,0	142 500,0	150 000,0

Annexe 3 – Investissements par mission, secteur, type et par région administrative

Investissements au PQI 2023-2033

par mission, secteur, type et par région administrative

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Mission et secteur		Région ¹							
		01	02	03	04	05	06	07	08
Santé et services sociaux									
Santé et services sociaux	Maintien du parc	266,0	309,3	1 443,3	410,8	428,9	4 484,2	234,7	179,1
	Bonification du parc	53,8	805,2	1 769,0	186,0	365,4	1 617,8	1 078,0	268,2
Éducation et culture									
Éducation	Maintien du parc	403,2	539,3	1 290,2	474,2	552,5	3 405,1	568,3	337,0
	Bonification du parc	98,0	65,3	473,5	100,7	224,7	1 717,8	233,6	32,7
Enseignement supérieur	Maintien du parc	117,3	196,5	753,9	182,0	378,8	2 914,7	177,7	67,4
	Bonification du parc	47,7	24,6	50,7	18,5	35,9	782,5	18,5	28,9
Culture	Maintien du parc	42,0	52,2	187,9	63,8	52,0	616,9	38,5	17,6
	Bonification du parc	12,5	11,6	84,1	12,9	17,4	287,8	14,2	33,6
Développement du sport	Maintien du parc	13,4	6,0	15,3	11,2	15,6	81,3	4,9	3,0
	Bonification du parc	15,3	23,3	58,9	25,5	62,7	164,2	29,3	17,6
Économie et environnement									
Réseau routier	Maintien du parc	505,9	543,3	3 004,2	756,5	481,0	9 055,3	494,7	389,3
	Bonification du parc	286,8	444,3	296,2	56,8	223,5	362,8	257,2	42,3
Transport collectif	Maintien du parc	0,2	30,8	262,7	9,0	94,3	2 011,1	42,5	0,1
	Bonification du parc	0,8	32,7	3 487,7	44,0	42,3	5 896,4	437,9	0,8
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	Maintien du parc	65,5	51,6	163,1	33,1	78,4	213,2	33,8	13,5
	Bonification du parc	75,6	41,2	751,1	11,7	18,3	112,2	45,9	8,6
Municipalités	Maintien du parc	149,1	200,3	558,1	149,7	251,3	1 505,5	247,6	121,1
	Bonification du parc	10,9	14,1	37,9	11,6	19,7	142,4	38,3	37,3
Tourisme et activités récréatives	Maintien du parc	33,0	36,4	169,8	4,4	17,5	562,1	21,3	11,1
	Bonification du parc	5,3	8,2	78,7	21,8	26,1	60,3	11,3	10,4
Logements sociaux et communautaires	Maintien du parc	62,5	84,6	164,2	63,4	54,3	505,5	77,4	34,0
	Bonification du parc	31,3	23,1	79,7	13,0	55,0	345,9	28,9	13,2
Développement du territoire nordique	Maintien du parc	–	–	–	–	–	–	–	–
	Bonification du parc	–	0,2	7,6	–	–	6,8	–	–
Recherche	Maintien du parc	–	–	–	–	–	–	–	–
	Bonification du parc	9,6	27,4	131,6	59,3	93,7	336,8	17,7	32,1
Environnement	Maintien du parc	67,4	70,8	104,9	22,4	40,9	90,5	21,0	46,0
	Bonification du parc	3,4	6,7	14,8	27,5	8,1	41,0	7,3	2,8

09	10	11	12	13	14	15	16	17	Hors Québec	Non ventilé	Total
181,3	95,2	163,9	326,6	198,5	378,3	360,2	900,3	16,1	–	–	10 376,6
285,7	995,3	126,2	598,0	200,1	735,2	499,7	3 752,1	440,8	–	–	13 776,6
256,8	134,8	231,7	760,7	687,8	719,9	1 050,6	2 668,5	411,2	–	–	14 492,0
15,8	356,4	16,4	149,8	422,4	417,8	931,8	2 297,9	202,6	–	–	7 757,2
36,4	15,6	35,1	159,1	174,0	189,2	228,3	559,9	93,6	–	–	6 279,4
3,8	1,7	3,8	17,4	19,2	22,6	29,0	310,4	38,2	–	–	1 453,3
16,2	3,0	23,0	45,1	32,1	51,8	42,4	129,3	35,2	–	–	1 448,8
4,7	3,8	33,3	7,8	58,5	16,5	17,6	54,1	16,3	–	–	686,9
1,4	10,3	3,3	14,6	9,5	10,3	13,3	37,2	11,6	–	–	262,2
7,5	9,0	7,6	39,2	43,0	42,3	49,8	139,4	27,1	–	–	761,6
769,8	115,0	474,2	939,6	552,8	554,2	914,7	4 120,9	712,1	–	–	24 383,6
410,4	8,1	132,9	405,0	883,6	1 049,8	1 150,9	786,8	363,5	–	–	7 161,0
0,1	0,0	0,1	84,1	64,8	0,4	17,6	174,4	0,2	–	–	2 792,3
0,8	0,4	0,4	78,2	303,2	16,1	26,2	619,5	1,5	–	–	10 989,1
131,6	145,3	728,4	669,5	209,3	105,4	53,6	201,6	34,6	–	–	2 931,7
56,2	60,0	4,0	102,7	17,1	43,3	18,6	122,5	30,6	–	–	1 519,6
66,7	189,5	63,5	468,6	373,0	334,1	441,7	1 246,0	164,3	–	–	6 530,3
4,1	38,6	8,2	19,5	17,5	20,6	55,3	103,3	14,5	–	–	593,8
7,6	3,8	9,7	5,3	5,2	28,8	34,2	33,4	15,4	–	–	999,1
2,0	1,0	2,9	9,8	9,9	11,9	21,1	38,0	7,2	–	–	325,8
33,1	353,6	34,6	68,1	41,7	44,7	60,6	179,3	49,2	–	–	1 910,6
9,5	102,2	13,8	52,5	24,4	42,9	45,1	99,8	11,2	–	–	991,6
128,9	424,8	–	–	–	–	–	–	–	–	–	553,7
207,6	377,4	–	–	–	–	–	–	–	–	–	599,5
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
13,8	1,9	36,0	20,3	19,9	33,7	31,7	108,8	11,0	–	–	985,2
18,0	5,0	15,4	68,9	20,3	30,7	49,9	68,4	13,7	–	–	754,2
1,6	0,7	2,1	7,5	40,5	9,1	13,0	38,8	4,4	–	–	229,4

Investissements au PQI 2023-2033
par mission, secteur, type et par région administrative (suite)
 (contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Mission et secteur		Région ¹								
		01	02	03	04	05	06	07	08	
Agriculture, forêts, faune et autres	Maintien du parc	49,1	20,8	140,5	14,1	6,8	14,9	13,0	13,3	
	Bonification du parc	48,7	114,5	22,2	8,7	11,5	44,0	11,5	6,0	
Soutien aux personnes et aux familles										
Services de garde éducatifs à l'enfance	Maintien du parc	2,5	3,5	9,7	3,4	4,3	26,4	5,2	2,0	
	Bonification du parc	18,3	26,2	69,6	25,4	44,3	187,0	37,1	13,5	
Gouverne et justice										
Administration gouvernementale	Maintien du parc	27,4	37,8	848,0	54,5	48,4	1 008,5	52,6	17,2	
	Bonification du parc	17,9	63,1	637,0	32,4	65,2	457,2	41,2	106,0	
Ressources informationnelles	Maintien du parc	72,1	102,4	1 104,1	99,2	135,7	782,7	145,4	52,9	
	Bonification du parc	84,6	120,2	396,0	114,4	152,4	954,1	165,7	63,4	
Sous-total		2 697,1	4 137,6	18 666,1	3 122,0	4 107,1	40 794,9	4 652,2	2 021,9	
En pourcentage		2,0	3,0	13,7	2,3	3,0	30,0	3,4	1,5	
Enveloppe centrale ²	Maintien du parc	–	–	–	–	–	–	–	–	
	Bonification du parc	–	–	–	–	–	–	–	–	
Total		2 697,1	4 137,6	18 666,1	3 122,0	4 107,1	40 794,9	4 652,2	2 021,9	

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

- 1 Les enveloppes sectorielles d'investissements qui ne comportent pas de projet particulier ont été réparties entre les régions, en proportion de la population de chacune de ces régions sur celle de l'ensemble du Québec.
- 2 Se référer à la rubrique 1.4 de la section A.

Légende :

01 : Bas-Saint-Laurent
 02 : Saguenay–Lac-Saint-Jean
 03 : Capitale-Nationale
 04 : Mauricie
 05 : Estrie
 06 : Montréal

07 : Outaouais
 08 : Abitibi-Témiscamingue
 09 : Côte-Nord
 10 : Nord-du-Québec
 11 : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
 12 : Chaudière-Appalaches

13 : Laval
 14 : Lanaudière
 15 : Laurentides
 16 : Montérégie
 17 : Centre-du-Québec

09	10	11	12	13	14	15	16	17	Hors Québec	Non ventilé	Total
19,0	5,8	20,6	4,8	3,1	6,3	9,0	61,0	2,7	–	–	405,0
4,9	60,9	4,9	12,2	12,3	14,0	13,5	89,4	10,5	–	–	489,6
										–	
1,2	0,8	1,2	5,5	5,5	6,5	7,6	19,8	3,7	–	–	108,7
8,8	4,6	8,8	40,3	41,1	49,0	59,0	136,5	23,6	–	–	793,0
										–	
46,3	3,5	56,7	85,7	81,6	42,8	81,0	166,4	36,5	28,4	–	2 723,3
13,3	110,5	23,1	51,4	35,3	40,0	54,6	295,6	32,6	28,0	–	2 104,4
36,1	16,7	34,2	158,4	160,8	189,2	226,8	568,7	90,3	1,9	–	3 977,4
41,7	19,7	40,8	182,4	182,2	213,7	259,2	640,1	106,8	0,6	–	3 737,8
2 842,6	3 675,0	2 360,8	5 658,7	4 950,0	5 471,1	6 867,8	20 768,0	3 032,8	58,9	–	135 884,5
2,1	2,7	1,7	4,2	3,6	4,0	5,1	15,3	2,2	–	–	100,0
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	3 606,1	3 606,1
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	10 509,4	10 509,4
2 842,6	3 675,0	2 360,8	5 658,7	4 950,0	5 471,1	6 867,8	20 768,0	3 032,8	58,9	14 115,5	150 000,0

Section C

Bilan de l'état des infrastructures publiques

1. Une vision à long terme des investissements du gouvernement	3
2. Les faits saillants des PAGI 2023-2024	5
2.1 La majorité des infrastructures évaluées en bon état	5
2.2 56 % des infrastructures des organismes publics en bon état.....	7
2.3 Le déficit de maintien d'actifs évalué à 34,9 G\$	7
3. Les Plans annuels de gestion des investissements publics en infrastructures 2023-2024	11

1. Une vision à long terme des investissements du gouvernement

Pour mesurer et suivre en continu l'état et le DMA du parc d'infrastructures publiques, le gouvernement s'est doté d'un IEG qui lui permet d'établir et de planifier les priorités d'investissements permettant d'en assurer la pérennité.

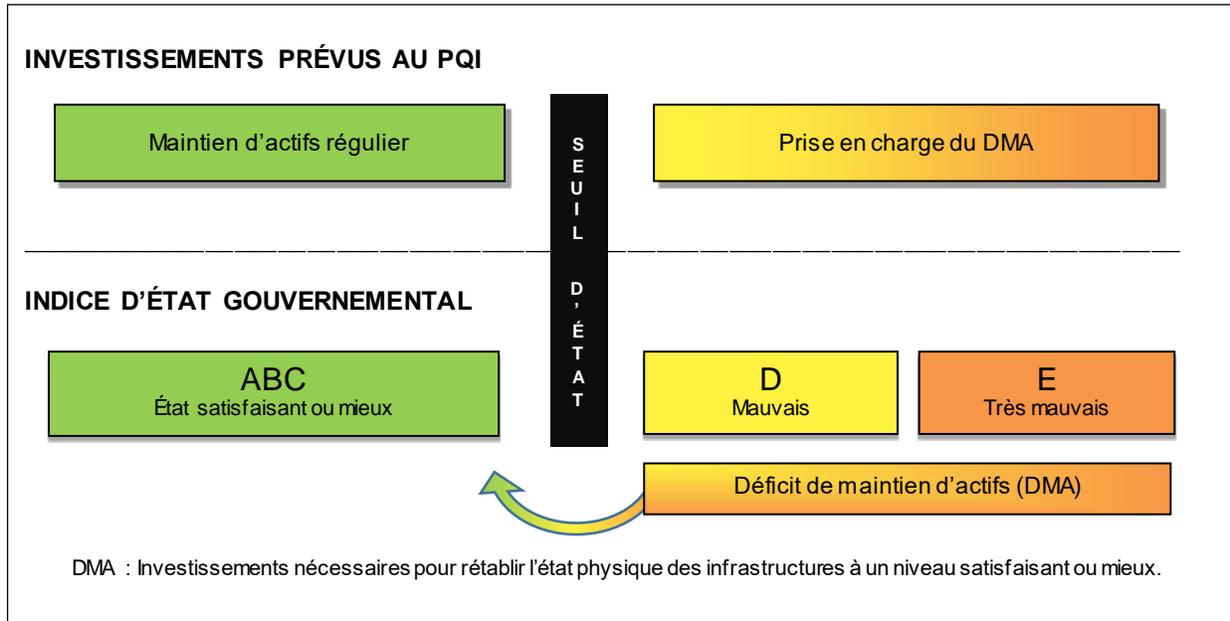
Élaboré sur la base des meilleures pratiques en matière de gestion des investissements en infrastructures, cet indicateur offre une base d'évaluation globale, comparable et relativisée de l'état des différentes catégories d'infrastructures. Celui-ci est fondé d'abord sur une base quantitative, soit l'évaluation des besoins d'investissement requis d'ici cinq ans sur chacune des infrastructures existantes. Il est par la suite combiné à une gestion du risque axée sur le potentiel de service de l'infrastructure. L'IEG permet ainsi d'orienter le niveau d'investissement récurrent nécessaire en maintien du parc au PQI.

L'IEG instaure cinq états possibles, soit de très bon à très mauvais, ainsi qu'un seuil d'état en dessous duquel une infrastructure n'est plus considérée comme étant dans un état satisfaisant. Lorsque l'état d'une infrastructure est sous ce seuil d'état, cette dernière comporte généralement un DMA.

Indice d'état gouvernemental

Indice	État	Description
A	Très bon	L'infrastructure est habituellement récente ou elle est remise à neuf. Elle rend le service sans interruption ou ralentissement. Elle nécessite peu de travaux de maintien d'actifs.
B	Bon	L'infrastructure présente un niveau léger de dégradation et de défektivité. Elle nécessite certains travaux de maintien d'actifs. Habituellement, l'infrastructure est dans son deuxième tiers de vie utile. Des interruptions ou des ralentissements de service de l'infrastructure peuvent survenir occasionnellement.
C	Satisfaisant	L'infrastructure présente un niveau modéré de dégradation et de défektivité. Elle nécessite régulièrement des travaux de maintien d'actifs. Habituellement, l'infrastructure est dans son troisième tiers de vie utile. Des interruptions ou des ralentissements de service de l'infrastructure surviennent occasionnellement. Au besoin, des mesures d'atténuation de risques sont en place.
Seuil d'état		
D	Mauvais	L'infrastructure présente un niveau élevé de dégradation et de défektivité. Elle nécessite des travaux de maintien d'actifs importants et parfois urgents. Habituellement, l'infrastructure dépasse sa durée de vie utile. Des interruptions ou des ralentissements de service de l'infrastructure surviennent souvent. Au besoin, des mesures importantes d'atténuation de risques sont en place.
E	Très mauvais	L'infrastructure présente un niveau très élevé de dégradation et de défektivité. Elle nécessite des travaux de maintien d'actifs très importants et souvent urgents. Habituellement, l'infrastructure dépasse nettement sa durée de vie utile. Des interruptions ou des ralentissements de service de l'infrastructure surviennent très souvent. Des mesures très importantes d'atténuation de risques sont en place.

Le DMA représente une estimation de la valeur des investissements requis pour rétablir l'infrastructure dans un état satisfaisant ou mieux, ou bien pour la remplacer. Sans égard à l'état de l'infrastructure, l'organisme responsable doit s'assurer que la santé et la sécurité des personnes ne sont pas compromises, sans quoi, l'infrastructure doit être mise hors service. L'IEG et le DMA contribuent à orienter les choix du gouvernement lors de l'élaboration du PQI.



2. Les faits saillants des PAGI 2023-2024

2.1 La majorité des infrastructures évaluées en bon état

☐ 56 % des infrastructures des organismes publics sont évaluées en bon état

Globalement, 56 % des infrastructures sous la responsabilité des organismes publics sont évaluées dans un état satisfaisant ou mieux (IEG de A, B ou C).

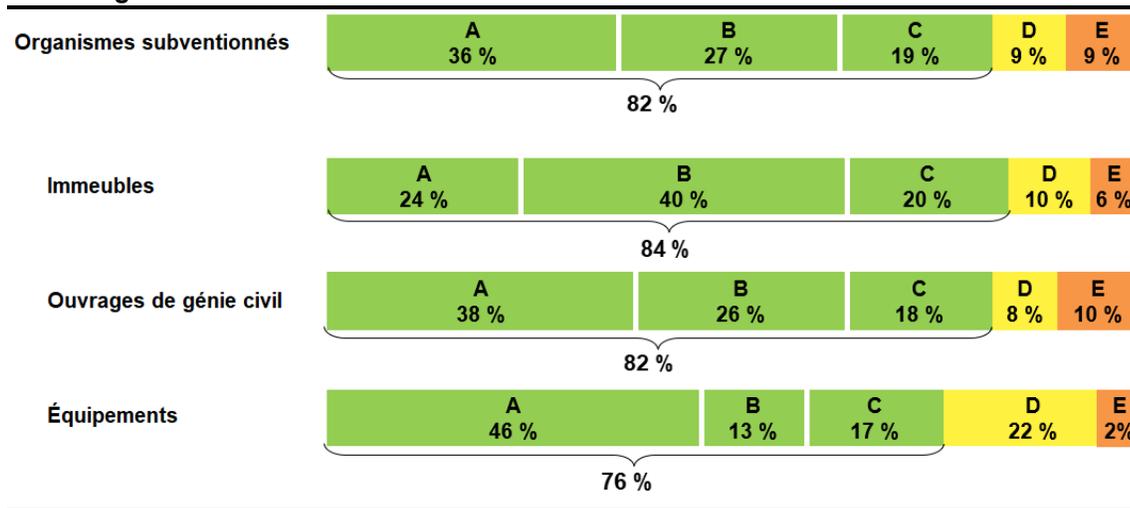
Indices d'état des organismes publics Par catégorie d'infrastructures



☐ 82 % des infrastructures des organismes subventionnés sont évaluées en bon état

Globalement, 82 % des infrastructures sous la responsabilité des organismes subventionnés sont évaluées dans un état satisfaisant ou mieux (IEG de A, B ou C).

Indices d'état des organismes subventionnés Par catégorie d'infrastructures



Bilan global de l'état du parc d'infrastructures publiques
Par secteur et organisme
(en pourcentage)

	PAGI 2022-2023	PAGI 2023-2024					
	ABC	A	B	C	ABC	D	E
Infrastructures des organismes publics¹	60	22	18	16	56	24	20
Santé et Services sociaux²							
Établissements du RSSS	87	42	20	14	76	18	6
Éducation²							
Organismes scolaires	41	11	13	15	39	38	23
Enseignement supérieur²							
Cégeps	49	10	12	24	46	44	10
Universités	62	20	21	16	57	24	19
Total de l'Enseignement supérieur	56	16	17	19	52	33	15
Culture²							
Organismes et sociétés d'État relevant du MCC	53	32	9	5	46	21	33
Réseau routier²							
Ministère des Transports et de la Mobilité durable							
<i>Chaussées</i>	52	16	25	12	53	20	27
<i>Structures – Réseau supérieur</i>	54	11	18	27	56	7	37
<i>Structures – Ponts municipaux</i>	61	12	14	34	60	10	30
<i>Ponceaux</i>	83	51	22	11	84	8	8
Total du Réseau routier	56	16	21	19	56	14	30
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres²							
Société des traversiers du Québec	83	52	16	15	83	17	0
Tourisme et activités récréatives²							
Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique	30	13	14	3	30	56	14
Logements sociaux et communautaires²							
Société d'habitation du Québec	69	25	17	21	63	25	12
Environnement²							
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	41	19	11	11	41	57	2
Administration gouvernementale²							
Société québécoise des infrastructures	64	29	15	15	59	30	11
Infrastructures des organismes subventionnés¹	82	36	27	19	82	9	9
Transport collectif²							
Sociétés de transport en commun	80	35	25	18	78	13	9
Municipalités²							
Municipalités	82	36	28	19	83	8	9
Logements sociaux et communautaires²							
Organismes subventionnés par la SHQ	69	40	18	10	68	15	17

¹ Les pourcentages pour chaque IEG, soit A, B, C, D, et E, représentent le ratio suivant : le total de la valeur de remplacement des infrastructures des organismes publics incluses dans cet IEG sur le total de la valeur de remplacement de toutes les infrastructures des organismes publics. Il en est de même pour les pourcentages des organismes subventionnés.

² Les pourcentages pour chaque IEG, soit A, B, C, D, et E, représentent le ratio suivant : le total de la valeur de remplacement des infrastructures de l'organisme incluses dans cet IEG sur le total de la valeur de remplacement de toutes les infrastructures de l'organisme.

2.2 56 % des infrastructures des organismes publics en bon état

Globalement, 56 % des infrastructures sous la responsabilité des organismes publics sont évaluées dans un état satisfaisant ou mieux (IEG de A, B ou C). Par rapport aux PAGI 2022-2023, une diminution de 4 % est constatée. Cette diminution s'explique principalement par les facteurs suivants :

- Au secteur de la santé et des services sociaux, la proportion des infrastructures en bon état est passée de 87 % à 76 % en raison d'une nouvelle évaluation plus exhaustive des besoins de maintien d'actifs qui a été réalisée en cours d'année. Ainsi, l'évaluation de l'état des bâtiments qui en découle est plus récente que celle présentée au PAGI de l'an passé;
- Au secteur de l'éducation, la proportion des infrastructures en bon état est passée de 41 % à 39 % en raison de l'ajout de nouveaux besoins de travaux de réfection qui ont été répertoriés lors des inspections réalisées sur des composantes spécifiques ainsi qu'à l'effet de la hausse des coûts de travaux qui tient compte de la réalité du marché;
- Au secteur de l'enseignement supérieur, la proportion des infrastructures en bon état est passée de 56 % à 52 % en raison :
 - Du nouveau cycle d'inspection des bâtiments collégiaux, débuté en 2020-2021 et terminé en décembre 2022, qui a eu pour effet d'accroître les besoins de travaux d'ici cinq ans de certains établissements collégiaux;
 - Du nouveau cycle d'inspection des bâtiments universitaires, débuté en 2019 et réalisé à environ 80 %, qui a eu pour effet d'accroître les besoins de travaux d'ici cinq ans de certains établissements universitaires.

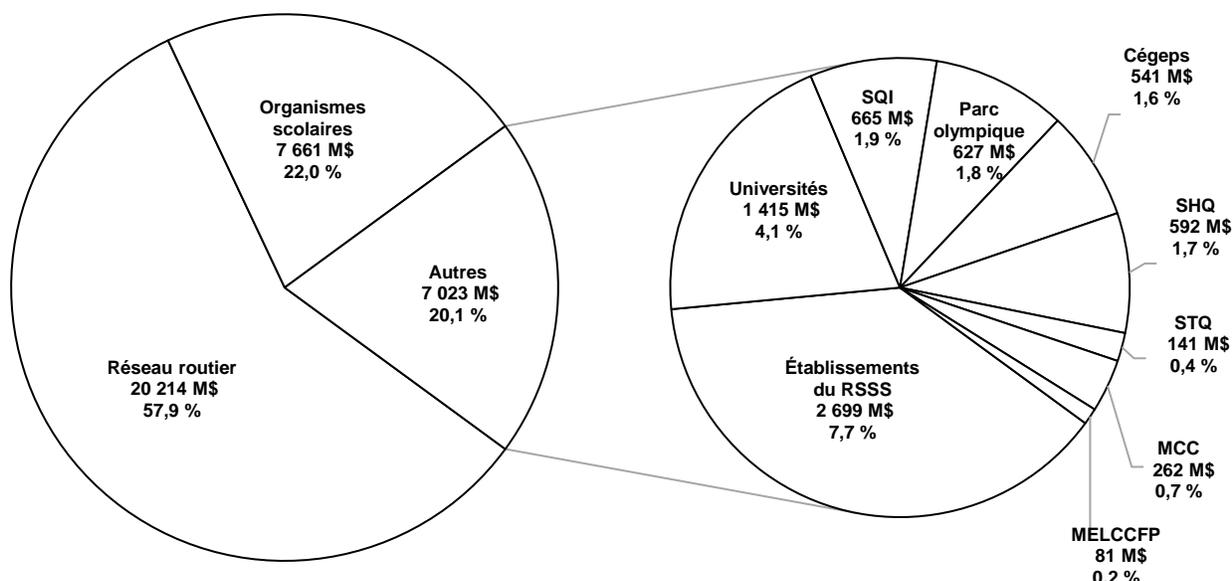
2.3 Le déficit de maintien d'actifs évalué à 34,9 G\$

En 2023-2024, le DMA des infrastructures du gouvernement s'établit à 34,9 G\$ et est attribuable :

- au secteur Réseau routier dans une proportion de 58 %;
- au secteur Éducation dans une proportion de 22 %;
- aux autres secteurs dans une proportion de 20 %.

L'évaluation du DMA relève de chaque organisme public désigné par le gouvernement pour l'élaboration d'un PAGI. Comme les infrastructures des organismes subventionnés n'appartiennent pas au gouvernement du Québec, la responsabilité de leur maintien leur revient, dont leur DMA. Ainsi, le DMA des organismes subventionnés n'est pas pris en considération dans celui des organismes publics sous la responsabilité du gouvernement.

Répartition du DMA des organismes publics



L'évolution du DMA est attribuable à trois causes principales : les effets de dégradation naturelle d'une infrastructure au cours de son cycle de vie utile, incluant l'inflation du coût des travaux cumulés et non réalisés en cours d'année, la constatation de nouveaux besoins lors d'une inspection récente et les investissements réalisés pour résorber le DMA au cours de la période.

□ Une augmentation du DMA de 4,3 G\$

Par rapport au DMA de l'an dernier de 30,6 G\$, une augmentation du DMA de 4,3 G\$ est constatée entre les PAGI 2022-2023 et les PAGI 2023-2024. Cette augmentation s'explique par trois facteurs :

- L'ajout de 4,7 G\$ de nouveaux constats découlant d'inspections au cours de la période, soit :
 - 1,8 G\$ d'augmentation dans le réseau de l'éducation résultant de la réalisation de nouvelles inspections et de la bonification du processus d'inspection qui ont permis de constater de nouveaux travaux de maintien d'actifs, ainsi que de la révision des coûts des travaux à réaliser;
 - 1,2 G\$ d'augmentation pour le réseau routier résultant notamment d'une hausse de 0,8 G\$ liés à la mise à jour des besoins d'intervention et de la révision des coûts de travaux de réfection de chaussées;
 - 1,7 G\$ d'augmentation pour de nouveaux travaux répertoriés dans différents secteurs, dont 1,4 G\$ dans le secteur de la santé et des services sociaux notamment pour les mises aux normes obligatoires quant au renforcement parasismique de certains bâtiments et des systèmes de climatisation et de ventilation.
- La réalisation de travaux au cours de la période a permis de résorber des besoins d'une valeur de 2,8 G\$, soit 0,4 G\$ de plus que l'effet de la dégradation naturelle de 2,4 G\$, dont :
 - 1,3 G\$ pour des travaux de réfection, de mise aux normes de composantes critiques et de reconstruction, notamment sur les immeubles vétustes de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la santé et des services sociaux;

- 1,3 G\$ pour des travaux visant la réfection, la reconstruction et la correction de déficiences sur des chaussées, des structures du réseau supérieur, des ponts municipaux et des ponceaux.
- La dégradation naturelle des infrastructures qui a contribué à une augmentation du DMA de près de 2,4 G\$, dont :
 - 0,7 G\$ liés au vieillissement naturel des chaussées;
 - 1,3 G\$ liés au vieillissement des immeubles, particulièrement ceux du réseau de l'éducation.

Évolution du DMA des organismes publics
Par secteur et organisme
(en millions de dollars)

	PAGI 2022-2023	Dégradation naturelle	Nouveaux constats	Résorption	PAGI 2023-2024
DMA total	30 570,0	2 387,2	4 746,1	(2 806,0)	34 897,3
Santé et Services sociaux					
Établissements du RSSS	1 422,7	211,1	1 392,8	(327,5)	2 699,1
Éducation					
Organismes scolaires	5 867,3	846,5	1 817,9	(871,2)	7 660,5
Enseignement supérieur					
Cégeps	524,6	22,3	63,8	(69,7)	541,0
Universités	1 304,7	93,2	114,0	(96,7)	1 415,2
Total de l'Enseignement supérieur	1 829,3	115,5	177,8	(166,4)	1 956,2
Culture					
Organismes et sociétés d'État relevant du MCC	108,4	147,8	37,4	(31,9)	261,7
Réseau routier					
Ministère des Transports et de la Mobilité durable					
<i>Chaussées</i>	9 315,0	705,0	800,0	(736,0)	10 084,0
<i>Structures – Réseau supérieur</i>	8 393,6	31,0	277,4	(261,9)	8 440,1
<i>Structures – Ponts municipaux</i>	614,0	29,0	45,8	(72,5)	616,3
<i>Ponceaux</i>	1 094,3	134,9	34,8	(190,2)	1 073,8
Total Transports	19 416,9	899,9	1 158,0	(1 260,6)	20 214,2
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres					
Société des traversiers du Québec	127,2	19,6	21,6	(27,8)	140,6
Tourisme et activités récréatives					
Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique	570,4	–	72,7	(16,4)	626,7
Logements sociaux et communautaires					
Société d'habitation du Québec	393,3	113,5	131,5	(46,1)	592,2
Environnement					
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	71,8	–	18,0	(8,7)	81,1
Administration gouvernementale					
Société québécoise des infrastructures	762,7	33,3	(81,6)	(49,4)	665,0

3. Les Plans annuels de gestion des investissements publics en infrastructures 2023-2024

Depuis 2015-2016, les PAGI des organismes désignés par le gouvernement présentent l'inventaire et l'état de la majorité des infrastructures sous leur responsabilité. La mise en œuvre des PAGI constitue la première étape d'une démarche visant à assurer une planification optimale des investissements en infrastructures prévus au PQI, en tenant compte de la meilleure combinaison requise entre les besoins de maintien et de développement du parc, et ce, en fonction de la capacité de payer des citoyens.

Les PAGI 2023-2024 suivants sont disponibles sur le site Web du SCT¹.

Organismes désignés par le gouvernement pour produire un PAGI

Portefeuille budgétaire / Secteur PQI	Organismes
Affaires municipales et Habitation	
<ul style="list-style-type: none"> Municipalités Logements sociaux et communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> Municipalités Société d'habitation du Québec Organismes subventionnés par la Société d'habitation du Québec
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	
<ul style="list-style-type: none"> Administration gouvernementale 	<ul style="list-style-type: none"> Société québécoise des infrastructures
Culture et Communications	
<ul style="list-style-type: none"> Culture 	<ul style="list-style-type: none"> Organismes et sociétés d'État relevant de la ministre de la Culture et des Communications
Éducation	
<ul style="list-style-type: none"> Éducation 	<ul style="list-style-type: none"> Organismes scolaires
Enseignement supérieur	
<ul style="list-style-type: none"> Enseignement supérieur 	<ul style="list-style-type: none"> Cégeps Universités
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	
<ul style="list-style-type: none"> Environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Santé et Services sociaux	
<ul style="list-style-type: none"> Santé et services sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> Établissements du réseau de la santé et des services sociaux
Tourisme	
<ul style="list-style-type: none"> Tourisme et activités récréatives 	<ul style="list-style-type: none"> Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique
Transports et Mobilité durable	
<ul style="list-style-type: none"> Réseau routier Transport collectif Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres 	<ul style="list-style-type: none"> Ministère des Transports et de la Mobilité durable Sociétés de transport en commun Société des traversiers du Québec

¹ SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, *Publications*, [en ligne : <https://www.tresor.gouv.qc.ca/infrastructures-publiques/publications/>].

